

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 65 (2002-2003)

Artikel: Métiers, richesses, pouvoirs
Autor: Morard, Nicolas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817440>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg instantané : un rôle de taille inédit

MÉTIERS, RICHESSES, POUVOIRS

En 1478, les tanneurs sont moins nombreux mais plus productifs que les tisserands, les Allemands tiennent l'artisanat du métal, les Français, le métier de la draperie. Et les femmes seules se débrouillent, tandis que les riches se cooptent au pouvoir.

PAR NICOLAS MORARD

Le document que je publie dans le présent recueil¹ est demeuré pratiquement ignoré jusqu'à ce jour, exception faite d'une publication partielle ou plutôt de quelques extraits qu'en a donnés jadis l'historien Albert Büchi en annexes de sa précieuse étude consacrée à la participation fribourgeoise à l'expédition de Bellinzone en 1478-1479.² Les archives publiques, quel que soit le zèle de leurs gardiens, réservent toujours une part secrète d'elles-mêmes, entendons par là un certain amoncellement de papiers rangés provisoirement, dans l'attente d'un sort meilleur, sous l'étiquette «à classer». Cette mine, car c'en est une, s'épuise peu à peu non sans valoir de bienheureuses surprises aux pionniers qui... vont au charbon.

Document retrouvé

Sans autre préambule, j'en reproduirai donc le texte liminaire, introduisant ce qui n'est qu'une longue liste de noms et de contributions individuelles. On l'aura deviné, il s'agit bien d'un rôle d'imposition, ressortissant au fonds dit des «Affaires militaires» des Archives de l'Etat de Fribourg:

«Cy appres sont escriptes les personnes qui ont payé leurs tallies tant de la ville comment sur le pays à discret homme Pierre Ramu trésorier de la ville de Fribourg, laquelle tallie fust fecte, et imposée pour payer l'armée qui fust à Belletz³, en aytaire⁴ de nous alliés de Ure, en l'an mil IIII C LXXVIII.

«Et partist ladicte armee le...⁵

«Et primo, en la bandery du Bourg...», etc.

C'est le chancelier de la Ville, le notaire Guillaume Gruyère dont on reconnaît l'écriture, qui a consigné soigneusement sur de grands folios de papier pliés en deux les résultats – noms et montants acquittés – de son inquisition, feuillets qu'il a regroupés ensuite en plusieurs cahiers attachés les uns aux autres; ainsi, un premier cahier comporte 22 folios doubles, soit 88 pages de texte écrit recto verso, ou presque; un deuxième, 22 folios également, soit 88 pages; un troisième, enfin, 12 folios seulement, soit 48 pages.⁶ Le volume décrit, couverture non comprise, fait 315 sur 225 mm. Dans chacun des trois cahiers, les folios laissent entrevoir nettement le filigrane du papetier: une tête de taureau surmontée d'une étoile⁷, marque de fabrication qui paraît exclure toute facture locale.

En sa partie supérieure, la couverture en parchemin⁸ porte deux inscriptions d'une encre partiellement effacée, rédigées en langue tudesque, de ce fait postérieures à la rédaction du rôle. La première: «Thälbuch von wegen dem Auszug gan Belletz»; la seconde: «Thälbuch wegen dem Zug gegen Belletz». Celle-ci de la fin du XVI^e siècle, voire du début XVII^e, assortie en plus de la date 1478 en chiffres arabes; celle-là, de l'extrême fin XV^e ou tout début XVI^e siècle. Dans les deux cas, il s'agit d'une note de chancellerie dont la signification est claire: «Livre de taille à cause de l'expédition de Bellinzone. 1478».⁹

Les raisons d'un silence

Pourquoi ce document est-il resté si longtemps ignoré – sinon dédaigné – des historiens fribourgeois? (Signe tangible de cette méconnaissance: absence de toute cote et même du sceau officiel des Archives de l'Etat.) Il y certes plusieurs raisons à ce mutisme. J'en retiendrai deux. La première tient à la nature même du témoignage. La seconde au contexte historique, au concours de circonstances qui l'ont suscité. Analysons l'une et l'autre.

A première vue, il est vrai que ce rôle énumérant sur plus de deux cents pages, quartier par quartier, village par village, une longue suite de noms et de taxes acquittées excite peu la curiosité. Parmi ces quelque mille patronymes enregistrés, ceux qui se retrouvent à travers les travaux publiés de l'historiographie fribourgeoise se comptent à peine sur les doigts des deux mains. Aucune autre indication, en dépit de l'exactitude des chiffres et des mentions nominales, n'autorise une identification quelconque et bien faible est le parti, dans ces conditions, qu'on peut tirer par exemple d'une distribution des contribuables selon leur capacité financière si aucun élément positif ne permet d'éclairer leur appartenance socio-professionnelle.

La seconde raison relève de la conjoncture événementielle qui provoqua l'imposition d'une taille à l'ensemble des chefs de feux de la Ville et des Anciennes Terres.¹⁰ Selon que telles péripéties politiques trouvent une issue glorieuse ou non, connaissent

le succès ou l'échec, s'ensuit également le degré variable de ferveur et faveur en lesquelles sont conservés et observés les témoignages qui en fixent la mémoire.

Sommairement rappelé, il s'agissait alors pour Fribourg de mettre sur pied un contingent destiné à rejoindre et appuyer, au titre de pays allié des Confédérés, le corps expéditionnaire dépêché contre le duché de Milan, plus précisément contre Bellinzone à l'initiative et à la requête des gens d'Uri. Cela se passait au début de décembre 1478.¹¹ On sait que l'expédition tourna court, malgré des débuts prometteurs, faute d'accord dans le camp des Confédérés au sujet de l'opportunité offerte de s'emparer de la ville et citadelle de Bellinzone. Les discussions s'éternisant, les Milanais eurent le temps d'envoyer une importante armée de secours et, le froid et la faim aidant, les VIII cantons et leurs alliés durent se résoudre à lever le siège. A la Noël, chacun ou presque était de retour à son foyer, y compris les 251 Fribourgeois membres du corps expéditionnaire placé sous le commandement de Tschan (Jean) Guglemburg. L'éclatante revanche de Giornico (28 décembre 1478), aussi soudaine qu'inattendue, étincelant coup de pied de l'âne d'une arrière-garde frustrée, certes conduisit Milan à renouer pacifiquement avec les Ligues, mais ne parvint pas à dissiper l'amertume ressentie dans les milieux politiques de certains cantons et de leurs alliés. Beaucoup de moyens financiers avaient été investis en pure perte dans cette opération avortée, du moins quant à la conquête de Bellinzone, à laquelle avaient pris part de huit à dix mille hommes. Le débat s'était cristallisé – et il me semble qu'il perdure encore à travers l'historiographie – autour de deux tendances radicalement opposées, l'une exprimée par les Uranais, décidés à réduire Milan à leur merci; l'autre par les milieux urbains – Fribourg en était – dont les vieilles relations d'affaires avec la cité lombarde¹² avaient démontré que point n'était besoin d'une victoire militaire – aux résultats de toute manière aléatoires et fragiles, comme allait le prouver bientôt l'aventure des Guerres d'Italie – pour profiter largement d'une liberté de commerce déjà acquise dans les faits. L'argument principal avancé par les cantons-villes s'opposant à la prise – et destruction probable – de Bellinzone était la crainte de voir les bouillants Uranais et Schwyzois piller et saccager les entrepôts de la citadelle où s'entassaient des marchandises en transit, propriété de négociants suisses.¹²

A. Büchi a bien montré combien les Fribourgeois, malgré leurs réticences face aux menées ambitieuses des Uranais contre Milan, réserves fondées essentiellement sur des intérêts commerciaux, firent preuve déjà, avant même de se faire accepter définitivement au sein de la Confédération, d'un réel esprit de solidarité et d'une fidélité totale envers leurs alliés. La collaboration ne se limita pas à l'envoi d'un premier contingent devant Bellinzone; ils consentirent en outre, sur requête de la Diète et des Uranais, à l'expédition en renfort, par deux fois (janvier et juin 1479), de 25 hommes pendant plusieurs semaines pour assurer la position désormais défensive de Giornico. Seule la signature d'un traité de paix définitif à Milan, le 24 août 1479, leur permit de mettre un terme à d'importantes dépenses en soldes et en armement.

Grâce aux précieux Comptes des Trésoriers, on connaît très exactement les sommes engagées par Fribourg (d'un point de vue uniquement militaire s'entend) dans cette «guerre de Bellinzone». Elles atteignent le montant considérable de 3730 £ de «petits lausannois», dont 2096 £ 12 s. 10 dn. au titre de l'expédition proprement dite de Bellinzone, 997 £ 6 s. et 636 £ 11 s. 7 dn. pour les premier et deuxième «Zusatz» de Giornico.¹⁴ Soit l'équivalent, à peu de choses près, d'une année entière (deux exercices semestriels) des dépenses de la Ville. Il fallut en conséquence, pour couvrir cette dépense extraordinaire, recourir à une «taille» ou levée exceptionnelle dont le rôle fait précisément l'objet de la présente publication. Outre les citadins, bourgeois et habitants, on imposa aussi les «ganiours» (cultivateurs) des Anciennes Terres soumises à la Ville. Fribourg rendit 1146 £ 12 s.; la campagne, à peine davantage, 1276 £ 9 s. 6 dn., pour une population pratiquement équivalente. On verra que cette équité dans les chiffres n'est qu'apparence. Au total, une collecte s'élevant à 2423 £ 7 s. 6 dn.¹⁵, laissant un déficit de plus de 1000 £ amorti au gré des exercices suivants.

Quand, au juste, a-t-il été procédé à la levée? Peut-être a-t-elle débuté aussitôt partis les soldats fribourgeois, le 1^{er} décembre 1478. Elle ne put être évidemment terminée avant un terme assez avancé de l'an 1479, mais il est possible en revanche que les perceuteurs aient travaillé sur une matrice préexistante car certains individus dûment attestés en 1479 n'y figurent pas tandis que deux ou trois noms sont biffés avec la mention «*mortuus est*». Le compte rendu du trésorier ou «boursier» ainsi que l'indication des frais de perception sont mentionnés dans le compte du deuxième semestre 1479:

«Item à monsr. l'avoyer, messrs. du Conseil, les quatre Banderet(s) secrétaire, gros et petits soutiers, auxi eis messagers pour leur jornoe quant ledit borseir rendit le compte de la tallie – 4 £ 7 s.» (CT n° 154, fol. 23);

«Item a Jehan Salo, Jehan Cordeir, Bernhart de Balterswil, Jehan Giron, Glaudo Grand, Nicod Uldriset et à Pierre Ferwres pour leur journée(s) et poyne(s) qu'il ont ehu avec messrs. les banderes tant en la ville comment sur le pays, à recullier ladite tallie, per compte fet avec leurs – 8 £ 11 s.» (ibid., fol. 25).

Principes d'édition

Les principes d'édition du manuscrit sont simples mais ils m'ont amené à prendre une ou deux libertés quant à l'ordonnance des articles ou item du texte. J'ai respecté évidemment la répartition par «bannières» ou quartiers de la ville des noms des assujettis: Bourg, Hôpitaux, Auge et Neuveville, mais cette norme de base étant admise, je l'ai subordonnée à un classement général par profession ou statut social à l'intérieur duquel les contribuables ou feux fiscaux sont regroupés, chaque fois selon:

- 1) la bannière à laquelle ils appartiennent;
- 2) l'ordre décroissant de leur taxation (forfaitaire);

3) l'ordre alphabétique de leur patronyme, ou, en l'absence, de leur prénom.

Il eût été évidemment vain, sous prétexte de fidélité servile au texte original, d'imposer au lecteur le fastidieux travail de triage et de mise en ordre auquel je me suis livré personnellement.

Une autre manipulation a trait au sort réservé à la fraction des contribuables enrégistrés à part en fin du volume:

«*Cy appres sont escriptes les personnes tant en la ville de Fribourg comment sur le pays, lesquelx n'ont pas payer leur tallie».*

Contrairement à l'énoncé du libellé, il est patent toutefois que beaucoup de ces «mauvais payeurs» ou récalcitrants se sont tout de même acquittés de leur dû, une fois mis en poursuite. Leur nom est assorti en effet de l'annotation marginale abrégée: «*solvit incontinenti*». D'autres, trop pauvres, ont été acquittés: «*quitaverunt mssrs.*» ou «l'on l'a quitta». D'autres encore sont partis sans laisser d'adresse: «*recessit ad Bernum*». Plus intéressante encore la mention: «*solvit in opere*», c'est-à-dire a fourni une prestation compensatoire en travail. Plusieurs enfin, il est vrai n'ont pas payé.

Mon but premier n'est pas de fournir une contribution à l'histoire financière mais de procéder à une sorte d'état, de «photo» instantanée de la population de la ville de Fribourg en 1478 d'un point de vue socio-économique. C'est donc la capacité contributive de chacun, selon sa place à l'intérieur du système, plus que sa contribution effective qui m'importe avant tout. Il n'est pas question, par conséquent, de séparer ces «mauvais payeurs» de l'ensemble. Je me suis borné à marquer leur nom d'un astérisque afin de pouvoir les repérer aisément et les distinguer néanmoins des autres.

Au demeurant, la différence – ou déficit – est d'une très faible ampleur entre le montant payé déclaré dans le rôle et celui que la Ville eût été en droit d'espérer si chaque assujetti s'était acquitté sans défaut de son devoir fiscal. Qu'on en juge seulement. J'ai énoncé plus haut la recette globale, pour la Ville, de 1146 £ 12 s. soit 22 932 sous effectivement versés aux perceuteurs. Le montant virtuel auquel j'ai abouti est de 25 460 sous, soit une petite différence de 126 £ 8 s. ou 10 % à peine, dont un peu plus du tiers a été en fin de compte récupéré.

Enfin, je n'ai pu m'occuper ici, faute de place, que de la population urbaine. Je réserve donc à une prochaine publication l'analyse de la contribution des campagnes ou plat-pays environnant.

Difficultés soulevées par le texte

L'établissement du rôle de la taille par le notaire et chancelier Guillaume Gruyère ne fournit que les noms et prénoms des assujettis sans aucune indication, en revanche, quant au métier, au statut ou à la fonction. Il reste donc au chercheur à prendre son bâton de pèlerin et à fouiller systématiquement les allées buissonnantes de la documentation

contemporaine: le Grand Livre des Bourgeois¹⁶ permet des recouplements par des noms et des dates, ceux et celles des bénéficiaires des droits de bourgeoisie et de leur assignation sur immeuble, mais peu d'éléments d'identification. Les registres de notaire, par contre, très souvent ou plutôt dans la majorité des cas, assortissent les noms des parties contractantes de leur qualification professionnelle, également de leur fonction ou statut politique, *consul* (conseiller), *vexillifer* (banneret), ou *burgensis* (bourgeois) et *residens* (habitant).

Ainsi furent passés systématiquement en revue, sans interruption, les années 1470 à 1479, couvertes successivement ou simultanément par deux notaires fribourgeois, à savoir ledit Guillaume Gruyère¹⁷ (de 1470 à 1477) et Jacques Mursing¹⁸ (de 1473 à 1479). Les résultats du dépouillement ont permis l'établissement de listes alphabétiques, pour chaque année concernée, de noms et de professions, soit environ 75 feuillets dactylographiés, qu'il ne peut être question de publier en annexe mais qui sont déposées aux Archives de l'Etat de Fribourg, avec les nombreuses fiches porteuses des références aux folios et que tout un chacun aura désormais loisir de consulter en preuve de ce que j'avance. Je pouvais dès lors me risquer à publier ce rôle d'imposition de 1478/1479 puisqu'en mesure désormais de faire figurer dans ces listes les professions, métiers, statuts ou fonctions y relatifs. Je ne pense pas exagérer en disant que le résultat justifie amplement la somme des efforts consentis. En effet, des 1076 chefs de feu recensés, 24.5 % seulement échappent plus ou moins à l'effort d'identification; soit des hommes (8.74 %) apparemment sans occupation ou dont le métier nous demeure inconnu, et des femmes (15.76 %) vivant seules, veuves ou célibataires, dont on peut soupçonner cependant que plusieurs d'entre elles tiraient leur subsistance de métiers annexes de la draperie (fileuses, ourdisseuses) et dont la profession du défunt mari, de surcroît, nous est fréquemment rappelée.

Ce sont donc trois quarts de ces chefs de feux fiscaux qui nous sont connus avec certitude, par leur nom et leur profession outre le montant de leur «taxation définitive». Pour tempérer quelque peu ce légitime enthousiasme, il convient néanmoins de signaler que parmi ces 75 % il faut faire une place à part à 5.76 % de l'ensemble des 1076 feux, qualifiés de «*manuoperarii*» (manœuvres) et dont on ne sait au juste à quoi ils correspondent exactement (on devine par recouplement avec d'autres sources consultées, les Comptes des Trésoriers ou ceux de l'Hôpital, qu'il doit s'agir de manutentionnaires, auxiliaires à toutes les sauces des charpentiers, maçons, tailleurs de pierre ou encore de rouliers – «aurige» – et palefreniers.)

La problématique fiscale, pour sa part, découle du caractère même de l'imposition, soumise aux impératifs de l'efficacité et de la rapidité, surtout, au vu des circonstances. C'est ce dernier critère, sans doute, qui explique l'aspect propre au mode de prélèvement utilisé en l'occurrence. La présente taxation, sans doute lourde en valeur absolue, n'exigeait toutefois pas un effort d'une ampleur exceptionnelle de la part des con-

tribuables, comme cela avait été jadis le cas en 1445, en prévision d'une guerre avec Berne et la Savoie; son taux, en conséquence, ne devait pas être très élevé, en revanche, il était indispensable d'aboutir rapidement. Ainsi, au lieu de soumettre les biens ou avoirs (mobiliers et immobiliers) des particuliers à un taux uniforme – 1 %, par exemple, norme pratiquée en 1445 –, ce qui eût signifié à chaque fois une évaluation exacte et un calcul spécifique, on opta pour un système forfaitaire. Il suffit de jeter un coup d'œil aux colonnes du registre pour s'en convaincre. Les assujettis sont répartis en huit catégories et s'acquittent selon des montants fixes, sans passage graduel de l'une à l'autre. Selon leur degré de fortune, les chefs de feu avaient à payer respectivement 5, 10 et 20 sous, puis 1, 2, 3, 4 et 5 florins (1 florin rhénan = 40 sous de «petits lausannois»). Dans les listes publiées en annexe, j'ai indiqué ces chiffres entre parenthèses en entiers et fractions de florins (soit $1/2 = 20$ sous; $1/4 = 10$ sous; $1/8 = 5$ sous). Exceptionnellement, quelques dérogations – ou rabais – brisaient cette uniformité, consentis à des membres des classes inférieures toujours: tel, au lieu de payer 10 sous, en versera 9, au lieu de 5 sous, 4 s. 11 dn. ou 3 s. 9 dn, etc.

Il faut souligner toutefois que cette rigidité s'atténue quand on passe à la campagne. Les habitants des paroisses rurales sont serrés de plus près dans la progression de leur avoir, avec l'introduction de deux catégories intermédiaires de 30 sous et de 1 1/2 florin (60 sous); l'échelle des forfaits s'entend par rapport à des plafonds successifs qu'il est de l'intérêt du pouvoir de multiplier.

Il serait, bien entendu, fort intéressant de connaître les tranches de fortune exprimées en numéraire correspondant à ces différentes marches d'escalier. On en est réduit malheureusement à des spéculations qu'il sera tentant toutefois d'examiner plus loin, car elles ne sont pas dépourvues de vraisemblance eu égard à des situations analogues déjà étudiées. Pour l'instant une conclusion peut être avancée avec une quasi-certitude, elle répond à une question classique qui se pose à tout observateur occupé à dépouiller les rôles d'imposition des communautés urbaines médiévales: les plus pauvres, ne possédant rien ou presque rien, étaient-ils exemptés de toute contribution, échappant ainsi au comptage du démographe, ou faut-il les ranger dans la classe imposée au minimum, en l'espèce dans la catégorie astreinte à verser un forfait de 5 sous? La réponse que je propose ici penche en faveur de la deuxième solution. On sait en effet qu'à Fribourg, à l'occasion des hostilités déclenchées contre le duc de Bourgogne, fut dressée en mai 1476¹⁹ la liste des hommes aptes au combat ou capables de porter armes. Enrôlés dans les «Compagnies de chevauchée» ou *Reissgesellschaften*, tant à la ville qu'à la campagne, leur total s'élevait à 1684 (977 pour la ville et 707 sur le plat pays). Cet enregistrement ne tenant pas compte par définition de la fortune ou avoir de chacun, il peut donc servir de base à une estimation du chiffre complet de la population. Or notre rôle de taille de 1478 fait, lui, état de 1076 personnes ou chefs de feu imposés par la ville, dont 169 femmes vivant seules, veuves ou célibataires. En retranchant ce dernier chiffre, on

obtient alors un total très voisin de 907 individus de sexe masculin, en retrait de 70 exactement (morts à la guerre? Les veuves, sur ces 169 femmes vivant seules, sont au nombre de 100) par rapport au premier chiffre de 977 .

Toujours est-il qu'on est autorisé à penser que la catégorie de population astreinte à acquitter le montant forfaitaire de 5 sous ne se situe pas au-dessus d'un plancher minimum correspondant malgré tout à un certain avoir, si réduit soit-il, mais englobe la totalité des deshérités, ne possédant rien ou presque, imposés à ce titre *pro capite*. Cette supposition est corroborée d'ailleurs par les résultats de l'imposition de 1445, jadis publiés par F. Buomberger, dont il ressort qu'au taux uniformément appliqué de 1 %, les gens sans avoir devaient acquitter néanmoins 5 sous par tête. Cette constatation signifie en outre, ainsi que cet auteur l'a souligné, que le niveau au-dessous duquel un contribuable était jugé sans fortune et possible désormais du seul impôt par tête était de 25 £ ou 500 sous, puisque 5 sous représentent 1 % de ce montant. Je suis donc en droit d'admettre que le forfait imposé de 5 sous, en 1478, s'appliquait à la catégorie de population ne possédant rien ou, tout au plus, un avoir estimé au maximum à 25 £. Il est connu d'ailleurs que ce dernier montant était le prix courant d'une simple maison construite en bois, en ville ou à la campagne.²⁰ C'est à peine si une maison paysanne atteignait la valeur de 50 £. Il est frappant au reste de constater que les bénéficiaires des remises octroyées se recrutent uniquement ou presque dans la classe du forfait à 5 sous, c'est-à-dire des imposés en mesure de faire état d'une réelle pauvreté. Ainsi, à son extrémité inférieure, l'échelle de forfaits appliquée en 1478 correspond-elle à un montant imposable de 0 à 25 £. En recourant à un raisonnement par analogie, il est permis d'imaginer que les rares privilégiés acquittant 5 florins ou 200 sous possédaient un avoir atteignant et dépassant 10 000 £ puisqu'en 1445 c'est à ce niveau que se situaient les plus grosses fortunes déclarées.²¹ Mais entre les deux termes opposés, à quelles valeurs de patrimoine estimé faut-il relier les versements de 10 et 20 sous, puis de 1, 2, 3, 4 florins? Une seule hypothèse peut être avancée avec quelque chance de succès. Encore une fois, celle-ci repose sur un raisonnement par analogie. Le tableau n° 4 montre qu'en 1478 les forfaits acquittés jusqu'à 20 sous inclus correspondent à 80 % environ des feux contribuants; les taxations à 5 sous représentent à elles seules 34 % des assujettis! En comparaison, lors de l'imposition de 1445, 86 % des contribuables furent imposés pour des avoirs allant de 0 à 500 £ seulement. Les 14 % restants se rapportaient à des fortunes échelonnées de la façon suivante:

500	jusqu'à	1'000 £	5.8%	[1 florin] ?
1'001	-	2'000 £	3.1%	[2 florins] ?
2'001	-	5'000 £	2.7%	[3 florins] ?
5'001	-	10'000 £	1.0%	[4 florins] ?
10'001	-	20'000 £	0.6%	[5 florins] ?
20'001	-	40'000 £	0.4%	

Il est tentant d'imaginer qu'à ces 5 minima se succédant de 500 à 10 000 £ aient répondu les 5 forfaits de 1 à 5 florins. Pour aider à fixer les idées, signalons les valeurs exprimées en £ de «petits lausannois» de quelques biens immobiliers en ce dernier quart du XV^e siècle, telles qu'elles ressortent de contrats passés devant notaire. Une pitoyable maisonnette ou mesure en bois s'estimait de 5 à 8 £²²; une habitation décente en bois, 25 ou 30 £, un moulin avec tous ses ferments se construisait pour 90 £.²³ Pour 100 à 150 £²⁴, on pouvait acheter une maison bourgeoise cossue. Parmi d'autres éléments d'un capital, signalons: une vache grasse pour 6 £, un taureau pour 7 £, des paires de bœufs à 15 ou 18 £, de bons chevaux de 7 à 14 £. Ce sont là prix courants.²⁵

Il est intéressant en outre de connaître les prix de quelques viagers achetés auprès de l'Hôpital Notre-Dame. En 1457, Dom Nicod de Châtillens a, pour constituer sa pension, versé un acompte de 240 £. La même année, Elly, la «donzelle» de Dom Nicod, a acheté une «provende», ainsi «comme on l'a donne a ung malade», pour 100 £. Une dame de la haute société, Donna Catherine veuve de Willy de Praroman, a payé 350 £ en 1469. Sous le chapitre des recettes de l'Hôpital du mois d'août 1462 figure cette notice: «Item de Peter zer Kinden et de sa femma, a causa de lour prevende... 250 florins valant 437 £ 10 s.²⁶» Enfin, plus modestement mais non moins significativement, en mai 1463: «Item de monsr. Chivert, encuré de Chastelliens, pour une prevende tant de vin comment de pan, c'estassavoir ung pot de vin per jour et une miche de trouble, ordonney per messrs. - 120 £».²⁷

Quelques inventaires après décès, trop rares malheureusement, fournissent encore des précisions intéressantes. On y voit par exemple que l'argent comptant ou thésaurisé pouvait atteindre plusieurs dizaines de livres, voire dans certains cas plusieurs centaines. C'est le cas de Richard Carralet²⁸, le riche marchand teinturier, qui fit don de ses biens à l'Hôpital, lesquels après sa mort furent taxés ainsi:

- argent comptant	302 £ 2s. 6 dn.
- biens meubles	581 £ 5s. 6 dn.
(dont laine estimée 100 £, soit env. 800 kg)	
- draps en stock	<u>364 £ 8s. 4 dn.</u>
Total:	1'247 £ 16s. 4 dn.

Fort de ces données, partielles certes mais solides, je me crois autorisé à proposer le barème suivant, à savoir que les chefs de feu dont l'avoir total n'excédait pas 25 £ vivaient en dessous du seuil de la pauvreté mais demeuraient néanmoins exposés au risque de devoir payer 5 sous de taxe, sauf dégrèvement obtenu de Messeigneurs après discussion. De 25 à 250 £, en acquittant un forfait de 10 sous, on sortait de la misère pour accéder à une survie décente; de 250 à 500 £, c'était déjà la «modeste» aisance sanctionnée par la taxe de 20 sous; de 500 à 1000 £, on accédait à une «modeste mais

confortable aisance» rendant apte au payement d'un florin de 40 sous. Au-delà de 1000 £ s'ouvrail le paradis de la richesse. A noter que le passage du payement en sous à celui exprimé en florin (d'or) acquiert une valeur symbolique; nul n'était besoin de l'acquitter en métal précieux, sa contre-valeur en monnaie d'argent était jugée suffisante; il s'agissait en fait d'une unité de compte, mais le fait qu'elle s'exprimât en une monnaie telle que le prestigieux florin d'or rehaussait l'estime de celui qui s'en acquittait à ses propres yeux comme à ceux des autres.

La photo de classe(s)

J'ai dit au début de mon exposé que l'intérêt exceptionnel de ce document inédit consiste principalement en la vision panoramique qu'il offre d'une communauté urbaine en un moment précis de son histoire et la saisie simultanée qu'il permet des éléments qui la composent et de leurs rapports entre eux.

Il s'agit bien d'une photographie de groupe, en quelque sorte, dont les rangs se disposerent et se superposent selon des hiérarchies multiples qu'il nous faut néanmoins réduire pour les besoins pratiques de la démonstration.

J'ai retenu d'abord, pour sérier les analyses, un critère de masse, s'agissant en premier lieu de ranger les différentes classes d'artisans, de profession ou simplement de statut social, en certains cas, selon leur importance numérique. Quitte dans un deuxième temps à pondérer ces groupes selon d'autres indices, plus qualitatifs.

Ainsi des quelques figures qui agrémentent ce texte [voir en particulier fig. 1 et 1a] ressort à l'évidence la priorité, quant au chiffre absolu des individus impliqués, des groupes représentés par les artisans du textile, les femmes vivant seules qui leur sont étroitement associées et les ouvriers du cuir: mégissiers, pelletiers et cordonniers. A eux seuls, ces trois ensembles représentent près de 53 % des feux fiscaux, 40 % également de la contribution globale. Un rapport de complémentarité évident se noue entre les tisserands et les personnes du sexe féminin d'une même ville: ce sont les fileuses, charponneuses et ourdisseuses mariées, veuves ou célibataires dont le rôle indispensable est passé sous silence par les textes. Au contraire, nous verrons que la position du cuir est l'antagoniste de celle du drap. Toutes bonnes raisons pour examiner d'abord ces trois groupes.

Le poids du textile

En nombre absolu, les assujettis impliqués dans le secteur textile (distribution non comprise) l'emportent sur toutes les autres catégories, soit 275 chefs de feu dont 139 tisseurs de draps proprement dits. Au total, plus du quart de la population, plus d'un cinquième du financement global aussi [fig. 1 et 3, tableaux n° 3 et 4].

A examiner les choses de plus près, cependant, la réalité est moins brillante ou, disons, plus nuancée voire plus contrastée. Il n'est que de se reporter au tableau n° 6 mettant en rapport la part effective de la population (feux taxés) que représente chaque catégorie socioprofessionnelle avec celle de la contribution générale qu'elle assume en même temps. Le quotient du second pourcentage par le premier est un résultat qui, multiplié par cent, fournit un indice de «rendement fiscal» par métier ou statut et, indirectement, de productivité économique par secteur. Alors que les teinturiers (qui, il est vrai, sont assez souvent des marchands drapiers aussi) atteignent la cote 270, les tisseurs de draps sont au niveau 75, moins que les foulons-tondeurs et cardeurs à 94 / 95, mais davantage que les peigneurs et batteurs de laine, à 68. C'est dire, plus concrètement, que les tisseurs de draps, à Fribourg, ne sont pas riches, quelle qu'ait été l'importance – réelle – de leur production (10 000 pièces en 1478) en grande partie exportée (vers les pays méditerranéens et du Levant en particulier²⁹, d'où peut-être l'écho assez faible perçu dans l'historiographie). Ils ne sont pas très nombreux en effet – 21 sur 139 – à devoir s'acquitter de forfaits libellés en florins rhénans (1 = 40 sous de «petits lausannois») [voir tableau n° 5], treize payant 1 florin, six versant 2 florins et il n'y en a que deux à payer respectivement 3 et 4 florins. La taxe moyenne due par ces 139 feux est de 17.8 sous alors que celle des teinturiers par contre est de 63.6 sous. Les foulons-tondeurs sont à peine mieux placés, avec une redevance moyenne de 22.3 sous. Je parie d'ailleurs que les tisserands dont la taxe atteint ou dépasse les 40 sous étaient les seuls à pouvoir commercialiser une partie de leur production sans devoir recourir à l'intermédiaire d'un commanditaire.

L'inégalité est donc flagrante entre ces 21 tisserands qui, à eux seuls, acquittent 1280 sous représentant 32 florins et les 118 autres qui en versent 1191 à raison, principalement, de 10 sous (54 feux) et 5 sous (41) [tableau n° 5]. Il vaut la peine d'examiner d'un peu plus près la condition de ces artisans du textile: quelle était leur production, à quel rythme et à quel prix? Bien entendu, il s'agira toujours de moyennes.

Sachant que 140 tisserands produisaient, bon an mal an, aux bords de la Sarine, en ce troisième quart du XV^e siècle, 10 000 pièces³⁰ de drap, leur prestation par tête et par année peut être fixée à un peu plus de 71 pièces. Retranchant de 365 jours 52 dimanches et presque autant de fêtes carillonnées, il fallait à chaque tisserand un peu moins de 4 jours avant d'amener la pièce crue au contrôle des «eswardeurs de la perche», préalable aux opérations de finissage ou parage. Soit 3.70 journées de travail, un peu plus en hiver, un peu moins en été. La pièce fribourgeoise étant plutôt brève (12 ou 13 aunes, soit 15 m environ), cette estimation s'adapte bien aux normes européennes de l'époque.

La pièce de drap se vendait couramment – finie et apprêtée, mais vraisemblablement non teinte – 120 sous soit 6 £ de «lausannois petits». C'était là une denrée d'usage courant, solide, qui n'entendait nullement concurrencer les articles de la draperie de luxe des Flandres ou même d'Angleterre. Qu'on ne s'y trompe pas, les élégantes fri-

bourgeoises s'habillaient de draps d'Arras ou achetés à Paris (foire du Lendit), et les arbalétriers vainqueurs des tournois organisés à l'échelon municipal ou inter-villes recevaient en prime un beau drap rouge dit «de Londres» acheté chez les marchands spécialisés de la place, dont l'aune coûtait 60 sous (contre 10 pour celui de Fribourg).³¹ On sait d'ailleurs que Venise était un débouché important de l'exportation drapière fribourgeoise, les galées vénitiennes l'acceptant volontiers comme fret d'allée à destination du Moyen-Orient³² (où les bédouins caravaniers soucieux de protection thermique l'appréciaient dans la confection des tentes et burnous).

Edouard Baratier, l'excellent archiviste historien des Bouches-du-Rhône, publia jadis les comptes d'un notaire de Riez (Haute Provence, bassin de la Durance), Jean Barral³³, qui trafiquait des denrées de toutes sortes, des draps en particulier. Cet auteur a relevé notamment parmi les nombreuses provenances des articles vendus, celle de «Feliborc» ou d'«Alamanha». Il s'agit naturellement de Fribourg, mais sa localisation en Allemagne est erronée dans la mesure précisément où l'univers francophone médiéval confondait sous une unique appellation les territoires sis au-delà du Rhône et du Jura. C'est donc à tort que le savant érudit a assimilé «Feliborc» à Fribourg-en-Brisgau, erreur par trop courante familière aux employés postaux. L'intérêt des inscriptions du livre de raison de Jean Barral réside en outre dans le fait que ce drap de Fribourg y apparaît très bon marché, 1 florin la canne, soit vraisemblablement (s'agissant du florin petit provençal) 20 sous lausannois faibles pour 2 mètres environ, ce qui correspond bien au prix de l'aune – 10 sous – indiqué par les sources fribourgeoises. Ce «burell» ou «blanquet» semble ainsi s'apparenter à la production de la draperie languedocienne, et nous aurons à revenir sur ce point.

L'analyse, même sommaire, de la structure du prix de revient de la pièce de drap fribourgeoise confirme l'appréciation pessimiste de la position du tisserand. Du montant de 120 sous que représente le prix de vente, 46 sous – près de 40 % – reviennent au marchand drapier à titre de bénéfice net. Les différents postes comptabilisés lors de la fabrication s'énumèrent ainsi, selon un décompte de l'Hôpital Notre-Dame dit des Bourgeois de Fribourg³⁴:

- laine à 11 sous la «pèse» de 4 kg (12.5 kg pour un drap de 15 m environ?), soit	33 sous	6 deniers
- filage et cardage [plus battage]	23 sous	6 deniers
- ourdissage		3 deniers 3/4
- tissage	9 sous	3 deniers
- foulage	3 sous	
- parage (tonte ou «rebaissement»)	4 sous	

On constate aisément la faible part représentée par le salaire du tisserand: 7.70 % du prix de vente, 12.5 % du prix de revient. Nombreux d'ailleurs sont les ouvriers du

textile à figurer dans la liste annexe au rôle, des contribuables récalcitrants qui «se sont fait tirer l'oreille» pour payer leur forfait.

Au reste, un relatif sous-emploi devait sévir dans la branche du textile à Fribourg en cette fin du XV^e siècle. J'ai signalé qu'en moyenne un peu plus de trois jours et demi de travail paraissaient nécessaires à la confection d'une pièce de drap qui n'excédait pas 15 mètres de longueur sur 1.50 de large. Or à la même époque un métier de la grande draperie flamande ou brabançonne dite classique requérait en moyenne cinq journées pour un tissu de 30 mètres... En fait, le tisserand fribourgeois n'était pas moins diligent que d'autres, c'est uniquement le rapport de la somme des unités produites en une année au nombre des chefs de feu imposés appelés *textores* qui permet d'évaluer une productivité moyenne par tête forcément théorique. Le propriétaire d'un métier à tisser – qu'on achetait couramment pour 6 £ – était rarement un entrepreneur indépendant. Les actes notariés où les tisserands se manifestent soit comme acheteurs de laine, soit comme vendeurs de draps sont plutôt rares. Manifestement ce ne sont pas eux qui tenaient les deux bouts de la chaîne; quelques exceptions mises à part – aisément repérées par la hauteur des cotes fiscales –, ils n'étaient que des travailleurs à façon, chichement rémunérés et sans grande influence.

Deux traits, en outre, les caractérisent à Fribourg: leur appartenance linguistique et leur répartition topographique. A en juger par leurs noms et prénoms (voir document publié), ils étaient sans aucun doute d'expression francophone (voir annexe B) dans leur écrasante majorité. C'est assurément grâce à eux – et à la mince couche des notables, rentiers du sol hors de la ville et grands négociants – que Fribourg parvenait, juste avant son entrée dans la Confédération, à établir un relatif équilibre – instable – entre les deux langues (voir tableau n° 7). Plusieurs étaient naturellement originaires des campagnes environnantes englobées dans le domaine franco-provençal, Anciennes Terres et châtelaines savoyardes comme Evêché de Lausanne ou Comté de Gruyères. Beaucoup, aussi, venaient probablement de l'est et du midi de la France, illustrant parfaitement l'attrait exercé par le «refuge helvétique» à certaines époques troublées du royaume capétien. Les Bichard, Blancard, Borgognon, Boublan, Borbon, Vige, Bellu, Gauchon, Louis (ceux-ci de Rouen), Bricaud, Maugin ou Mangin, Rolon, Pallanche, Riondel, Videboz, Malgarni, et j'en passe, proviennent d'outre-Jura ou remontent la vallée du Rhône. La draperie fribourgeoise présente des analogies avec celle du Languedoc que j'ai déjà signalées: son bas prix, l'orientation de ses débouchés vers les pays méditerranéens, voire le Levant. En face des 121 feux tisserands francophones, les 18 germanophones ne pèsent pas lourd...

Faut-il mettre ce phénomène en relation avec un autre fait constaté et lui aussi indubitable? Dans les années 1430-1440, quand la draperie des bords de la Sarine était à son apogée, avec ses dix à quinze mille pièces annuelles, les trois quartiers drapants de la ville se situaient, par importance, dans l'ordre suivant: la Neuveville, les Hôpitaux

et l’Auge (le Bourg, «résidentiel» par excellence, n’a jamais compté). En 1437/1438, sur 15 671 draps scellés, 8510 reviennent à La Neuveville, 3761 aux Hôpitaux et 2150 à l’Auge, soit pour celle-ci près de 14 % de l’ensemble. Or, à partir de 1440, on constate une lente mais inexorable diminution de l’activité textile en l’Auge, passant de 11 % du chiffre global à cette date à 6 % passé 1450. Pour 1478, je ne dispose malheureusement pas de chiffres permettant d’opérer une ventilation par quartiers, mais je constate, sur la base des domiciliations, qu’en cette année de prélèvement fiscal, la part du lion revient incontestablement au quartier des Hôpitaux: 79 chefs de feu tisseurs de drap sur 140 au total sont donc fixés sur les hauteurs de la ville, 42 seulement – soit la moitié moins – en la Neuveville, 16 dans le Bourg, ce qui est une nouveauté tout de même et... 3 seulement dans l’Auge, ces derniers de noms et prénoms allemands, d’origine en tout cas: «*der Weber von Arberg*». Autrement dit, l’abandon de l’Auge par les drapiers est total et définitif, la prééminence de la Neuveville est abolie et sa position compromise. Il y a là de quoi surprendre, car enfin, localisation parlant, l’Auge et la Neuveville présentaient de notables avantages: proximité immédiate de l’eau (Sarine et Gottéron) indispensable aux opérations de foulage et rinçage, vaste étendue promise aux «rames», «grandes» et «petites», dans le quartier de la Neuveville, pour le tendage des draps.

Il est vrai que la part prise par les grands draps (trois fois quinze mètres), passibles du «gros scel», a toujours été relativement élevée en l’Auge par rapport aux autres quartiers, mais l’hypothèse d’un changement dans la demande ne saurait fournir un facteur d’explication suffisant car au début du XV^e siècle déjà, les «petits sceaux» apposés sur les «petits» draps (de 12 ou 13 aunes) représentaient plus de 80 % du tout, ce pourcentage passant finalement à 90 vers 1470. Toutefois, cette accentuation en faveur du drap courant de «petite mèson» est peut-être un indice supplémentaire en faveur de ce que j’estime être l’explication valable de la montée des tisserands des bas quartiers de la ville vers les Places, le Belzé, les Curtils novels ou Saint-Pierre et le Crucifix, espace compris entre la porte du Jaquemar et celle de Romont. Je crois seulement que l’afflux massif d’ouvriers tisseurs venus de régions francophones explique la préférence donnée par ces derniers à des zones d’habitation plus conformes à leurs habitudes et leur milieu d’origine tant par la langue, l’exposition, l’ensoleillement meilleur, etc. Et ce d’autant que la colline du Belzé offrait également depuis quelque temps des «rames» pour tendre les draps. Peut-être même ont-ils simplement contribué à l’extension de la ville laquelle, comme chacun sait, se fait toujours par l’ouest.

En bref, je l’ai souligné et je le répète, la production drapière fribourgeoise s’impose à l’attention par une production forte en quantité (en partie parce que les pièces y sont moins longues qu’ailleurs, facteur qu’il ne faut pas perdre de vue) compensant en quelque sorte la relative médiocrité de sa qualité. La draperie fribourgeoise fut novatrice sur un point; elle laisse présager, même de loin, certains aspects d’une

économie préindustrielle, en raison de l'utilisation rationnelle et efficace qu'elle sut faire de l'énergie mécanique fournie par les torrents affluents de la Sarine, celui du Gottéron en particulier. Les nombreux rouages montés au long de ce cours d'eau au Moyen Age dans toutes sortes de but ont permis notamment une accélération des processus de foulage et de rinçage, accomplis par un nombre réduit de manutentionnaires, plus productifs de la sorte, mieux payés et moins turbulents. On ne peut en effet qu'être frappé par la faible quantité des feux fiscaux affectés au foulage des draps, quoique plus présents, comme il faut s'y attendre, en l'Auge et en la Neuveville.

Quant aux teinturiers – Burquinet et Aigro, entre autres – leur faible nombre et leur relative richesse les range dans un autre secteur, celui des négociants ou *mercatores* où nous les retrouverons.

Des femmes vivant seules

Le chapitre des «femmes seules» m'amène à formuler quelques remarques révélatrices d'un aspect de la condition féminine au Moyen Age, essentiellement précaire lorsque celle-ci tend à s'individualiser, c'est-à-dire à se séparer du tronc protecteur du lignage. Rançon de la valorisation du célibat, propre aux sociétés chrétiennes? N'y aurait-il pas là des parallèles à tirer avec des situations révélées aujourd'hui par les pays d'Islam en voie de modernisation?

Parmi ces femmes vivant seules, on dénote évidemment bon nombre de veuves dont la profession de l'époux décédé a pu être précisée maintes fois. La grande majorité d'entre elles devait subsister chicement, à en juger par la fréquence du taux minimal acquitté de 5 sous [voir tableau n° 5]. Il n'empêche que quelques-unes, dont la dot – et le douaire (*augmentum dotis*) – furent coquets font exception; citons, par exemple, dans le quartier de la Neuveville, Perrissonne, «la relaixée de Nicod Adam» (jadis tanneur), payant 1 florin; la veuve de Jacques Kempf, jadis teinturier et banneret de son quartier (1 florin); au quartier des Hôpitaux, «la relaixée de Richard Carralet», de son vivant teinturier et membre du Petit Conseil (1 florin) et, entre toutes, la veuve de l'ancien avoyer Jean Gambach, «chevalier» et riche marchand, imposée pour 5 florins (que j'ai rangée d'ailleurs, pour la circonstance, au chapitre des *nobiles*).

On ne manquera pas d'être frappé, à la lecture de ce rôle, par le flou plus désinvolte qu'artistique dans lequel le scribe a enveloppé l'identité de ces dames, mariées ou non. Rarement celle-ci s'exprime par un nom et un prénom. Le plus souvent, référence est seulement faite à ceux de leur mari. Encore y a-t-il des degrés à cela. Quelques-unes font l'objet d'une certaine déférence – en relation sans doute avec leur fortune ou leur statut social –, dans la mesure tout au moins où elles sont appelées «la relaixée» de Richard Carralet, de Jean Gambach, ou «la femme» de Jean d'Aoste, de Conrad Wicht, ou bien encore «la sœur de Hansi von Erlach» ou «Johannette filie» de Pierre des

Granges, etc. Mais nombreuses aussi sont celles – tant germanophones que francophones – dont le nom (de famille) est simplement assorti d'une féminisation vocalique – la terminaison en *a*, plus rarement en *y* – et flanqué de l'article *la*. On trouve ainsi, pêle-mêle, l'Aderlina, la Berchtera, la Boumera, la Biristillina, la Biceltta, la Bretona, la Burlina, la Chambloda, la Cheynina, la Fayna, la Ferera, la Goebelina, la Grafflina, la Mosera, la Remlingera, ou la Farisery, la Forotery, etc. Il peut s'agir aussi en l'occurrence de célibataires, de «filles», le nom féminisé étant alors celui du père. Peu importe, la désignation s'opère toujours en liaison avec la masculinité, et l'emploi de l'article *la* traduit davantage l'appartenance que l'identité. Il arrive que l'on soit plus vague encore, et le rédacteur se contentera de désigner toute femme d'un qualificatif général ou dans le meilleur des cas par un repère topographique: «dues femmes povres desmorant prex de la bastube de la Planche, chacune (5) sous». Le nom du village d'origine peut aussi parfaitement faire l'affaire. On aura ainsi la Tillitzera ou la Tetlingera.

Veuves ou mariées, célibataires (ou en concubinage), quelques-unes de ces femmes exercent une profession. Certains noms, sans discussion, se rapportent à un métier pratiqué: la schifflimachera ou fabricante de navettes pour tisserand, la wannenmachera, de cuveaux (?), et l'énigmatique cartenmachera dont on ne peut dire si elle confectionnait des peignes à carder la laine ou des cartes à jouer (profession attestée à Fribourg à cette époque), les deux solutions sont envisageables. Il y a aussi «la relaixée de Hensli Arle» dont on sait un peu plus grâce aux comptes de l'Hôpital des Bourgeois qui mentionnent Alix Arlina, «chandelere» attachée à l'église Notre-Dame, avec un salaire annuel (de sacristine).³⁵ Il faut citer encore (en la Neuveville toujours) «la Dignan» ou nourrice des enfants abandonnés (ou sage-femme?). Et puis, c'est aussi au sein de ce groupe de 169 femmes que devaient se cacher, quand bien même elles ne sont pas désignées comme telles, plusieurs des incontournables fileuses alimentant en matière première les nombreux métiers à tisser de la ville. Je n'imagine pas en effet que les autorités municipales aient toléré sur ce point une concurrence de la part des campagnes livrées à leur discrétion absolue. Mais on ne saurait exclure, encore une fois, que certains parmi ces noms, dérivés de l'exercice d'un métier, se rapportent en fait à un mari décédé, car sans doute aucun, l'«arbalestery» ou la «charboneire» n'ont jamais été que les épouses d'artisans du type indiqué.

Il semblerait enfin que le plus vieux métier du monde n'ait pas échappé non plus à la diligence des taxateurs: au Bourg, «les femmes qui demourent ou Kreps» (5 sous de taxe) paraissent être réunies – et pour cause – à l'enseigne d'un établissement ainsi curieusement nommé, et quant à Loyse Merveilleuse, elle serait porteuse d'un de ces sobriquets flatteurs réservés généralement aux «belles filles» que périodiquement les édiles conscients de leurs responsabilités se résignaient à regrouper dans «la maison du siècle». Il n'est pas inutile d'ailleurs de souligner, à ce propos, que des femmes – seules – sont impliquées, honni soit qui mal y pense, dans ce qu'on est convenu d'appeler

aujourd’hui «l’hôtellerie». Deux cas sont à relever: dans le quartier du Bourg, Johanneta dite «la Goltschina» (taxée 20 sous) est l’hôtesse du Mouton (*hospessa*); il est vrai que son mari, décédé, Sigmund Goltschi, en avait été patron avant elle. Plus modeste, figure aussi à la Neuveville, pour 5 sous, «l’ostesse de la Berna» qui, sous couvert d’une faute probable de transcription du scribe, est à mettre en relation avec l’auberge à l’enseigne de l’Ours – *t’ ze Beren*.

Ainsi, dans une société à prédominance nettement masculine, au point qu’il faut se résoudre à ignorer sans rémission le «nom de jeune fille» des femmes mariées – sauf découverte fortuite des contrats de mariage –, un groupe assez substantiel de femmes vivant seules – 169 soit 15.7 % des 1076 feux recensés – affirme néanmoins une relative autonomie (non sans peine, puisque leur contribution globale, elle, de 1868 sous, ne représente que 7.34 % de l’ensemble, proportion inférieure exactement de moitié au rapport numérique!) [tableau n°3]. Ce ne sont pas seulement les veuves, pas toujours pauvres d’ailleurs, qui assument leur responsabilité de chef de feu; une mention doit être faite, à côté de celles déjà citées auxquelles une profession peut être reconnue sans hésitation, de personnes d’un statut particulier, en raison surtout du problème de méthode qu’elles posent, les servantes.

Ce sont, en la Neuveville: la servante de Pierre Bergier (charpentier); celle de Hensli Follare (fondeur de cloches); Johanneta, la servante de Domp Guineti; aux Hôpitaux, la servante de Pierre d’Arbel, «le salleir» (sellier); «la femme qui demeure enqui près de Nicod Hardi» (tailleur de pierre); Barbly, «enchief Jehan Bracza escoffey» (cordonnier); «la servante de l’encura d’Escuvillens»; celle de Jehan Schorro (notaire); celle de Nicod Souters (alias Jacky, pêcheur); «la Venaz inchié Jehan de Prez» (charpentier?); «la Venaz inchié Tocquet» (inconnu par ailleurs); au quartier du Bourg: Agnel, servante de la Ferwerra; Anthena, servante de Monsr. le vicaire; la servante de Domp Jehan Warens; en l’Auge, enfin, une femme «demeure enchief Jacob [Bliss?] schumacher ».

Au premier abord, je fus tenté d’intégrer ces quinze noms aux domiciles de leurs maîtres respectifs, ce qui aurait eu pour effet de modifier l’estimation du nombre des feux réels qu’on est en droit de bâtir sur celui des feux fiscaux, dont le critère demeure toujours quelque peu artificiel. A la réflexion, je n’en ferai rien. Les assujettis étaient en effet taxés sur la base d’un capital (si modeste fût-il), et non pas d’un revenu, et s’agissant en l’occurrence de forfaits bien modestes, on ne saurait envisager d’avoirs correspondants que sous la forme d’objets matériels – maison(nette), meubles meublants – impliquant une indépendance physique réelle, plutôt que sous l’aspect d’une réserve en numéraire susceptible de s’abriter au domicile du maître mais évidemment insoupçonnée des enquêteurs. Il convient donc d’attribuer à ces servantes un domicile réel et distinct de la maison où elles effectuaient leur service quotidien. D’ailleurs, on peut raisonnablement admettre que le personnel domestique partageant effectivement l’habitation des patrons

– et il y en avait très certainement – devait dépasser largement ce chiffre de quinze. En l'espèce, retenons que la servante d'Hensli Follare figure sous le chapitre de la Neuveville alors que ce dernier est domicilié au quartier du Bourg. Quant aux «servantes de cure» – j'en ai dénombré quatre –, elles représentent de toute manière un feu réel, en lieu et place de celui des ecclésiastiques qui échappaient à l'impôt.

Primauté du cuir

Les remarques formulées à propos du textile valent également pour le cuir si on les lit dans un miroir, c'est-à-dire à l'envers. La position des tanneurs ou mégissiers (un seul mot latin dans nos sources pour les désigner, *cerdones*), des pelletiers, à moindre titre des fabricants de chaussures (cordonniers, *sutores* en latin) est la contrepartie symétrique et négative de celle des artisans de la draperie. Importance numérique moindre, mais forte rentabilité fiscale, partant, forte productivité économique aussi, capitaux accumulés révélés par de hautes capacités contributives, autre mouvance linguistique, autre localisation des centres de fabrication, et sur le plan socio-politique, influence étendue dans la cité, aspect à discuter dans un autre paragraphe de ce texte [tableau n°1, 3, 6; annexe B].

J'ai exposé ailleurs³⁶ et je ne veux pas y revenir les raisons vite apparues d'une rentabilité d'un secteur de pointe lié à l'élevage, jadis important, des ovins, puis plus tardivement des bovins dans le canton de Fribourg. Celui de la tannerie, ou plutôt de la mégisserie ou chamoiserie (*Weissgerberei* en allemand), dont l'objet traité était les peaux écorchées de centaines et de centaines de moutons, chèvres, agneaux et chevreaux. Matière première vivante élevée sur place mais souvent originaire de zones plus éloignées où l'on n'hésitait pas à se rendre pour y faire emplettes de jeunes bêtes par trentaines (les «trentenaires»), par exemple à Genève, à la foire de Pâques. Mais plus loin encore, lorsque pour contourner des péages ou des embargos, il fallait aller trouver le cheptel en son lieu de véritable origine. On a la surprise alors de découvrir des noms tels que le Bugey, le Valromay, le Vivarais, le Viennois, le Dauphiné, centres d'élevage ovin dont des intermédiaires de Lyon ou Grenoble se faisaient les promoteurs. Est-ce hasard si un commerçant de Grenoble signe un contrat d'apprentissage pour son jeune garçon avec un *sutor* de Fribourg? On soupçonne des accointances plus reculées, en direction du sud, la Durance, la Provence.

L'économie médiévale connaît des détours parfois compliqués et inattendus. Ainsi ces moutons achetés à Genève, à Lyon ou à Grenoble, ramenés par petites étapes, en acquittant tous les péages, jusqu'à Fribourg, avaient pour fonction première de constituer un troupeau, de l'alimenter, dans lequel on puisait chaque année de quoi fournir l'étal du boucher et, du même coup, les fosses à tan de l'Auge ou de la Neuveville. Ainsi procédait l'Hôpital des Bourgeois dont les troupeaux de moutons, forts de quelques

centaines de têtes, hantaient en été les flancs du Kaiseregg ou du Gantrisch, hivernaient en hiver dans les méandres de l'Aar. On les tondait également, pour obtenir une laine «indigène», en fait franco-méridionale, de qualité moyenne à en juger par ses prix et que, curieusement, ne dédaignaient ni les tisserands fribourgeois, ni même ceux, on ne sait trop pourquoi, du val d'Aoste, en visite fréquente à Fribourg. Bref, cuir, viande, laine, ces trois éléments étaient liés intrinsèquement les uns aux autres et bien que par trois voies distinctes faisaient couler l'or dans le même chapeau, celui des *cerdones*, tanneurs ou mégissiers. La tonte de la laine s'opérait deux fois dans l'année, en mai et en septembre. Au bout de quelque deux ou trois ans, la toison de la bête sur pattes, soumise à l'influence délétère d'un climat humide, avait une tendance fâcheuse à se feutrer. C'était le moment venu de procéder à l'abattage, cent vingt ou davantage à la fois, et le cycle reprenait. Très vite, bouchers et tanneurs s'étaient avisés de récupérer sur grande échelle la laine des bêtes abattues pour la donner à tisser. Peut-être est-ce là l'origine commerciale de la draperie fribourgeoise, dépassant les limites d'une production domestique autosuffisante engrainée depuis fort longtemps mais sans ambitions. En tous les cas, les tanneurs fribourgeois apparaissent comme les commanditaires parmi les plus importants des tisserands, et ce à l'époque (1376) où cette industrie commence à se faire connaître sur les places extérieures. Ils avaient noms Bonvisin, Bugniet, Mossu, Praroman. On les retrouvera.

Il est avéré que l'article essentiel de la tannerie fribourgeoise était la basane, article de maroquinerie souple, qui trouvait preneur non seulement dans toute la Suisse mais encore à Strasbourg et surtout à Milan où il s'échangeait en quantités importantes contre les futaines de laine-coton.³⁷ Par la suite, non seulement les ovins, mais les bovins entrèrent dans la composition de ce courant d'exportation dont on ignore souvent dans le grand public qu'aujourd'hui encore il alimente une industrie italienne réputée telle que celle de la chaussure.³⁸ (Il convient de préciser toutefois que ce sont des peaux crues et non encore traitées que livrent maintenant les abattoirs de Fribourg.)

Quelques chiffres témoignent éloquemment de la position éminente occupée par les tanneurs. En troisième rang, financièrement s'entend, immédiatement après les détenteurs de la rente foncière et du négoce, ils figurent en tête de tous les métiers (j'ai dit plus haut que je rangeais les teinturiers dans la catégorie du négoce). Le nombre de feux qu'ils représentent est très inférieur à celui des tisserands (57 contre 139) mais leur produit fiscal moyen est de 46 1/4 sous (17 3/4 sous pour ces derniers), ce qui les situe à l'indice 195 (75 pour les tisseurs de draps) [voir tableaux n° 2, 5 et 6]. Parmi eux, 26 acquittent 55 florins soit un total de 2200 sous alors qu'un nombre à peine supérieur – 31 – n'en paye que 435 [tableau n° 5].

Une telle réussite sur le plan des affaires ne pouvait demeurer non plus sans retentissement dans l'univers de la politique. Ce n'est pas encore le lieu ici d'analyser la diversité des rapports et des influences qu'on peut déceler entre les degrés de fortune et

d'activité économique des contribuables inscrits sur ce rôle et leur rayonnement dans la cité. Mais qu'on sache déjà qu'un bon tiers des Vingt-Quatre ou membres du Petit Conseil dont nous est conservée la liste pour 1475 sont qualifiés de *cerdones*. Etant donné qu'un autre tiers est composé de «nobles», chevaliers ou donzels ou se disant tels, il faut convenir que la représentation laissée aux autres métiers s'est réduite à quelques places. Et quand on gratté un peu sous l'étiquette donzel ou *mercator*, on remonte à des ancêtres dont la notoriété fut acquise grâce à la richesse procurée par l'industrie des peaux. Les noms d'ailleurs de plusieurs de ces tanneurs, parmi les plus riches, nous sont familiers aujourd'hui encore. Ainsi Jean Reiff, Ulman et Willi Techtermann, payant chacun le plus haut forfait fiscal imposé, 5 florins. Comme pour les Bourquinet cités précédemment, on tient ici un exemple de continuité reliant le patriciat d'Ancien Régime à des réussites très concrètes atteintes d'abord à l'atelier et au comptoir.

La langue allemande l'emporte nettement chez les tanneurs, en parallèle à leur implantation majoritaire en l'Auge et en la Neuveville, quartiers préférés en raison sans doute de la proximité de l'eau abondante et renouvelée de la Sarine. Le phénomène est moins marqué chez les pelletiers, alors que les cordonniers semblent se répartir à égalité entre germanophones et francophones, ces derniers implantés en priorité au quartier des Hôpitaux, à la rue actuelle du Criblet où des fouilles archéologiques récentes ont révélé leur indiscutable présence.³⁹ [Voir en outre annexes A et B.]

Des professions plus ou moins lucratives

D'autres métiers sont évidemment moins représentés, moins rémunérateurs aussi. Ceux qui sont limités, dans leur exercice, par les besoins normaux d'une communauté, inextensibles par définition à moins que ne les relayent les débouchés de l'exportation, en l'occurrence inexistante ou problématique. On aura compris que je veux parler des secteurs de l'alimentation, du vêtement, du bâtiment, des métaux, de quelques services également. J'abandonne au lecteur le soin de vérifier par lui-même ces assertions grâce aux tableaux ci-joints. Je me bornerai à signaler seulement quelques particularités que présentent ces chiffres et leur interprétation.

En premier lieu, il n'y a pas de rapport numérique constant, entre le pourcentage d'individus exerçant tel métier et la productivité de cette branche. Il suffit de se reporter au tableau n° 6 pour s'en convaincre, au gré d'une distribution s'opérant très naturellement entre trois catégories d'indices, au-dessus de 100, entre 50 et 100 et au-dessous de 50.

Deuxièmement, si les métiers de l'alimentation paraissent relativement favorisés, tels que la boulangerie, la boucherie ou l'hôtellerie, on ne peut répéter à leur propos certains clichés vérifiés pour d'autres milieux urbains. Ainsi les boulangers et les bouchers, certes bien placés, n'occupent pas une situation comparable à celle de leurs confrères

de grandes villes de l'Occident médiéval, Paris, Londres, Bruges, etc. De même, les meuniers dont l'aisance proverbiale est mentionnée si souvent ailleurs, sont relégués dans une position bien médiocre à Fribourg. Dans ce cas précis, l'étroitesse et la sévérité des règlements communaux, la surveillance constante des édiles n'a pas laissé une grande latitude aux meuniers dans l'interprétation élastique des poids et mesures... Plus généralement, la classe moyenne n'était sans doute pas assez étoffée pour permettre aux intermédiaires de l'alimentation de profiter à plein d'une demande soutenue. Quant à la faible minorité en possession de ressources financières réellement élevées, elle était nantie, à proximité de la ville, de domaines ruraux accensés dont les redevances pourvoyait largement à sa subsistance.

Troisièmement, certaines localisations artisanales méritent éclaircissement [voir annexe A et B]. Celle des meuniers de l'Auge – 12 sur 13 – est fonction évidemment de l'utilisation de la force motrice du torrent du Gottéron comme celle, aussi, de l'unique meunier de la Neuveville l'est de la présence d'une chute d'eau le long du rempart jusqu'à la Grande Fontaine. Si l'implantation de la quasi-totalité des tanneurs en l'Auge et en la Neuveville n'a d'autre raison que la proximité des eaux de la Sarine (sans oublier non plus l'abondance de tan et d'écorces que leur valait le voisinage des charpentiers), l'agglutination en masse de ces derniers – 22 sur les 39 que comptait la ville – en la Neuveville laisse perplexe. A la réflexion, j'y trouve deux raisons: la sollicitation constante de ce corps de métier en raison de l'entretien suivi des ponts et des digues de la Sarine, le flottage du bois, aussi, procédé commode d'acheminement du matériau à travailler. Les chênes des forêts du domaine d'Illens, dont on faisait grande consommation à Fribourg, étaient précipités presque directement de leur lieu d'abattage dans les eaux de la Sarine pour être récupérés quelques kilomètres en aval.⁴⁰ L'occupation du Bourg par les bouchers – 23 sur 26 – n'est pas due à la concentration de la classe fortunée en une zone résidentielle mais à l'implantation dans ce quartier, dominant abruptement la Sarine, de la «tuerie» dont le sang des bêtes abattues s'évacuait ainsi commodément. Soit dit en passant, le péché écologique n'est pas que de nos jours. La Sarine, sorte de bonne à tout faire de l'industrie fribourgeoise, était souillée de tant d'immondices (résidus des fosses à tan, des bacs à teinture, eau de rinçage des draps) que Messeigneurs allaient chercher très en aval, c'est-à-dire après que la rivière se fut lavée dans l'Aar, à Lyss, à Aarberg, ou plus à l'ouest, à Cerlier, Nidau⁴¹, les poissons fins qu'ils se flattaien de faire goûter à leurs hôtes de marque.⁴²

Quatrième de ces observations, je remarque une relative dépréciation de certaines professions, contrastant curieusement avec le savoir-faire technique et les connaissances réelles qu'elles impliquent. C'est notamment le cas de tous les arts du feu: métallurgie du fer, du bronze et du cuivre, verrerie et céramique.

Analysons la situation de la ferronnerie. J'ai regroupé sous le terme de forgerons (*fabri*) non seulement les classiques maréchaux-ferrants et charrons (*currifrices*),

équitablement répartis entre les quatre quartiers de la ville, mais tout autant les artisans que les notaires désignent dans leurs actes de qualificatifs attestant leur haute spécialisation. Leur nombre, 40 au total, quand on le compare à celui de listes plus anciennes – 1415, 1445 – paraît être demeuré plutôt stable durant tout le XV^e siècle. Seule s'accentue légèrement la présence des fabricants de faux, plus étoffée en 1478 (9) qu'en 1445 (7), que j'ai comptés à part.

De ces 40 *fabri*, entendus au sens large du terme, ils sont 9 à acquitter 12 florins globalement; pris ensemble, ils versent en moyenne 20.6 sous chacun, ce qui est peu. Pourtant, on note parmi eux des spécialistes confirmés, originaires d'Allemagne le plus souvent (les patronymes allemands l'emportent): des serruriers (*schlosser* ou *serrarii*), des couteliers (*cutelatores*, *messerschmid*), des fourbisseurs ou forgeurs d'épée (*factores*, *furbissiatores ensium*), un fabricant de harnois (*harnischer*), un *ketteler* (forgeur et assembleur de maillons de chaîne?); est à mentionner, en outre, un préposé au martinet du Gottéron (marteau hydraulique à affiner la «loupe» de fer – *schwingendhammer* –, opération liée à la réduction et à la fonte du minerai de fer à Fribourg attestées dès le début du XV^e siècle au moins; cet instrument servait aussi au martelage – à froid – des faux selon le témoignage du chroniqueur Rudella).⁴³

Trois d'entre eux méritent surtout attention. Le premier est le dénommé Wilhelm Meder *der windenmacher*, *faber windarum*, originaire de Fribourg-en-Brisgau, c'est-à-dire un habile artisan monteur de crics à tendre les arbalètes. Cet appareil appelé en français cranequin, «winde» ou guindeau supplantait depuis les années 1440, en Allemagne du Sud et sur le territoire de la Confédération au moins, le commun treuil à moufle familier aux historiens de la Guerre de Cent ans. Qui n'a pas vu, dans les vignettes des anciennes chroniques, ce soldat confédéré, genou en terre, flèche entre les dents, tournant énergiquement à la manière d'un moulin à café ce manche recourbé, monté sur l'axe de son arbalète? Il ne s'agissait rien moins que d'un agencement de roues dentées de diamètres divers s'engrenant selon des rapports précis, ancêtre tout à la fois de la boîte à vitesses et du cric à voiture. Il apparaît que la ville de Fribourg en Suisse en fabriquait en série déjà dès les années 1440, à l'instar sans doute d'autres villes d'Allemagne du Sud mais très certainement en avance sur la France et l'Angleterre. Le deuxième de ces personnages s'appelle Guebhart, *windenmacher* également, lui aussi domicilié au quartier des Hôpitaux. Il est à noter par ailleurs que ces windes ou cranequins atteignaient un prix relativement élevé – 3 £, presque autant qu'une arbalète dont elles n'étaient qu'une partie auxiliaire devenue indispensable – et que leur qualité *trade mark* était certifiée par une empreinte scellée.⁴⁴

Le troisième larron vient aussi d'Allemagne, de Munich: Ulrich Wagner, un «favre», mais d'un genre tout à fait spécial puisque dit *factor orilogiorum*, c'est-à-dire horloger. En ce temps, monter un mouvement d'horlogerie consistait surtout à forger délicatement des roues, des pignons, des engrenages et toutes sortes de leviers finement

découpés. Fribourg comptait à l'époque au moins deux ou trois horloges publiques marquant et frappant les heures. Ces instruments étaient si essentiels au rythme des activités journalières et, finalement, à la discipline collective que la Commune nommait un maître responsable des horloges comme elle désignait un «maître des boîtes» (canons et arquebuses) ou un «maître des arbalètes». Le savoir-faire technique de ce Wagner était immense. Sa connaissance des principes mécaniques des leviers, des échappements, des rapports intimes des engrenages entre eux put se donner libre cours à l'occasion d'un incident lié aux guerres de Bourgogne. En effet, à Morat, dans la ville assiégée, le «maître des boîtes» Ulrich Wannere, inclus d'ailleurs dans ma liste des forgerons, perdit une main dans des circonstances mal connues, en manipulant sans doute un mélange de charbon de bois pilé (délivré par un «*kolli*» du Bürgerwald), de soufre (acheté à un Gênois ou Milanais aux foires de Genève) et de salpêtre (raclé sur les murs des étables du Haut-Simmental)⁴⁵, appelé communément par la suite «poudre à canon», nécessaire à la fabrication de ce que j'imagine avoir été des bombes ou grenades d'amateur dénommées *keygel* (le mot a donné *Kugel*). Comme ledit Ulrich



La main de fer
du «maître des boîtes»
(MAHF, Inv. n° 7611)

Wannere (ne pas confondre avec Ulrich Wagner) avait largement mérité de la petite patrie fribourgeoise, Messeigneurs ne l'abandonnèrent pas à son triste sort. Son moignon une fois cictréisé, il se vit gratifié d'une prothèse, véritable main artificielle AI, l'habilitant à exercer une préhension dirigeable, voire efficace.

Ce fut naturellement au «maître des horloges» Ulrich Wagner que fut confiée cette délicate et noble tâche. Ainsi l'atteste cet item des Comptes des Trésoriers (a° 1476): «Item a maistre Ulrich Wagner, maistre facteur dez reloges, pour une main qu'il a fait

a Uolrich maistre des boistez, ordonné per messrs. ou lueff de celle qu'il persist ou service de la ville en fesant les keygel, 11 florins videlicet 22 £».⁴⁶ Voilà donc un prototype de l'effigie célèbre de Goetz von Berlichingen témoignant, avec près d'un siècle d'avance, de la technique de pointe des métallurgistes allemands. La rémunération fut d'ailleurs à la hauteur du mérite de l'artisan. Onze florins d'or à 40 sous, soit 22 £, montant qui souligne à lui seul le degré de sophistication de l'appareillage qu'on ne peut de ce fait réduire au banal «crochet» de l'imagerie populaire. Vingt-deux livres, c'est une somme, dirons-nous. Malheureusement pour eux, des gens tels que Wagner ou Meder travaillaient au coup par coup. Les guerres dévoreuses de métal et broyeuses de chair humaine ne sont heureusement pas de tous les jours, et point n'est besoin de moult carillons pour tirer de leur sommeil quelque 140 braves tisserands.

C'est précisément ce que sert à démontrer ce rôle d'imposition, tous ces artisans du feu crachaient des étincelles mais ne roulaient pas sur l'or. Sans vouloir multiplier les exemples, on renverra le lecteur aux annexes où il découvrira le sort également médiocre des chaudronniers, miroitiers, lanterniers, verriers, fondeurs de cloche et monnayeurs, à la seule exception peut-être de rares orfèvres et potiers d'étain. Un artisanat de pointe, certes, mais «de luxe» auquel, toujours, fit défaut la demande soutenue d'une clientèle riche suffisamment représentée. Et vaincu d'avance par la concurrence virtuelle de grands centres, tels Bâle et Genève, voire Nuremberg et Milan, Strasbourg et Cologne: la distance, certes considérable en nombre de kilomètres, les séparant de Fribourg ne décourageait pas les marchands, bien plus mobiles que nous ne l'imaginons, de s'y approvisionner, tant que les articles à transporter restaient d'un poids relativement faible, et servis qu'ils étaient par tout un monde de commis, de rouliers qui prenaient leur temps.

On s'explique moins bien en revanche le recul évident de la position financière des fabricants de faux. Un seul y est taxé pour 1 florin et Jacques Bugniet, pour 1/2 seulement, lui qui, il y a peu, faisait partie du quadriga Gambach, Stadler, Aigre, Bugniet.⁴⁷ Il est au reste frappant de constater que plusieurs, parmi ces maîtres artisans hautement qualifiés, ont été plus ou moins assistés par les pouvoirs publics, souvent logés gratuitement dès leur arrivée, car souvent venus d'ailleurs. Tel était le cas du maître Antoine de Peney, sculpteur des stalles de la collégiale Saint-Nicolas, bien obligé d'œuvrer en qualité de simple charpentier dans les moments creux. Bénéficiant souvent d'avances «sur bon compte» ou, à l'extrême, d'un viatique au départ, quand pour finir le sol se dérobait sous leurs pieds.

En voici des exemples, empruntés aux Comptes des trésoriers:

«Item prestez au windenmacher sur les windes qu'il doit faire à la ville – 9 £» (a° 1481);

«Item a maistre Jehan le gissarre pour le subvenir en ses necessitez, venu sa grande povreté, ordonné per messrs. et à luy prestez – 6 £» (a° 1481);

«Item a Hans Kisling le harnischer, que messrs. ly ont prestaz por le sotenir en ses necessitez - 60 s.» (a° 1481);

«Item ay delivré a Antoine Kör le kesseler, que messrs. ly ont presté a cause de sa povreté et pour se mettre en chemin de conquesteir sa vie per honneur – 16 £» (a° 1481).⁴⁸

Les langues et la profession

C'est un fait avéré dès la protohistoire européenne. Les gens de métier se déplacent, en quête d'ouvrage certes et de matières premières à élaborer, mais tout autant parce que désireux d'apprendre encore et toujours au contact des autres. Ainsi allaient-ils de ville en ville, communiquant leur savoir et bénéficiant de nouvelles expériences enrichissantes. Parfois ce mouvement prenait une réelle ampleur, et tel un vol d'oiseaux migrateurs, se posait sur une branche de l'économie, sur un «créneau porteur».

D'où la cinquième et dernière remarque que je voudrais formuler. J'ai tenté de dresser un tableau [voir tableau n° 7 et annexe B], quartier par quartier, de l'appartenance linguistique des habitants de Fribourg en 1478. Bien évidemment, qu'il soit rappelé à ce propos qu'il est interdit de préjuger, à partir de la simple allure phonétique d'un nom de famille, encore moins du prénom qui l'accompagne, la langue maternelle de celui qui l'a porté. Question d'échelle: impossibilité absolue quand il s'agit d'un individu isolé; réelle probabilité quand le dépouillement porte sur des dizaines, des centaines d'unités. Je l'ai déjà suggéré à propos des gens du textile et du cuir, les premiers sont de toute évidence francophones, les seconds, germanophones. Mais il y a plus; les premiers sont aussi, en grande partie, venus de France, comme les deuxièmes des Allemands ou pour le moins d'outre-Sarine. Conséquence inéluctable de ce phénomène d'implantation: les immigrés récents ont tendance à regrouper sélectivement auprès d'eux des indigènes de la même langue, en provenance du plat-pays d'immédiat alentour. Je veux dire par là que le bilinguisme naturel sinon d'origine de Fribourg a pu varier en fonction de ces flux migratoires, et selon des nuances qui sont perceptibles jusqu'à l'échelon du quartier. En 1478, une légère mais évidente avance de l'allemand est probable à Fribourg [voir tableau n° 7]; presque à égalité dans les quartiers du Bourg et de la Neuveville, l'allemand l'emporte massivement pour sa part en l'Auge, le français quant à lui, un peu moins fortement mais nettement tout de même, dans la «bannière» des Hôpitaux. Cette prééminence relative de l'allemand est imputable, à l'origine, à la plus forte proportion d'individus de condition libre qui furent en mesure de s'établir sans problème aucun dans la ville, mais plus encore au XV^e siècle, je pense, à l'avance technologique des gens d'Allemagne dans des secteurs tels que la métallurgie, le cuir, la verrerie, la faïence, etc.

En contrepartie, je l'ai déjà souligné, une meilleure part revenait aux Français d'ouest ou du sud dans l'industrie du textile, surtout quand celle-ci visait un produit bon

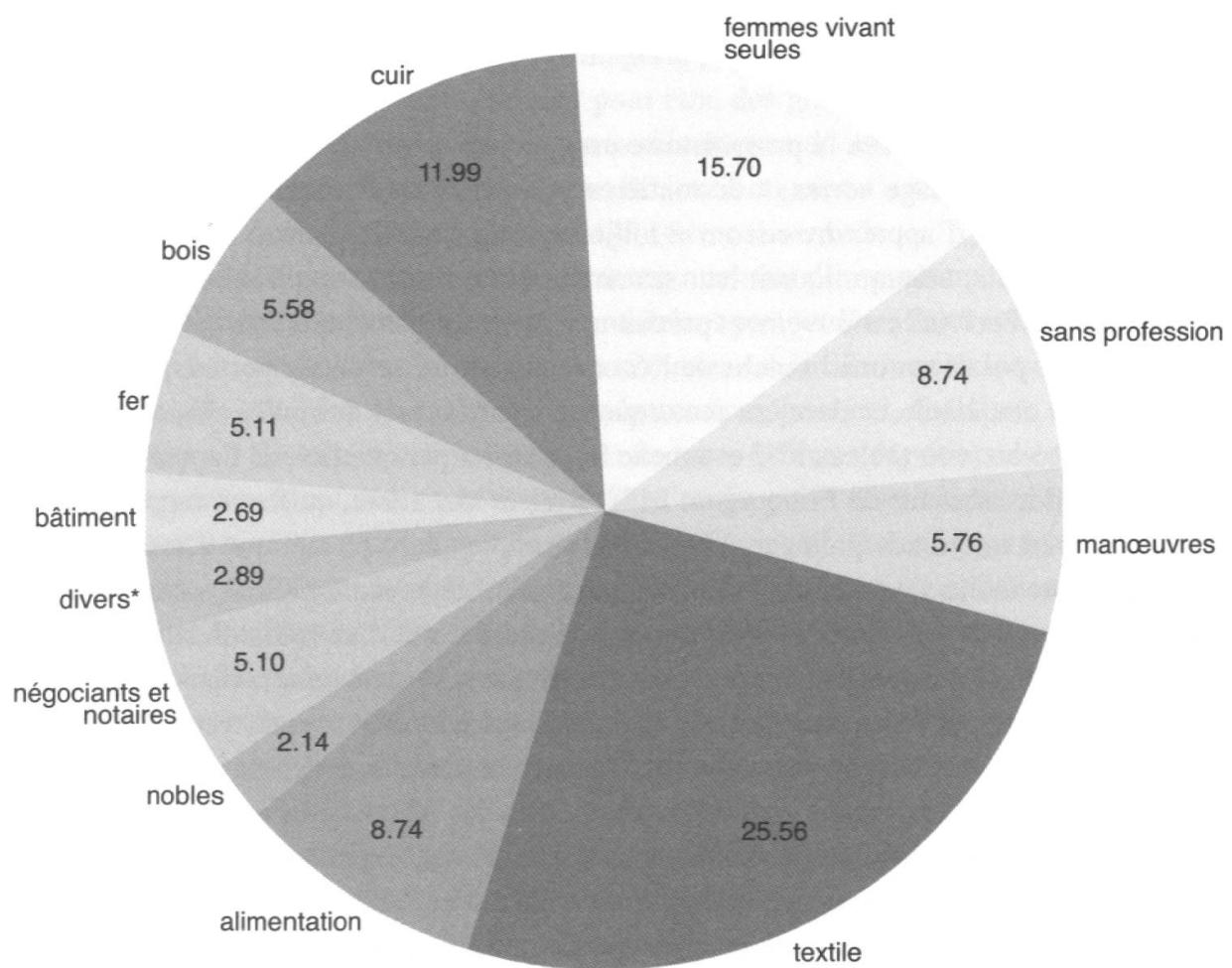


Fig. 1. Répartition en% des feux fiscaux taxés par catégories socio-professionnelles

* Divers: métaux non-ferreux (0.84), barbiers/chirugiens (1.49), huissiers (0.56)

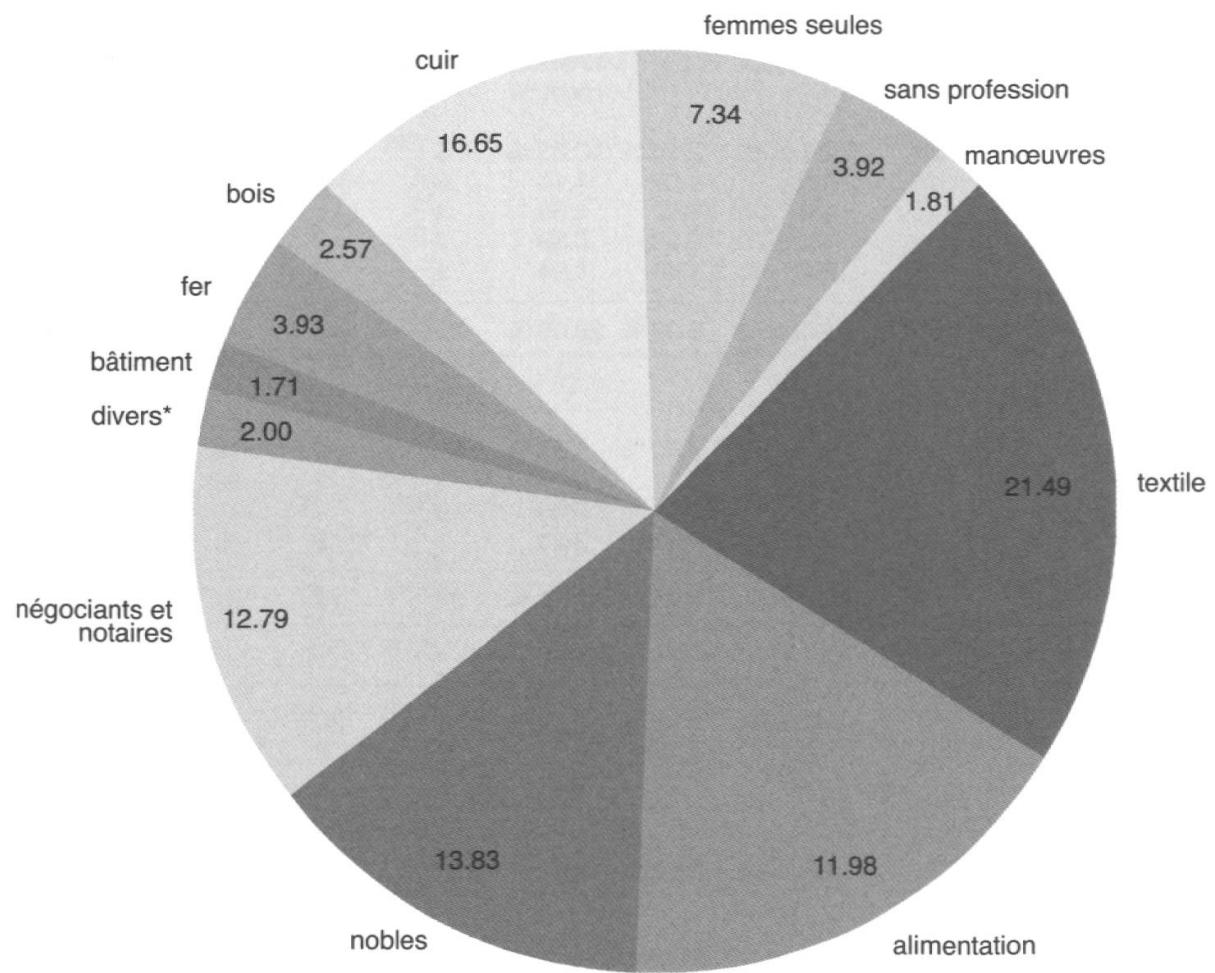


Fig. 1a. Pourcentage de la contribution globale revenant à chaque catégorie socio-professionnelle

* Divers: métaux non-ferreux (0.57), barbiers/chirurgiens (1.04), huissiers (0.39).

Tableau n°1**STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE FRIBOURG (1478)**

ENCADREMENT ET SERVICES	Chefs de feu	Contribution Popul.	% Finance- ment %		Hôpitaux	Neuveville	Auge	Bourg	Total
			%	%					
Nobles	23	3'520 sous	2.14 %	13.83 %	5	-	3	15	23
Négociants	44	2'825	4.08	11.10	8	5	8	23	44
Notaires	11	430	1.02	1.69	4	1	-	6	11
Huissiers	6	100	0.56	0.39	2	3	1	-	6
Barbiers/chir.	16	264	1.49	1.04	6	3	2	5	16
Subtotal	100	7'139 sous	9.29 %	28.05 %	25	12	14	49	100
ALIMENTATION									
Boulanger	40	1'510 sous	3.72 %	5.93 %	12	10	10	8	40
Meuniers	13	195	1.21	0.77	-	1	12	-	13
Bouchers	22	785	2.04	3.08	3	-	-	19	22
Hôteliers	19	560	1.77	2.20	7	2	5	5	19
Subtotal	94	3050 sous	8.74 %	11.98 %	22	13	27	32	94
MÉTIERS DU BOIS									
Charpentiers	37	425 sous	3.44 %	1.67 %	11	20	3	3	37
Menuisiers	11	85	1.02	0.33	4	2	3	2	11
Tonneliers	9	75	0.84	0.29	2	4	3	-	9
Divers*	3	70	0.28	0.28	-	1	1	1	3
Subtotal	60	655 sous	5.58 %	2.57 %	17	27	10	6	60

* Nautores (constructeurs de bateaux): 1 en l'Auge (20 sols); l'autre en la Neuveville (10 sols)

* Sabotier (*holzschumacher*) au Bourg (1 florin = 40 sols).

Tableau n° 1 (suite)

STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE FRIBOURG (1478)

MÉTIERS DU BATIMENT	Chefs de feu	Contribution Popul.	% Finance-ment %		Hôpitaux Neuveville Auge Bourg Total				
Maçons/poêl.	20	350 sous	1.86 %	1.37 %	12	4	3	1	20
Tuilier	1	10			1	-	-	-	1
Verriers	3	45			1	-	-	2	3
Potier	1	10			1	-	-	-	1
Paveur	1	5			-	1	-	-	1
Laternier	1	5			-	1	-	-	1
Miroitiers	2	10			-	2	-	-	2
Subtotal	29	435 sous	2.69 %	1.71 %	15	8	3	3	29
MÉTALLURG. FER									
Forgerons	40	825 sous	3.72 %	3.24 %	12	10	12	6	40
Fabr. faux	9	130			7	2	-	-	9
Potier de fer	1	10			1	-	-	-	1
Charrons	3	20			1	1	1	-	3
Scieur de long	1	5			-	1	-	-	1
Arbalétrier	1	10			-	-	-	1	1
Subtotal	55	1'000 sous	5.11 %	3.93 %	21	14	13	7	55
MÉTAUX NON FERREUX									
Chaudronniers	4	30 sous			-	3	1	-	4
Orfèvres	2	60			-	-	-	2	2
Potier d'étain	1	40			-	-	-	1	1
Bronzier	1	10			-	-	-	1	1
Monnayeur	1	5			-	-	1	-	1
Subtotal	9	145 sous	0.84 %	0.57 %	-	3	2	4	9

Tableau n° 1 (fin)**STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE FRIBOURG (1478)**

TEXTILE	Chefs de feu	Contribution Popul.	% Financement %	Hôpitaux	Neuve ville	Auge	Bourg	Total
Tiss. draps	139	2'471 sous	12.91 %	9.71 %	79	42	3	15 139
Tiss. toiles	11	130	1.02	0.51	3	6	-	2 11
Batteurs de laine	14	225	1.30	0.89	7	3	4	- 14
Tondeurs/foulons	39	870	3.62	3.42	15	16	6	2 39
Teinturiers	11	700	1.02	2.75	4	5	2	- 11
Cardeurs	4	90	0.37	0.35	3	1	-	- 4
Tailleurs	46	825	4.27	3.24	18	6	9	13 46
Bonnetiers	7	80	0.65	0.31	4	1	2	- 7
Cordiers	4	80	0.37	0.31	1	1	-	2 4
Subtotal	275	5'471 sous	25.56 %	21.49 %	134	81	26	34 275
CUIR								
Tanneurs	57	2'635 sous	5.29 %	10.35 %	3	18	34	2 57
Cordonniers	41	925	3.81	3.63	18	7	10	6 41
Pelletiers	20	440	1.86	1.73	6	3	4	7 20
Selliers	8	180	0.74	0.71	3	-	-	5 8
Parcheminierse	2	40	0.19	0.15	-	2	-	- 2
Ceinturier	1	20	0.09	0.08	-	-	-	1 1
Subtotal	129	4'240 sous	11.98 %	16.65 %	30	30	48	21 129
Manceuvres	62	460 sous	5.76 %	1.81 %	28	17	9	8 62
Femmes vivant seules	169	1'868 s.1 dn.	15.70%	7.34%	51	57	27	34 169
Sans profession	94	997 s.8 dn.	8.74%	3.92%	24	35	26	9 94
TOTAL	1'076	25'460 s.9 dn.	100%	100%	367	297	205	207 1'076

Tableau n° 2**CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES PAR IMPORTANCE NUMÉRIQUE**

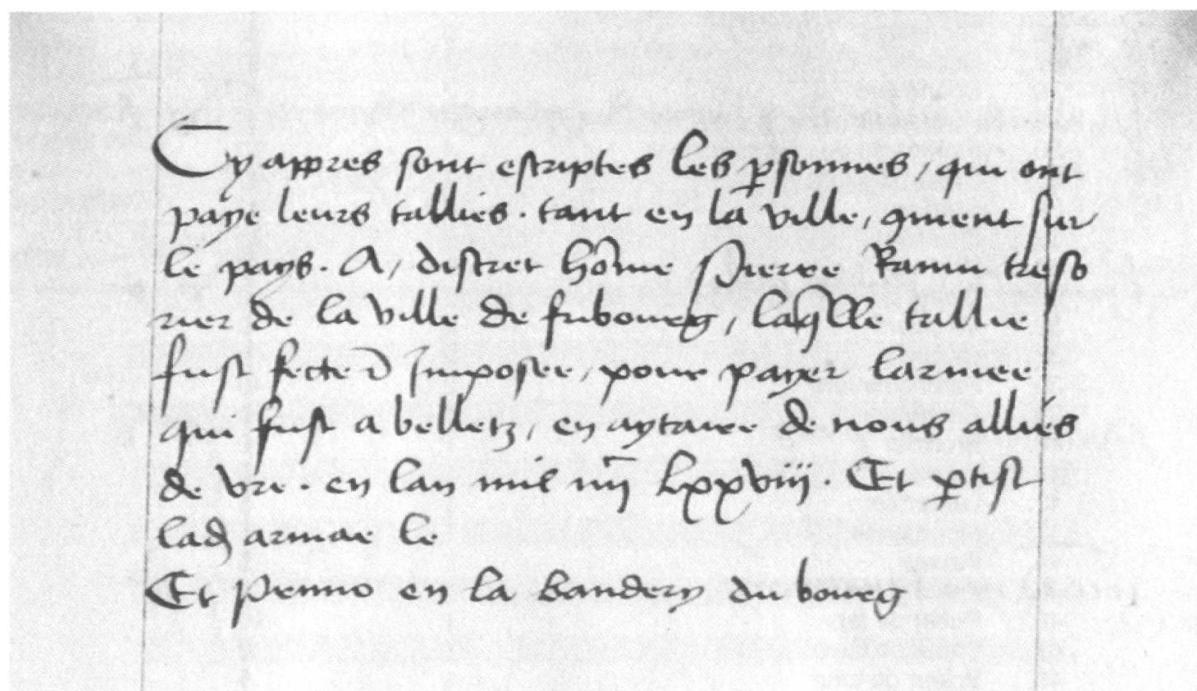
		Feux fiscaux	Contribution en sous
1.	Femmes vivant seules	169	1'868 s. 1 dn.
2.	Tisseurs de draps	139	2'471
3.	Sans profession	94	997 8 dn.
4.	Manœuvres	62	460
5.	Tanneurs	57	2'635
6.	Tailleurs	46	825
7.	Négociants & merciers	44	2'825
8.	Cordonniers	41	925
9.	Boulangers	40	1'510
10.	Forgerons	40	825
11.	Foulons/tondeurs	39	870
12.	Charpentiers	37	425
13.	Rentiers du sol («nobles»)	23	3'520
14.	Bouchers	22	785
15.	Maçons/poêliers	20	350
16.	Pelletiers	20	440
17.	Hôteliers/aubergistes	19	560
18.	Barbiers/chirurgiens/baigneurs	16	264
19.	Batteurs/peigneurs de laine	14	225
20.	Meuniers	13	195
21.	Clercs/notaires	11	430
22.	Menuisiers	11	85
23.	Teinturiers	11	700
24.	Tisseurs de toile	11	130
25.	Fabricants de faux	9	130
26.	Tonneliers	9	75
27.	Selliers	8	180
28.	Bonnetiers	7	80
29.	Huissiers/messages	6	100
30.	Fabricants de cardes, cartes	4	90
31.	Chaudronniers	4	30
32.	Cordiers	4	80
33.	Charrons	3	20
34.	Verriers	3	45
35.	Divers bois (2 nautonniers, 1 sabotier)	3	70
36.	Miroitiers	2	10
37.	Orfèvres	2	60
38.	Parcheminiers	2	40
39.	Arbalétrier	1	10
40.	Bronzier	1	10
41.	Ceinturier	1	20
42.	Lanternier	1	5
43.	Monnayeur	1	5
44.	Paveur	1	5
45.	Potier d'étain	1	40
46.	Potier de fer	1	10
47.	Potier de terre	1	10
48.	Scieur de long	1	5
49.	Tuilier	1	10
<hr/>			
TOTAL		1'076	25'460 s. 9 dn.

Tableau n° 3

STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DE LA VILLE DE FRIBOURG (1478)

BRANCHES	Feux fiscaux	en %	Contribution	en %
Textile	275	25.56	5'471 sous	21.49
Femmes seules	169	15.70	1'868 - 1 dn.*	7.34
Cuir	129	11.99	4'240 -	16.65
Cadres & services	100	9.29	7'144 -	28.05
Alimentation	94	8.74	3'050 -	11.98
Sans profession	94	8.74	997 - 8 dn.*	3.92
Manceuvres	62	5.76	460 -	1.81
Métiers du bois	60	5.58	655 -	2.57
Métiers du fer	55	5.11	1'000 -	3.91
Métiers du bâtiment	29	2.69	430 -	1.71
Métaux non-ferreux	9	0.84	145 -	0.57
TOTAL	1'076	100.00	25'460 sous 9 dn.	100.00

* Ces deux fractions en deniers s'expliquent du fait que les forfaits fiscaux de 5 sous s'appliquant aux plus pauvres ont été parfois âprement contestés et fait l'objet de remises partielles.



Les premières lignes du rôle: «Cy appres sont escriptes...»

Tableau n° 4**STRUCTURE ET INÉGALITÉ SOCIALE À FRIBOURG (1478)**

Forfait acquitté	Feux fiscaux	% du total	Montants	% du total
5 sous [1/8]*	365	33.92 %	1'810 s. 5 dn.**	7.11 %
10 - [1/4]	314	29.18	3'130 s. 4 dn.**	12.28
20 - [1/2]	174	16.17	3'480 -	13.67
-			-	
40 - [1]	115	10.69	4'600 -	18.07
80 [2]	56	5.21	4'480	17.60
120 - [3]	27	2.51	3'240 -	12.73
160 - [4]	7	0.65	1'120 -	4.40
200 - [5]	18	1.67	3'600 -	14.14
	1'076	100.00 %	25'460 s. 9 dn.	100.00 %

* Entre crochets: nombre de florins du Rhin au cours de 1 = 40 sous.

**Quelques contribuables - pas plus d'une dizaine - ont obtenu des rabais. Leur taxation définitive, inférieure à 10 sous ou 5 sous, les a fait ranger dans ces deux premières catégories par raison de simplification. Il s'agit ici de la monnaie de Fribourg, dite aussi «lausannoise faible» ou de «petits lausannois» [dont 5 font 3 gros de la «bonne monnaie coursable» à Lausanne ou au Pays de Vaud, le florin rhénan valant ainsi 24 gros]. Le lecteur ne doit pas oublier que les pièces frappés à Fribourg - gros, trésels, quarts - ont cours selon les estimations de la monnaie de compte lausannoise: 12 deniers, 4 deniers, 3 deniers, etc.

Tableau n° 5

FRÉQUENCE DES DIVERS FORFAITS FISCAUX SELON LES MÉTIERS OU STATUTS

Tableau n° 5 (fin)

Métiers/statuts	Forfaits en florins rhénans (1 = 40 sous)					Nombre de feux fiscaux	Total Florins
Récapitulation	5 4 3 2 1						
Subtotal I	18	7	19	25	47	116	272
Subtotal II	-	-	8	28	50	86	130
Subtotal III	-	-	-	3	18	21	24
Subtotal IV	-	-	-	-	-	-	-
Total:	18	7	27	56	115	223**	426*

* 426 florins = 17'040 sous [+ 8'420 = 25'460 sous ou 1'273 £ de la monnaie lausannoise
petie ou faible

** 223 = feux fiscaux s'acquittant en florins

Tableau n° 5 bis

FRÉQUENCE DES DIVERS FORFAITS FISCAUX SELON LES MÉTIERS OU STATUTS

Métiers/statuts	Forfaits en sous			Nombre de feux fiscaux	Total sous	Moyenne par feu (en sous)
	20	10	5			
Nobles	-	-	-	-	-	153.00
Négociants	3	10	5	18	185	64.20
Tanneurs	15	11	5	31	435	46.23
Tisseurs de draps	22	54	41	118 ¹	1'191 ¹	17.78
Boulangiers	9	7	4	20	270	37.75
Subtotal I	46	72	50	187	2'081	39.76
Femmes seules	18	21	109	157 ²	1'148 s. 1 dn. ²	11.05
Teinturiers	3	-	-	3	60	63.63
Foulons/tondeurs	8	17	4	29	350	22.31
Bouchers	3	8	1	12	145	35.68
Forgerons	8	14	9	31	345	20.63
Cordonniers	16	15	3	34	485	22.56
Tailleurs	10	17	11	38	425	17.93
Notaires/huissiers	3	6	2	11	130	31.18
Hôteliers	5	3	6	14	160	29.47
Pelletiers	3	8	4	15	160	22.00
Sans profession	8	32	43	88 ³	717 s. 8 dn. ³	10.61
Subtotal II	85	141	192	432	4'125 s. 9 dn.	18.00
Maçons/poêliers et divers bâtiment	9	9	9	27	315	15.00
Selliers	1	3	2	6	60	22.50
Chirurgiens/barbiers	4	3	5	13 ⁴	144 ⁴	14.62
Charpentiers	4	15	15	34	305	10.68
Menuisiers	3	3	5	11	115	15.00
Métaux non ferreux ⁵	1	5	4	10	90	14.16
Cartateurs	-	-	2	2	10	22.50
Peigneurs de laine	4	4	5	13	145	16.07
Sabotier	-	-	-	-	-	40.00
Fabricants de faux	3	1	4	8	90	14.44
Tisseurs de toiles	1	5	4	10	90	11.82
Cordiers	1	2	-	3	40	20.00
Subtotal III	31	50	55	137	1'404	14.96
Manoeuvres	2	24	36	62	460	7.42
Menuisiers	1	3	7	11	85	7.73
Bonnetiers	2	3	2	7	80	11.43
Tonneliers	-	6	3	9	75	8.33
Parcheminiers	2	-	-	2	40	20.00
Divers bois	1	1	-	2	30	15.00
Charrons	-	1	2	3	20	6.66
Ceinturiers	1	-	-	1	20	20.00
Subtotal IV	9	38	50	97	810	8.35

Tableau n° 5 bis (fin)

Métiers/statuts	Forfaits en sous			Nombre de feux fiscaux	Total sous	Moyenne par feu (en sous)
Récapitulation	20	10	5			
Subtotal I	46	72	50	187	2'081	39.80
Subtotal II	85	141	192	432	4'125	18.00
Subtotal III	31	50	55	137	1'404	15.00
Subtotal IV	9	38	50	97	810	8.35
Total:	171	301	347	853 *	8'420	23.66

¹Y compris un tisserand taxé à 6 sous.

²Sont comprises en outre dans ces chiffres, une femme taxée à 7 sous, une à 5.5 sous, une à 4 sous 7 dn., trois à 3 sous, deux à 2.5 sous et une à 2 sous, soit neuf femmes en tout.

³Sont comprises en outre, un homme à 8 sous 4 dn., un à 4 sous 11 dn., un à 4 sous, un à 3 sous 9 dn., et un à 1 sous 8 dn., soit cinq en tout ayant bénéficié de réductions de taxe.

⁴Y compris un baigneur taxé à 9 sous.

⁵Y compris les 3 feux d'un scieur de long, d'un potier de fer et d'un arbalétrier.

*853 = feux fiscaux s'acquittant en sous. Total général (223 + 853): 1'076.

Tableau n° 6**INDICE DE PRODUCTIVITÉ DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES**

Indice obtenu en divisant les parts en % du prélèvement total par celles en % du nombre des feux fiscaux, le résultat multiplié par 100 = 1.

CATEGORIES	% du prélèvement total	% du nombre des feux fiscaux	indice 100 = 1
I			
1. Nobles (rentiers du sol)	13.82	2.14	646
2. Négociants	11.10	4.09	271
3. Teinturiers	2.75	1.02	270
4. Tanneurs	10.35	5.30	195
5. Clercs/notaires	1.69	1.02	166
6. Boulanger	5.93	3.72	159
7. Bouchers	3.08	2.04	151
8. Hôteliers/aubergistes	1.25	2.20	124
II			
9. Cordonniers	3.63	3.81	95
10. Tondeurs/foulons	3.42	3.62	94
11. Forgerons	3.24	3.72	87
12. Tailleurs	3.24	4.27	76
13. Tisseurs de draps	9.71	12.92	75
14. Maçons/poêliers	1.35	1.86	73
15. Chirurgiens/barbiers	1.06	1.49	71
16. Métaux non-ferreux	0.57	0.84	68
17. Meuniers	0.79	1.21	64
18. Fabricants de faux	0.51	0.84	61
III			
19. Tisseurs de toile	0.51	1.02	50
20. Charpentiers	1.67	3.44	49
21. Bonnetiers	0.31	0.65	48
22. Femmes seules	7.33	15.69	47
23. Sans profession	3.92	8.82	44
24. Menuisiers	0.33	1.02	32
25. Mancœuvres	1.81	5.76	31

Tableau n° 7

RÉPARTITION DES CHEFS DE FEU PAR QUARTIERS ET SELON LEUR APPARTENANCE LINGUISTIQUE

Quartiers	Nombre de feux	% du total	Langue germanique	% du total	Langue française	% du total
Bourg	212	19.34	124	58.49	88	41.51
Hôpitaux	375	34.22	111	29.60	264	70.40
Auge	211	19.25	201	95.26	10	4.74
Neuveville	298	27.19	158	53.02	140	46.98
Total	1'096*	100.00%	594	54.20	502	45.80
						100.00%

* Feux réels (voir note au bas de l'annexe B)

Tableau n° 8

CHARGE FISCALE PAR QUARTIERS

Quartiers	Sous	%	Feux fiscaux	%	Indice*
Bourg	7'589	29.81	206	19.15	156
Hôpitaux	7'855	30.85	375	34.85	89
Auge	5'353	21.03	204	18.96	111
Neuveville	4'663	18.31	291	27.04	68
	25'460	100.00	1'076	100.00	100

* Indice: quotient du % de la charge fiscale par le % des feux fiscaux x 100.

Tableau n° 9

FEUX FISCAUX QUI ONT FAIT DÉFAUT ET ONT ÉTÉ SOMMÉS

Quartiers ou bannières	Nombre des feux défaillants	% du nombre	Montants en sous qui n'ont pu être récupérés	% du total
Bourg	17 / 206	8.25	75 / 7'589	0.99
Auge	90 / 204	44.12	650 / 5'353	12.14
Neuveville	88 / 291	30.24	620 / 4'663	13.30
Hôpitaux	66 / 375	17.60	260 / 7'855	3.31
	261 / 1'076	24.27	1'605 / 25'460	6.30

marché de large débouché; en deuxième lieu, aux gens de l'arc jurassien, franc-comtois et genevois, en ce qui a trait aux métiers du bâtiment (chicement rétribués d'ailleurs), j'entends par là principalement les tailleurs de pierre (Jordil, Hardi, Borgognon, Piquignier, Gallet, Gentillesse, etc). Paradoxe qui ne manque pas de piquant: ce sont des hommes du calcaire, taillant le dur, qui ont appris aux Fribourgeois, ces gens de la molasse, à tailler dans le mou.

«Faux nobles» et vrais possédants

J'en arrive enfin à inspecter le rang le plus élevé de la société urbaine fribourgeoise en 1478, distingué à la fois par sa richesse, son pouvoir et la considération sociale dont il jouissait. Bien que d'un point de vue taxonomique et par un scrupule de méthode me conformant strictement au vocabulaire des actes, je l'ai dédoublé en deux sous-classes, savoir les nobles (*nobiles*) et les négociants (*mercatores*), ces deux catégories n'en font qu'une en réalité, tant il apparaît que les origines de leurs membres se confondent le plus souvent ou s'interpénètrent étroitement.

J'appelle ici «nobles» ceux que les notaires qualifient dans leurs contrats, à tort ou à raison, de *domicelli* (donzels), moins souvent de *milites* (chevaliers). Ils ne sont pas les seuls, certes, à être riches mais le groupe que j'ai constitué à leur sujet est le seul à s'acquitter exclusivement en florins (88), aucun d'eux n'étant taxé en dessous du forfait de 40 sous [voir tableau n° 5]. Aussi la question se pose-t-elle immédiatement à leur sujet: sont-ils riches parce que nobles ou sont-ils devenus nobles parce qu'étant riches?

Les négociants ou *mercatores* sont plus mêlés. Plus nombreux d'abord – 44 feux contre 23 –, 26 d'entre eux acquittent globalement 66 florins mais 18, en revanche, des forfaits de 5, 10 et 20 sous pour un montant total de 185 sous. Les versements individuels moyens sont donc contrastés d'un groupe à l'autre, 153 sous pour les nobles, 64, la moitié moins en fait, pour les négociants (il y a aussi des merciers parmi ces *negociatores*).

Mais la distinction entre les deux groupes est artificielle, comme l'est aussi, dans une certaine mesure, celle qu'on est tenté d'introduire entre négociants et artisans. Car de même que des personnages tels que les Pavilliard, Praroman ou Bugniet sont dits aussi bien *mercatores* que *domicelli*, plusieurs *mercatores* sont fréquemment étiquetés de leur métier d'origine dans lequel ils se sont enrichis en passant du stade de simple producteur à la tâche à celui d'exportateur commanditaire, tels un Pierre Ramuz ou un Rolet Basset (pelletiers), tels encore un Nicod Perrotet (teinturier ou préparateur de draps) ou un Jean Mussilier (hôtelier).

Le trait commun qui les relie, tous ces *negociatores*, tant *nobiles* que *mercatores*, c'est le courant ascendant qui, dès la fin du XIII^e siècle, fait monter les plus entreprenants de l'artisanat au négoce, puis aux responsabilités politico-administratives. Aussi bien

n'a-t-on pas affaire ici à des nobles d'origine qui n'auraient pas cru déchoir en se livrant soudain à des activités de négoce ou d'entreprise, mais plutôt à d'énergiques artisans qui, successivement, passèrent de la pratique à la boutique, puis du comptoir à l'écritoire pour, au terme d'une ascension de deux ou trois générations, se voir appeler à siéger dans les conseils et les prétoires. Ne nous pressons donc pas de sourire en pensant que la quête des lettres d'armoiries ou de noblesse auxquels consentirent volontiers, surtout dans la première moitié du XV^e siècle, des empereurs besogneux – Sigismond et Frédéric – ait été principalement l'expression d'une naïve prétention. Il s'agissait bien davantage pour ces notables conscients de leurs responsabilités, lors des affaires traitées et dans les négociations qui les mettaient fréquemment au contact de comtes, de ducs, de prélates voire de souverains, de se présenter selon des formes protocolaires acceptables leur permettant de se situer, face à leurs interlocuteurs, à niveau sinon d'égalité, tout au moins d'étiquette et de valeurs partagées. Cela n'est pas sans rappeler quelque peu le cas de nos officiers supérieurs de milice qui, hiérarchiquement, ignorant le grade de général en Suisse, se font désigner de la sorte lorsqu'ils sont mis en présence, sur sol étranger, de chefs ou dirigeants qui leur sont effectivement comparables. Inutile de préciser, néanmoins, que cet accès aux rangs de la noblesse, fût-elle nominale, se payait et, probablement, fort cher. Quand je dis «faux noble», je ne m'exprime pas en moraliste grognon, dépeignant des «caractères»; je suis plutôt un entomologiste amusé, curieux de distinguer un «faux bourdon» d'un vrai.

Cette société fribourgeoise des XIV^e et XV^e siècles, qu'il faut croire épanouie d'une réussite économique certes éphémère mais sans précédent, est emmenée par un dynamisme qui tolère l'ouverture. Ces producteurs-négociants qui se hissent presque d'un coup jusqu'aux étages supérieurs ne ferment pas la porte derrière eux, ni ne poussent par la fenêtre les derniers tenants d'une hiérarchie féodale vermoulue. Le temps du patriciat n'est pas encore venu.

Il vaut la peine de rapprocher la liste des *nobiles-mercatores*, telle que je l'ai extraite du rôle de la taille, du catalogue officiel de 1475 où sont consignés pour cette année les détenteurs élus ou désignés des pouvoirs politiques et administratifs. Je reproduis d'abord les noms des membres du collège ou conseil des Vingt-Quatre, la plus haute autorité exécutive de la ville, dans sa composition de 1475. Je juxtapose à droite, à même hauteur, les titres et professions qui leur reviennent d'après mes recherches, avec l'indication de la taxation fiscale correspondante (seuls deux noms ne réapparaissent pas en 1478: Hugonin Bosset et Richard Loschard). De ces vingt-quatre personnages, neuf ont eu droit au qualificatif nobiliaire. Ce sont:

1. Peterman Pavilliard, avoyer, <i>mercator domicellus</i>	5 florins
2. Rodolphe de Vuippens, ancien avoyer, <i>miles</i>	5
3. Willerme d'Avry, <i>domicellus</i>	4

4. Jacques Bugniet, <i>mercator [cerdo], domicellus</i>	2
5. Peterman de Faucigny, <i>miles</i>	5
6. Pierre Mossu, <i>mercator [cerdo], domicellus</i>	5
7. Heinrich de Praroman, <i>mercator, domicellus</i>	5
8. Wilhelm de Praroman, [<i>mercator</i>], <i>nobilis</i>	4
9. Jacob Velga, <i>domicellus</i>	5

De ces neuf «nobles» deux sont de race authentique, parce que de plus haute ascendance, soit Jacques Velga et Rodolphe de Vuippens, et encore, une appartenance probable à l'ancienne ministérialité des Habsbourg est leur seule garantie nobiliaire. Maintenant, si je me reporte au rôle de la taille, sur les 23 feux nobles annoncés (et qui comprennent les 9 précités), seuls les trois membres de la famille d'Englisberg avec Antoine de Gruyère, seigneur d'Aigremenont, auraient droit à cette appellation authentique. Les Velga s'y raccrocheraient éventuellement par le biais des anciens Duens éteints dont ils ont jadis relevé le fief en épousant une de leurs filles. Les Avenches sont échappés des robes de l'évêque de Lausanne, dont ils étaient, eux aussi, des ministériaux ou «maires», très prisés cependant des bourgeois de Fribourg de par leur rôle d'intermédiaires dans l'approvisionnement en blé tiré des greniers de l'évêque. Au total, 9 seulement des 23 aristocrates taxés pouvaient se prétendre d'une noblesse sinon authentique du moins d'ancienneté et de tradition mais deux de ceux-là, en tout et pour tout, «faisaient de la politique». On notera, en particulier, l'exclusion des Englisberg (Dietrich, il est vrai, accomplitra des missions diplomatiques au service de la Ville en 1478/1479).

Pour le reste, les Avry, Bugniet, Mossu, Pavilliard, Praroman, pour donzels qu'ils se nomment, sont tous issus de la roture, des milieux du cuir surtout, des parvenus en quelque sorte mais au sens précisément «noble» du terme, puisque que ce sont les mérites professionnels et l'argent honnêtement gagné qui leur ont permis d'acquérir un titre nobiliaire. Mossu était, semble-t-il, le plus riche d'entre eux. Gambach, mort en 1474, fournit un brillant exemple de ces promotions rapides, représenté encore par sa veuve dans le rôle de taille; il excellait dans la production et l'exportation des faux, favorisées par le développement de l'économie herbagère; il forgeait aussi pour le compte des Allemands, Souabes de Kempten ou d'ailleurs, qui trouvaient à Fribourg et l'énergie hydraulique (martinet) et le combustible à bon compte. Le donzel Zebolt de Praroman était, dit-on, si méfait que son père le confia tout enfant au médecin Erasme Wilhelmus de Stettin⁴⁹ qui rectifia sa bosse, pas assez néanmoins pour que s'en écoulât toute la malice dont un reste fit de lui un efficace et redoutable blatier ou trafiquant de blés (il percevait suffisamment de dîmes pour cela). Remarquons au reste que ces aristocrates de nouvelle mouture maintenaient de bons et d'étroits contacts tant avec des nobles plus avérés qu'avec des roturiers en mal d'ascension comme eux. Par le biais d'alliances matrimoniales, ils sollicitaient la main des premiers mais ne refusaient pas

la leur aux seconds. Tels les Praroman, mariés tout à la fois aux nobles d'Avenches et à un Berhart Chouce, notaire et chancelier d'Etat.⁵⁰

Reprenez la liste des Vingt-Quatre. A partir du n° 10, on ne compte plus désor mais que des roturiers, néanmoins toujours très proches, et par leur métier, et par leur niveau de fortune, des «nobles» qui les précèdent et qu'ils talonnent. Ce sont:

10. Nicod Adam junior, <i>cerdo</i>	1 florin(s)
11. Rollet Basset, <i>pelliparius, mercator</i>	4
12. Hugonin Bosset, <i>mercator</i>	?
13. Hensli Feguilli, <i>mercator</i>	2
14. Heini Frieso, <i>tinctor</i>	2
15. Ulman de Garmanswil, <i>cerdo</i>	5
16. Jehan Guglemburg, <i>cerdo</i>	2
17. Marmet Guglemburg (fils dudit Jean)	2
18. Richard Loschard, <i>textor</i>	?
19. Jehan Mestraul, <i>hospes</i>	3
20. Jehan Mussillier, <i>hospes</i>	4
21. Nicod Perrotet, <i>mercator, tinctor, preparator pannorum</i>	3
22. Pierro Ramu, <i>mercator, pelliparius</i>	3
23. Ullman Tocherman, <i>cerdo</i>	5
24. Willi Tocherman, <i>cerdo</i>	5

Prééminence incontestée du cuir, disais-je plus haut, les *cerdones* dominent par le nombre, ils sont les plus riches surtout. Significativement, les frères Techterman ferment la marche, alliés de Berne, des Confédérés, dont le rôle fut décisif lors des guerres de Bourgogne comme après. Combien paraît faible en revanche l'influence du textile, à l'exception de deux *tinctores* (mais qui teignent aussi les peaux, ne l'oublions pas), à moins que quelques-uns de ces *mercatores* ne dissimulent en fait des commanditaires de tisserands.

Les mêmes conclusions se dégagent du constat d'identité étendu aux quatre bannerets ainsi qu'aux vingt-quatre «secrets» (à ne pas confondre avec les Vingt-Quatre du Petit Conseil), tels qu'ils ressortent aussi de la liste officielle de 1475⁵¹ et qu'on les retrouve, taxés, dans le rôle de 1478. Les quatre bannerets étaient:

- bannière du Bourg: Johan Strowsack, *mercator*, 5 florins
- bannière de l'Auge: Hensi Furer, *cerdo*, 2
- bannière des Hôpitaux: Yanny d'Avry, hôtelier de la Croix-Blanche, 2
- bannière de la Neuveville, Jacob Kempf (1), jadis *tinctor*, sa veuve est taxée pour 1.

Avec les bannerets, les «secrets» représentaient le nœud réel du pouvoir politique à Fribourg par la faculté qui leur était reconnue pleinement, en vertu de la Constitution de 1404, de modeler à volonté les différents corps électoraux. Six «secrets» accompagnent le banneret de chaque quartier, séparés en deux groupes distincts; les deux premiers sont les convocateurs à l'Assemblée du Dimanche secret précédant celle du 24 juin, les quatre suivants les convocateurs à la réunion électorale de cette même date (fête de Saint Jean-Baptiste).⁵² La liste de 1475 s'ordonnait ainsi:

1. Bannière du Bourq

Jacques Mursing, *notarius*, 3 florins
 Hansi Espagniod, *carnifex* (boucher), 2
 Jacques Arsent, *mercator*, 3
 Niclaus Helbling, *mercator*, 3
 Jehan Hirser, *pelliparius*, *magister ministerii*, 2
 Guillaume de Villié, alias Castrod, *pelliparius*, 2

2. Bannière de l'Auge

Peter Zoffinger, *textor* (?), taxé ?
 Nicod Goltschis (†), jadis *cerdo*, sa veuve taxée 10 sous
 Hensli Reiff, *follator*, *preparator pannorum*, 2 florins
 Jegka von Garmeswil, *cerdo* (indivis avec son frère Ulman), 5
 Jehan Studer, *cerdo*, 3
 Ruoff Fullistorf, *sutor* (cordonnier), 2

3. Bannière des Hôpitaux

Nicod Bonvisin, *textor*, 2 florins
 Guillaume Gruyère, *notarius*, 1
 Pierre Stadler (†), jadis *falcifex*, sa veuve taxée 20 sous
 Jean Bonjour (junior), *pergamentor*, 20 sous
 Huguet Gurnel, *tonstor pannorum*, 2 florins
 Uly Fetterling (alias Hugo?), *pistor* (?), 1

4. Bannière de la Neuveville

Rolet Adam, *cerdo*, 2 florins
 Jehan Gribollet, *textor*, *magister ministerii*, 1 florin
 Jehan Bourgeoy, *mercator*, *tinctor*, 10 sous
 Cuno Foguilly, *preparator pannorum*, 1 florin
 Jacob Zeugly (†), *preparator pannorum*, jadis *follator*, taxé ?
 Hensli Filling, *preparator pannorum*, 20 sous

L'éventail des métiers paraît plus ouvert du côté des artisans du textile, la part du cuir moins élevée, quoique encore supérieure à 20 %, mais l'aisance financière, voire la fortune, demeure le critère de sélection. Qu'on n'aille pas voir dans bannerets et secrets une sorte de contrepoids démocratique aux aspirations aristocratiques d'un Petit Conseil noyauté par les nobles. Il existait certes une disposition constitutionnelle qui interdisait aux seigneurs de devenir bannerets. Mais entendons par ce mot des titulaires de fiefs inféodés à des souverains étrangers, comme pouvaient l'être les Avenches, ou l'avaient été des Englisberg ou des Velga. «Nobles», en fait, bannerets et secrets rêvaient tous de l'être.

Quelques propositions en guise de conclusion

Les quelques traits suivants dégageront, sans la caricaturer, l'essentiel d'une vision panoramique offerte par le rôle de taille.

1. L'exactitude des percepteurs permet de prendre le chiffre de 1076 feux fiscaux pour base d'une estimation raisonnable de la population de la ville de Fribourg en 1478. Compte tenu de quelques indivisions entre frères ou entre parents et enfants, il est permis de retenir valablement un nombre de 1096 chefs de feux réels [voir note en fin de l'annexe B]. Je ne me risquerai pas à affecter ce résultat d'un coefficient quelconque.⁵³ Il faut souligner toutefois que la multiplicité des ateliers artisanaux, si sommairement équipés qu'ils aient été, implique en même temps celle de «compagnons», d'apprentis ne figurant pas dans la liste fiscale; ils s'ajoutent ainsi au croît naturel des familles et compensent en grande partie l'effet réducteur de la vie urbaine sur la dimension des foyers. D'autre part ont été passés sous silence les communautés religieuses, les familiers et hôtes de l'Hôpital, quelques familles juives probables et la domesticité sans doute importante de maisonnées – une bonne vingtaine au moins – au train de vie aristocratique (nous avons vu par ailleurs que seuls étaient à figurer dans le rôle les domestiques menant une existence réellement séparée et distincte de celle de leurs maîtres). Un chiffre global de 5000 habitants – au reste habituellement retenu dans la littérature – me paraît justifié et doit être admis pour un minimum.

2. Indubitablement, cette ville est bilingue, présentant même une légère prédominance de l'allemand (les élites politiques semblent en revanche êtres demeurées en majorité francophones), dont la raison ne découle pas seulement d'une situation de ville frontière mais en grande partie aussi d'un apport important d'artisans spécialisés venus d'outre-Sarine et de l'Allemagne tout entière.

3. A la prépondérance de l'élément germanophone se rattache vraisemblablement une suprématie économique des métiers du cuir. Bien que le textile continue d'être encore le second pilier de l'industrie d'alors, il est indéniable qu'un certain mythe de la draperie fribourgeoise doit être réévalué à la baisse. C'est une des évidences manifestes

qui se dégagent de tous ces chiffres. Le traitement des peaux fines (ovines) nommées basanes requérait moins de main-d’œuvre que le textile, quoiqu’à un plus haut degré d’efficacité et la plus value qui s’en recueillait était bien supérieure. En un mot, l’industrie du cuir apparaît beaucoup plus productive. Il n’est pas impossible qu’une certaine tension politique régnant à Fribourg avant et après les guerres de Bourgogne entre les alliés déclarés des Confédérés et les sympathisants de la Savoie se soit superposée à cette sorte de bipolarité commerciale du cuir et du drap.

4. L’avantage du cuir se révèle en outre dans la composition des Conseils au sein desquels la profession jouit d’une forte représentation. Les grosses fortunes qui se sont édifiées grâce à l’exportation des peaux traitées ont permis une ascension rapide, sociale et politique, de lignages faisant figure, en 1478, d’ancienneté, tels que les Avry, Bugniet, Mossu, Praroman. Ces origines, sans doute jugées malodorantes au gré des narines de représentants plus autorisés de l’antique noblesse, se sont dissimulées d’abord sous l’étiquette commode de *mercatores* pour se sublimer enfin par l’acquisition de titres nobiliaires. En 1478, de nouveaux lignages issus du cuir également, les Techtermann, les Guglembert, les Ramu font irruption dans la vie politique et s’imposent à leur tour.

5. Politiquement et socialement, le microcosme fribourgeois demeure cependant ouvert, emporté par un dynamisme vainqueur, pas encore soucieux de conserver jalousement les atouts d’un jeu que les grands bouleversements géostratégiques du XVI^e siècle vont renverser de fond en comble. Pour l’heure, c’est un club de riches, de l’efficience, une plutocratie plutôt qu’un patriciat. Aux membres de cette oligarchie, il paraît parfaitement naturel et sain de se coopter entre soi – le système électoral défini par la Constitution de 1404 revient à cela – puisqu’on se connaît et qu’on s’apprécie mutuellement, contrats de mariage et stratégie matrimoniale à l’appui. Dans cette perspective, «les plus utiles et les plus profitables» sont évidemment les moins pauvres, l’argent gagné est preuve de compétence et d’efficacité. Il ressort ainsi à l’évidence que le catalogue officiel des membres des Conseils les plus élevés – XXIV, LX et «secrets» – est un calque à peine voilé d’un rôle fiscal tel que je l’ai publié. Les pouvoirs sont très précisément concentrés dans les mains des *nobiles* et *mercatores* (en osmose les uns avec les autres), classe de *happy few* happant dans son sillage le *top* des artisans les plus aisés, ceux qui ont réussi à se muer en négociants commanditaires.

6. Ce système n’est point détestable, ni forcément stupide, à une condition cependant, celle de ne pas écraser les moins doués, ou les moins chanceux. Or, sous ce rapport, le jugement ne peut être que nuancé. Fribourg eut ses pauvres, c’est évident. Si le forfait inférieur de 5 sous était versé, comme je le pense, par tous ceux dont l’avoir minimum ne dépassait pas 25 £, il faut donc admettre que 34 % de la population urbaine – une famille sur trois – était guettée par la pauvreté. D’un autre côté, ce sont 24 % des feux fiscaux, proportion notablement inférieure, 261 en valeur absolue, qui se sont montrés défaillants et que l’autorité a dû sommer de payer ou acquitter. De plus, il est

à souligner que parmi ces récalcitrants, tous n'étaient pas pauvres, tant s'en faut: Tschan Reiff, le tanneur de l'Auge, était taxé à 5 florins! Or le montant en souffrance ne représente que 10 % de la facture globale, soit 126 £ dont 46 £ ont été finalement récupérées. Une perte nette de 80 £ sur un total exigible de 1273 £, juste 6 %, c'est peu.

C'est le lieu ici de dissiper un malentendu, fondé sur une méconnaissance des chiffres et de leurs rapports réels. Quand on envisage le tableau n° 4, il est vrai que 80 % des assujettis se situent à l'intérieur de la fourchette des forfaits allant de 5 à 20 sous. Seuls 20 %, payant des forfaits supérieurs de 1 à 5 florins, peuvent être qualifiés de riches, voire très riches. Mais enfin, si j'ai fixé le seuil de la pauvreté au niveau de la taxe forfaitaire de 5 sous, correspondant à un avoir minimum global de 25 £, il reste qu'en dessus du niveau fatidique, des versements à forfait de 10 et 20 sous se rapportent à des avoirs qu'on est en droit de graduer, semble-t-il, de 25 à 500 £ par analogie avec la taille de 1445 dont l'imposition sur la fortune au taux de 1 % rangeait les 86 % de la population dans la tranche de fortune des 0 à 500 £ (28 % en dessous de 25 £)! Une connaissance plus exacte des valeurs et des prix constatés à l'époque permet de revaloriser des chiffres faibles sans doute en valeur absolue mais relativement beaucoup plus hauts. Je répète que la valeur d'une maison en bois n'excédait pas 25 £, et non par hasard ce chiffre fut défini, en 1445, comme l'avoir minimum au-dessous duquel autant valait ne rien déclarer sinon sa propre personne, possible seulement de l'impôt *pro capite*. La valeur d'une maison cossue en pierre, chapeau de tuiles sur la tête, ne dépassait pas 100 à 150 £. Je cite encore, à titre d'exemple, toujours, cet autre «maître des boîtes» estropié lors de la bataille de Morat, Gabriel Dietel, d'Ulm, qui plutôt que de se laisser entretenir par Messeigneurs au bord de la Sarine préféra regagner ses Allemagnes et se déclara satisfait d'un capital de 108 £, montant – honnête sans plus – correspondant au viager qu'on lui assignait.⁵⁴ C'est dire, en conséquence, qu'entre 25 et 500 £, on commençait pour le moins de s'éloigner de la misère pour gagner les rives de l'aisance. Entre le tiers de la population réduit au minimum vital ou presque et le cinquième vivant dans l'abondance, il y avait tout de même place pour une classe moyenne dépassant quelque peu les 46 %.

C'est dire aussi que les quatre cinquièmes de ces citadins qui n'avaient à supporter qu'à peine un tiers de l'imposition globale ne devaient pas ce rapport exceptionnel à une misère profonde; sans doute les forfaits ont-ils été aménagés en sorte que les plus riches assument la plus grosse part de celle-là.

Mais, dira-t-on, au-delà de 500 £, avec plusieurs milliers de livres, que faisait-on de tout cet argent? Il importe alors de ne pas oublier les investissements des riches dans la possession foncière, dans les campagnes d'alentour, suivant un rayon de 10 à 18 kilomètres à partir des murailles de la ville, ce qu'on appelait les Anciennes Terres sur lesquelles Messeigneurs exerçaient une domination de fait sinon de droit. Tous ces marchands-artisans huppés, rehaussés ou non de titres nobiliaires, étaient en réalité d'authentiques seigneurs fonciers (*les Zinsherren*), perceuteurs de rentes et de droits

divers, bénéficiaires de grasses dîmes usurpées, et c'est la terre qui leur valait une estimation si haute, en partie exagérée, de leur fortune. Cette inégalité dans les chiffres, pour criante qu'elle fût, réservait certes la grande richesse à une minorité mais n'impliquait pas nécessairement la pauvreté de la grande majorité. Gardons-nous des erreurs de perspective!

7. Enfin, il convient de rectifier une certaine «topographie» de la Fribourg médiévale. Contrairement à une idée reçue, une opposition se manifestait déjà, économiquement et socialement, entre une partie «haute» et une partie «basse» de la ville. Le tableau n° 8 montre, globalement, que les quartiers du Bourg et des Hôpitaux jouissaient d'une situation relativement favorisée. L'Auge et la Neuveville, probablement en raison de leur désertion, depuis deux ou trois décennies, par les artisans du textile, les tisseurs de draps en particulier – phénomène marqué davantage pour la première que pour la deuxième –, étaient à la traîne, et la faible rémunération des charpentiers et des menuisiers contribuait à cette dépréciation relative. Le plus grand nombre d'«actes de défaut de biens» [voir tableau n° 9] le prouve aussi, indirectement. Le clivage entre une Basse-Ville laissée pour compte de la modernisation et une Haute-Ville bénéficiaire avant tout de la construction de nouveaux ponts et du déplacement des axes routiers n'est donc pas imputable uniquement à la révolution industrielle, ses racines sont sans nul doute, pour une part au moins, bien antérieures.

N. M.

Notes

¹ Le cœur de ce travail a fait l'objet d'un exposé dans le cadre d'un séminaire de recherche de l'Université de Lausanne (section d'histoire médiévale) dirigé et animé conjointement par les professeurs Agostino Paravicini Baglioni et Jean-François Poudret, que je remercie ici de leurs constants et bienveillants encouragements.

² Albert Büchi, «Freiburgs Anteil am Bellenzerzug von 1478-1479», 35. *historisches Neujahreblatt für das Jahr 1929*, herausgegeben vom Verein für Geschichte und Altertümer von Uri. Uri 1929, pp. 1-30.

³ Pour Bellinzona.

⁴ «En aide» (*adjutorium*).

⁵ En blanc dans le texte. En fait le 1er décembre 1478. Cf. A. Büchi, art. cit., p. 3.

⁶ Très exactement, ce manuscrit comprend 3 cahiers de 44 (cahiers 1 et 2) et 24 feuillets (cahier 3), soit 224 pages, écrites à l'encre au recto et au verso (pp. 1, 2, 80-88; 96, 124, 150, 157, 160, 163-174; 195-196, 203, 208, 213, 223-224 blanches); 3 col. irrégulières par page, séparées par deux traits verticaux à l'encre, tracés à main levée (dans la colonne de gauche, le plus souvent vide, sont indiquées en fin de volume, dans la partie consacrée aux contribuables défaillants sommés, des abréviations, «*solvit*», «*solvit incontinenti*»; col. centrale: désignation des assujettis; col. de droite: montant de la taxe exigée); 15 à 16 lignes par page.

⁷ Variante de Briquet n° 14624 – 14653; tête de bœuf avec des yeux, surmontée d'une étoile, cernée par des cornes très évasées plus larges que la tête de l'animal. Sans équivalent (environ 70 x 55 mm).

⁸ Chaque cahier est relié à la couverture de parchemin par deux coutures indépendantes, effectuées chacune au moyen d'un fil de chanvre passant à travers un seul trou pratiqué dans le pli médian des cahiers, à 5-8 cm des bords supérieur et inférieur, de façon à former un anneau longitudinal opérant son retour en dehors du papier puis passant à travers le parchemin de la couverture également percé à 10 cm du bord. Les trois ligatures ainsi formées en tête et en pied (une par cahier) sont fermement enserrées à leur tour au moyen de l'extrémité du fil de couture torsadé et noué. La couverture est faite d'une simple peau de parchemin mègissé, grossièrement taillée (740 x 645 mm max.) et respectant partiellement la forme de l'animal. Les bords supérieur et inférieur ont été rabattus sous le corps d'ouvrage de façon à ce que la couverture corresponde plus ou moins à la hauteur des cahiers. Le plat inférieur, taillé en arc de cercle irrégulier et convexe, dépasse la largeur des cahiers de 240 mm dans sa plus grande largeur de façon à former un rabat grossier qui se glissait probablement sous le volet supérieur de la couverture.

⁹ Soulignons que la rédaction en allemand de l'indication du contenu figurant sur le plat supérieur est en contradiction flagrante avec celle, parfaitement francophone (langue d'oïl mātinée de franco-provençal), du rôle, en conformité avec les usages de la chancellerie de Fribourg jusqu'à son entrée dans la Confédération, en 1481, date à laquelle la ville dut adopter l'allemand comme langue officielle. Les inscriptions citées sont donc bien postérieures à 1478, a priori.

¹⁰ On appelle Anciennes Terres les paroisses soumises à l'autorité militaire et judiciaire de la ville de Fribourg, soit 19 avant les Guerres de Bourgogne, savoir: Tavel, Guin, Bösingen, Wünnenwil, Ueberstorf, Heitenried, Treyvaux, Arconciel, Ependes, Marly, Dirlaret, Cormondes, Barberêche, Belfaux, Courtion, Matran, Villars, Autigny, Givisiez, auxquelles il faut ajouter, en 1478, celles de Prez(-vers-Noréaz) et d'Onnens. Les habitants des villages étaient non seulement «imposables» mais corvéables aussi (charrois!).

¹¹ Je m'en tiens au déroulement des faits tel qu'il est exposé par Johannès Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, t. II (2^e édition, revue sur la 4^e édition allemande), Lausanne 1928, pp. 296-308, éventuellement complété et nuancé par A. Büchi, art. cit.

¹² Voir par exemple les relations d'affaires tissées par les Fribourgeois avec Milan à travers les registres de notaires étudiés par Hektor Ammann, *Mittelalterliche Wirtschaft im Alltag*, Aarau 1942/1954, en particulier pp. 56 et 57. Il existait un courant d'export-import entre Fribourg et Milan dont Uri (Fluelen) était le relais: les acheteurs fribourgeois de tissus italiens (futaines lombardes en particulier) soldaient leurs achats en versant les montants exigés par leurs créanciers milanais aux exportateurs fribourgeois de peaux traitées (basanes) destinées aux villes italiennes. Les marchandises transitaient par Lucerne et le Gothard; voir DHBS, art. Anton a Porta, alias de Porta, zur Port, zum Tor: «Gentilhomme de Milan, propriétaire à Altdorf et Fluelen...». Se reporter également à Aloys Schulte, *Geschichte des mittelalterlichen Handels und Verkehrs zwischen Westdeutschland und Italien, mit Ausschluss von Venedig*, 2 vol (I: texte; II: documents – Fribourg mentionné à l'index), Leipzig 1900 (reprint Berlin 1966).

¹³ Albert Büchi, art. cit., pp. 8-9, *passim*.

¹⁴ AEF, Comptes des Trésoriers (abrégé CT) n° 154, 2^e semestre 1479, fol. 103.

¹⁵ AEF, CT n° 154, fol. 3. Plus, en réalité, compte tenu de quelques payements d'arriérés par des défendants «sommés» (voir les tableaux, en particulier tableau n° 5).

¹⁶ Pour l'usage démographique des livres de bourgeoisie et les résultats qu'on en peut tirer, voir Urs Portmann, *Bürgerschaft im mittelalterlichen Freiburg. Sozialtopographische Auswertung zum ersten Bürgerbuch 1341-1416*, Fribourg 1986 (Historische Schriften der Universität Freiburg 11).

¹⁷ Guillaume Gruyère, fils du chroniqueur du même nom, notaire dès 1461, Secret en 1473, Chancelier dès 1477, né vers 1439, mort en 1505 ou 1506. AEF, Registre des notaires RN n° 62 (1470 - 1477).

¹⁸ Jacques Mursing, notaire, Secret en 1472. AEF, RN n° 890 (1473 - VII.1479); RN n° 66 (1479, 2^e semestre).

¹⁹ Gottlieb-Friedrich Ochsenbein, *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten*, Fribourg 1876, p. 614.

²⁰ Ferdinand Buomberger, «Bevölkerungs- und Vermögensstatistik in der Stadt und Landschaft Freiburg (im Uechtland) um die Mitte des 15. Jahrhunderts», *Zeitschrift für schweizerische Statistik*, Jahrgang 1900 (Separatabdruck Bern 1900), notamment pp. 113 s., et tableau p. 125 «Stadt Freiburg (Summa a-d)».

– Quant au prix des «maisonnettes» de faible volume (en bois plutôt qu'en pierre), voir maison de 25 £ laus. à Bulle (a° 1335), AEF, Humilimont W 19; de 7 £ 14 s. laus. à Vuippens (a° 1384), AEF, Vuippens n° 216; maison à construire à Chésauperret (Sorens) pour 4 £ laus. (a° 1362), AEF, Humilimont F 9; maison vendue à Châtel-St-Denis pour 14 £ (a° 1391), AEF, Humilimont V 176; assignation d'une dot de 30 £ laus. sur une maison sise à Sorens (a° 1371), AEF, Humilimont G 24; moitié d'une maison indivise vendue à Fribourg pour 21 £ laus. (a° 1347), AEF, Humilimont Z 45.

²¹ F. Buomberger, op. cit., p. 125 et 126.

²² Comptes de l'Hôpital Notre-Dame de Fribourg, dit des Bourgeois (abrégé HB, exercice annuel au début mai à fin avril). Voir HB 1467/68, p. 27: «Item de Conrat Chappaley... pour una petite maisionete sise ou Petit Paradis – 6 £»; HB 1470/71, p. 101: «Item a Cuony Purren de Planfayon pour l'achet que l'ospitaul a fait de luy d'une maison et d'un curty sis tout devant la grange dou diesme de Planfayon, toute franche, pour le pris de 18 £»; HB 1479/80, p. 33: «Item... pour l'achet dou grinie de Hugwyn Bosset – 15 £ 13 s. 4 dn.» AEF, RN 62, fol. 69 v., maison vendue par l'Hôpital à un charpentier pour 10 £ (a° 1471); ibid., fo. 129 (a° 1472), 10 £; fo. 133 v. (a° 1472): pour 10 £.

²³ CT n° 82, 1443, 2e semestre: 25 £ pour une maisonnette en bois en l'Auge (p. 9). AEF, RN 62, passim; CT n° 40, 1422, 1^{er} semestre, p. 38: la Ville a acheté pour 90 £ le moulin des religieuses de la Maigrauge sis à l'entrée du Gottéron.

²⁴ Voir surtout AEF, RN 62, passim. Il y en a quelquefois de plus chères, dépassant les 150 £.

²⁵ Comptes de l'Hôpital (HB), passim (achats ou ventes par mois).

²⁶ AEF, HB 1457/58, recette novembre, p. 40; ibid., p. 42 (recette janvier); ibid., p. 38: «Item de Donna Katheligna femme de Willy de Praroman a causa de 13 £ 17 s. et 10 chappons et auxi 10 pugin, achité à 10 dn. la livre, sa vie durent tant soulement, scelung le contenuz de la lettre sus cen confaict, ordonnaz per messrs. Ay ensi recehuz per la main de Pierre Faulcon 200 £ bonne monnaie qui valiont a petite – 333 £ 6 s. 8 dn. Nota que le payement fut fait à florin, mais la ville lez a heuz et a donney deis escus a 20 gros per florin» (recette septembre); HB 1462/63, p. 31 (recette août).

²⁷ HB 1462/63, p.31 (recette août).

²⁸ HB 1472/73, pp.73 et ss.: «Cy apres contienion les recehues faites per home discret Willem de Praroman a causa deis biens relaisie per Richard Caralet, cui Dieux perdon. Et prumieremant il a recehuz de Johan Mussillier coment escecutour doudit Richard Caralet en argent content – 302 £ 2 s. 6 dn.» Le total des biens inventoriés ne tient pas compte des deux immeubles laissés par ledit Richard.

²⁹ «Es ist anzunehmen, dass diese Ausfuhr nach Venedig in erster Linie für die weitere Versendung im Mittelmeerhandel bestimmt war... ausdrücklich zur Versendung in die *Heidenschaft*» (c'est-à-dire les pays musulmans; souligné par nous dans le texte). Voir Hektor Ammann, «Freiburg als Wirtschaftsplatz im Mittelalter», dans *Fribourg - Freiburg 1157-1481*, Fribourg 1957, p. 209. Le même auteur, s'appuyant sur les travaux, entre autres, de Baratier, *Histoire du commerce de Marseille II* (1951), pp. 301, 600 et ss., signale des exportations de draps fribourgeois depuis Marseille à destination d'Alexandrie et du Levant (1428, 1452).

³⁰ Hektor Ammann, art. cit., p. 203, se fondant sur les travaux de F. Buomberger, vérifiés par nous-même sur la base des Comptes des Trésoriers déposés aux AEF, qui relatent de manière très précise pour chaque année le nombre des draps contrôlés et scellés. Une édition des textes fondant ces précisions numériques est en préparation.

³¹ Ces prix sont attestés principalement par les Comptes des Trésoriers et par les Comptes de l'Hôpital des Bourgeois. Voir ainsi dans les Comptes des Trésoriers le chapitre intitulé «Arbelestiers et canonniers», passim, par exemple CT n° 146, p. 201: «Item a Wilhelm Dachs pour 22 aulnes de draps de Londres blan et roge pour les chauces dez arbelestier et canonniers que la ville leur a donné à traire pour la saison passée et finie à la St. Michiel, compta l'aulne 60 s. Soma – 66 £» (1475, 2^{ème} semestre). Quant au prix de l'aune de drap fribourgeois, il ne ressort que trop des multiples indications des prix de vente de ce tissu, la pièce (de 12 aunes) invariablement à 6 £ ou 120 sous. La mention de draps d'Arras figure en bonne place dans quelques ordonnances somptuaires prises à l'encontre, notamment, de dépenses inconsidérées consenties par de riches veuves pour l'achat de leurs robes de deuil.

³²Voir plus haut note 29.

³³ Edouard Baratier, «Le notaire Jean Barral marchand de Riez au début du XV^e siècle», dans *Provence historique*, tome 7, Aix-Marseille, 1957, pp. 254-274; voir entre autres p. 257: «Les draps de Languedoc sont les plus nombreux et les moins chers; ils représentent les 3/4 du stock... Plus exceptionnels sont les draps d'Angleterre (7 pièces de garance), d'Allemagne (8 pièces de Fribourg, très bon marché) et de Florence...» Voir encore le tableau annexe des prix et qualités, pp. 269-274. L'erreur de cet auteur quant à l'identification de «Feliborc» a été reproduite par d'autres.

³⁴ HB 1448/1449, dépenses février, p. 65. Le poids de la pièce – donc de la laine utilisée – doit se réduire d'un tiers s'il s'avère que le drap fribourgeois n'excédait peut-être pas beaucoup le mètre en largeur, et le bénéfice du vendeur s'accroître d'autant.

³⁵ HB 1479/1480, p. 119.

³⁶ Nicolas Morard, «Le témoignage d'un notaire: achats, ventes et production à Fribourg au milieu du XIV^e siècle», dans *Revue suisse d'histoire*, vol. 35, 1985, pp. 121-141. Voir aussi du même auteur: «Une réussite éphémère: l'économie fribourgeoise aux XIV^e et XV^e siècles», dans *Histoire du canton de Fribourg*, Fribourg 1981, t. I, pp. 253-254, 267-270.

³⁷ Nicolas Morard, «Le témoignage...», en particulier p. 129. Concernant Milan, voir plus haut note 11. (Futaine: chaîne de lin et trame de coton.)

³⁸ Renseignement obligamment communiqué par feu Séraphin Papaux, maître boucher à Fribourg.

³⁹ Marquita Volken, Serge Volken et Gilles Bourgarel, «A petits pas dans le Moyen Age avec les chausures du Criblet», Fribourg, *Cahiers d'archéologie fribourgeoise*, n° 3, 2001, pp. 40-47. Nos documents ne distinguent pas entre savetiers et cordonniers, n'utilisant que le terme latin *sutor*. Si ces *sutores* du Criblet sont des savetiers, ils étaient en tout cas francophones et l'homogénéité, linguistique, de ce groupe serait un indice de plus en faveur de la spécificité de leur activité professionnelle.

⁴⁰ Voir Comptes des Trésoriers, passim, par exemple CT n° 147, p. 107 (pour des chênes des bois d'Illens) (1476, 1^{er} semestre). Mais encore, CT n° 181 (1^{er} semestre 1493) où il est fait mention de 25 £ versées «à ceux de Rossens et de Vuisternens pour conduire le bois à la Sarine et en faire des radeaux».

⁴¹ Comptes des Trésoriers, passim. Par exemple, CT n° 133 (1469, 1^{er} semestre), «Mission pour la venue de nostres redoutés seigneurs duc et duchesse de Savoie», pp. 177 et s., poisson pris à Nidau (pp. 185, 187).

⁴² CT n° 148 (1476, 2^e semestre), p. 76: «Item quant l'on cy journeast pour l'amiraul de France, le duc de Laurainne et lez ambassrs. de Savoye, auxi pour lez alliez, messrs. Ordonnere de faire provision de poisson pour l'ouneur de la ville... jusqu'à la somme de 42 £ 15 s.»

⁴³ Nicolas Morard, «La métallurgie du fer à Fribourg au XIV^e siècle: production, importation, exportation», dans *Abbaye des Maréchaux*, Fribourg 1985, à l'occasion du 600^e anniversaire de la corporation, pp. 61-78, spécialement pp. 64-65.

⁴⁴ Voir CT, passim, dès 1445, principalement sous la rubrique «Artillerie». Par exemple, CT n° 115 (1460, 1^{er} semestre), p. 145: «Item a Guytachard, dorey, pour seignier 4 wuyndes de la seignie de la ville et melliorar l'emal de la trompeta - 4 s.»; CT n° 116 (1460, 2^e semestre), p. 170: «Item a Wilhelm windemacher pour 4 winde, ordonné per messrs. - 12£.»

⁴⁵ Je rassemble ici en un raccourci des attestations – éparses – de matières ou matériaux de provenances diverses dont l'éloignement variait considérablement, en fonction des conditions naturelles. Le soufre provenait bien sûr des volcans de la péninsule italique et le charbon de bois pilé des nombreuses charbonnières des forêts proches de Fribourg. Les itinéraires du salpêtre étaient plus compliqués, attestant la faiblesse, encore à la fin du Moyen Age, de la concentration des élevages bovins, puisque ces efflorescences de nitrate d'ammonium, de sodium ou de calcium se récoltaient principalement sur les vieux murs et les parois des étables soit au contact des déjections généreuses des ruminants. Si, dans ce dernier quart du XV^e siècle, le Simmental, région d'élevage par excellence, plus proche de Fribourg que la Gruyère (via Planfayon et le Gantrisch), apparaît fréquemment sous la plume des trésoriers, dans les années 1420 des marchands venus de Normandie, bien pourvue en bovins, pouvaient écouter leurs sels d'ammonium à Fribourg sans risquer de concurrence indigène!

⁴⁶ CT n° 148 (1476, 2^e semestre), p. 64. L'horlogerie était affaire non pas encore de spécialistes mais plutôt de ferronniers plus ou moins spécialisés, appelés «forgerons» (*fabri*) ou «sarraliers» (serruriers), ce dernier terme rendant bien compte de l'orientation prise par des artisans rompus à la fabrication de leviers, crochets, ressorts, etc. La miniaturisation n'était pas encore de mise mais la précision était poussée jusqu'à l'emploi d'une deuxième aiguille au cadran, indiquant au moins des subdivisions horaires, comme en

témoigne cet item curieux de CT n° 146 (1475, 2^e semestre), p. 49: «Item a meister Uolric (Wagner) sarralier pour ung petit reloge *qui monstre seulement lez heures* fait pour les waites sur le clochief, ordonné per messrs. - 60 s.» Signalons que cette main artificielle se trouve exposée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg.

⁴⁷ Nicolas Morard, «La métallurgie du fer...», art. cit., p. 76.

⁴⁸ CT n° 154 (1479, 2^e semestre), fo. 23 v.; CT n° 157 (1481, 1^{er} semestre), fo. 24 et 24 v.; CT n° 158 (1481, 2^e semestre), fo. 46.

⁴⁹ Pierre de Zürich, «Généalogie de la famille de Praroman», publiée par Hubert de Vevey, dans *Annales fribourgeoises*, vol. 45, Fribourg 1962, (n° 52), p. 39.

⁵⁰ Ibidem, passim, pp. 23-94 (plus spécialement index in fine). Sur «cette remarquable fluidité sociale constatée en pays romands», voir la non moins remarquable encyclopédie juridique de Jean-François Poudret, *Coutumes et coutumiers. Histoire comparative des droits des pays romands du XIII^e à la fin du XVI^e siècle*, Partie II: *Les personnes*, Berne 1998, spécialement pp. 341-347 et p. 345, l'exemple des Cerjat de Moudon qui offre un parallèle éclairant: «Dès le début du XV^e siècle, ils se parent du titre nobiliaire de donzel, avant d'obtenir de l'empereur, en 1415, des lettres d'armoiries... Ce parcours montre bien que ce n'est ni par le seul exercice de charges publiques, ni par la seule alliance, ni même par les lettres impériales de 1415, simple confirmation, que les Cerjat ont accédé à la noblesse, mais par l'action conjuguée de ces divers éléments. Aussi est-on tenté de reprendre à leur sujet l'expression de *noblesse d'intégration* utilisée par Bernard de Vevey pour qualifier des cas analogues» (c'est moi qui souligne).

⁵¹ AEF, Série des Besatzungsbücher, a° 1475.

⁵² Louis Dupraz, «Les institutions politiques jusqu'à la Constitution du 24 juin 1404» [y compris], dans *Fribourg - Freiburg 1157-1481*, Fribourg 1957, pp. 54-130. Voir spécialement l'analyse claire et lucide de cet auteur, pp. 117-118: «Le samedi, veille du dimanche précédent le 24 juin, les quatre bannerets (il y a quatre bannières depuis la constitution de 1404) s'en vont dans leur quartier avec les deux convocateurs de quartier, commander pour le lendemain après dîner»en la maison de notre justice«les LX de leurs quartiers et, par quartier, en plus vingt hommes idoines, lesquels 144 [60 + 80 + 4] jureront d'élire pour l'an suivant, à la majorité des voix et avant de se séparer, les XXIV, le trésorier et les LX (sans doute aussi les CC), parmi les»melliours et plius profeitables de nostre ville«. Les noms des élus seront gardés secrets jusqu'au 24 juin.» (p.117)

«L'assemblée électorale du mardi de la Pentecôte [entre le 12 mai et le 15 juin] est maintenue; ce jour-là, les quatre bannerets et les LX, chacun pour leur quartier, élisent les deux citoyens idoines par quartier qui, le samedi du dimanche secret, convoqueront dans chaque quartier, avec le banneret du quartier, les membres du corps électoral de ce dimanche-là. L'élection faite, bannerets et LX élisent encore quatre hommes idoines par quartier, qui sont les convocateurs de l'assemblée du 24 juin et les contrôleurs des entrées à ladite assemblée. *C'est dans ces deux groupes d'hommes idoines, qui sont 28 avec les quatre bannerets, qu'il faut voir l'origine de la Chambre secrète.* » (souligné par nous, p.118.) (Les bannerets, comme l'avoyer, étaient désignés par l'assemblée – sélectionnée – du 24 juin.)

⁵³ Je reviendrai sur ces questions dans la seconde partie de cette publication. Comme aussi sur la répartition des contribuables entre *bourgeois* et *habitants*, difficile à établir dans l'état présent de la recherche, d'ailleurs peut-être sans signification réelle. Voir entre autres Hans Conrad Peyer, «Wollgewerbe, Viehzucht, Soldienst und Bevölkerungsentwicklung in Stadt und Landschaft Freiburg i. Ue. von 14. bis 16 Jh.», dans *Freiburger Geschichtsblätter*, vol. 61, 1977, pp. 17-41, spécialement pp. 30-31, et n. 25. Pour une discussion récente, Willi Schoch, *Die Bevölkerung der Stadt St. Gallen im Jahre 1411. Eine sozialgeschichtliche und sozialtopographische Untersuchung*, St. Gallen 1997, 341 p., entre autres pp. 35-44, 157-162.

⁵⁴ CT n° 149, 1477, 1^{er} semestre, p. 113.

Liste des contribuables*

Nobiles: milites, domicelli (les chevaliers et les donzels)

A.- Le Bourg

1. -2. Avenches, Otthe et François d' [domicelli] (5) LB 1478
3. Endlisperg, Dietrich d' [domicellus] (5) LB 1473
4. Foucignye, Petermann de -, «chevalier» (5)
5. Mossu, Pierre, [domicellus; mercator] (5) LB 1463
6. Praroman, Henri de -, [domicellus] (5)
7. Praroman, Zebolt de -, [domicellus; mercator (blatier)] (5) LB 1485
8. Velga, Jacob, [domicellus] (5) LB 1462 (: fils de Guillaume, *militis*)
9. Velga, Wilhelm, «chevalier» (5) LB 1462 (:fils de Guillaume, *militis*)
10. Praroman, Wilhelm de - [nobilis] (4)
11. Chappusat, Jaquet, [domicellus] (3)
12. Endlisperg, Georges d'- [domicellus] (3)
13. Aigremont, [noble Antoine de Gruyère, sgr. d'-] (2) LB 1467
14. Bugniet, Jacques, [domicellus; mercator] (2)
15. Praroman, Jean de -, [domicellus; mercator] (2)
16. Velga, les hoirs de Heintzmann, [domicelli] (1) LB 1485 (: Peterman -, fils de Heintzmann)

B.- Les Hôpitaux

1. Gambach, [Jeanne] «la relaixée de Jean» [miles, anc. avoyer] (5) et Gallera, François [son fils d'un
ler mariage, *domicellus*] [LB 1482]
2. Pavilliard, Petermann, [domicellus; mercator] (5)
3. Avrie, Vuillaume d'-, [domicellus] (4)
4. Morsel, Petermann, [domicellus] (4) LB 1459
5. Pavilliard, Jean, [domicellus; mercator] (3)

C.- L'Auge

1. Vuippens, Rodolphe de -[miles] (5) LB 1466
2. Pavillard, Pierre, [domicellus] (4) LB 1460
3. Endlisperg, Wilhelm d-, [domicellus] (1)

* Sauf exception, le document ne mentionne pas la profession de la personne enregistrée. Celle-là, indiquée par d'autre sources, est spécifiée entre crochets ou simplement réputée conforme au sous-titre de la liste (exemple: textores, cerdones, etc). L'abréviation LB fait référence au Grand Livre des Bourgeois et à l'année d'inscription du droit de bourgeoisie.

Mercatores, mercerii, merciferi (les marchands et les merciers)

A.- Le Bourg

1. Strousagk, Jean (5)
2. Tachs, Jacob, [dit Ruschi] (5) LB 1472 (: «mercator»)
3. Arsent, Jacob (3)
4. Harpfenmacher, Peter (3) LB 1465
5. Helbling, Niclaus (3)
6. Ramuz, Pierre (*pelliparius*) (3)
7. Tachs, Wilhelm (3) LB 1470 [fils de Jacob]
- B. Cuffenmacher, Pauly (3)
9. Voeguilly, Hensli (2)
10. Arx, Uelli von - (1) LB 1466
11. Herenberg, Hans, «der Kremer von Nuremberg» (1) LB 1479
12. Steinbrecher, Jacob [alias Pattey] (*patterius*) (1) LB 1477
13. Taverneir, Guillaume (1) LB 1458
14. Woling, Walther (*mercifer*) (1) LB 1477
15. Chastel, Vuillaume (*maitre du poids*) (1/2) LB 1458
16. Rogier, Guillaume (*apothecarius*) (1/2) LB 1462
17. Bourgeois, Jean (1/4) LB 1461
18. Buchs, Marti [de Burgdorf], (*mercifer*) (1/4)
19. Schott, Jacob [alias Wilschott, Jacob, «der Krämer»] (1/4) LB 1486
20. Seitennacher, Jacob [alias Vogt, «seitenmacher», de Lucerne] (1/4) LB 1467
21. Pery, Jacob de - (*mercerius*) (1/8)
22. Raison, Guillaume (*mercerius*) (1/8) LB 1462
23. Andreas*, «der Kremer» (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Favre, Jean (5)
2. Basset, Rolet (*pelliparius*) (4)
3. Bellen, -lin, Jean (*apothecarius*) (2) LB 1479
4. Favre, Guillaume (1) LB 1461 (: «de Rotundomonte»)
5. Milliod, Jean [marchand de vins & vinaigres] (1) LB 1476 (:«de Corsier, parrochie de Chardonne»)
6. Reif, Heintzmann (1/2)
7. [la] Fallera, «la mercière» (1/4)
8. «le pattey, mari de la fillie [à] Antheno Brichard» (1/4)
[alias «Guillaume le mercier», Guillaume Semblanet, *paterius*)

C.- L'Auge

1. Arx, Benedict von - (3) LB 1466
2. Brandenburger, Lorentz (3) LB 1477
3. Soeftinger [alias Choffinger, Zoffinger], Peter, Petermann (2)
4. Adrechnen, Marthi von - [de Argentina = Strasbourg] (1/4)
5. Jagk(i), Nicod [alias Suter, Fischer] (*piscator*; marchand de chevaux (1/4)¹)
6. Nadermacher, Fritz [alias Pfister der -] (*pillerius*) (1/4)
7. «der Loeffler» [Hanso] (1/8)
8. «der Vogler» [Pawli Vogler] (*mercerius*) (1/8)

¹ A la fois «pêcheur» et marchand de chevaux.

D.- La Neuveville

- 1-2. Mussillier, Jean, *senior*; Jean, *junior* (*hospes*; vin /denrées alimentaires: pain, vin, fromage)(4)
3. Perrotet, Nicod (*tinctor/preparator pannorum*) (3) LB 1466
4. Agie, Clewi d'- [alias Lanther] (2)
5. Manod, Hensli (marchand de bétail bovin) (1) LB 1466 (*dictus Angst* [rundnot (?)])
6. Kolbo, Hans [«der Seiler, *de Berno*»] (marchand de chevaux) (1/4)

Notarii et clericis (les notaires et les clercs)A.- Le Bourg

1. Mursing, Jacques (3) LB 1460
2. Chastel, Heintzli (2) LB 1477
3. Senevey, Loys de - (2) LB 1460
4. Faulcon, Bérard [Secrétaire de la Ville] (1) LB 1459
5. Gruyère, Guillaume (1) LB 1464
6. Fruyo, Uelli [alias Belys, «clerc du poids»] (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Lombard, Claude (1/2) LB 1479
2. Thuner, Vuillaume [*clericus, procurator Hospitalis Beate Marie*] (1/2)
3. Egkart, Bartholomey (1/4) LB 1478 (: «du diocèse de Sion») [*clericus*]
4. Schorro, Jean [*clericus*] (1/8)

C.- La Neuveville

1. Rebourt, Jacob (1/4) LB 1496 (: «geschworene Notary»)

Precones (les sautiers ou huissiers)

1. Giron, Jean - Les Hôpitaux (1/4) LB 1467
2. Stroupffer, Bernhart* (1/4) - L'Auge (1/4)
3. Uldriset, Nicod*, [alias Chapusat] - La Neuveville (1/4)

Divers

1. Gallandat, Hugonin [majordome/maire des sires d'Avenches; blatier] (1) - La Neuveville
2. Gugnianda, Vuillman* [curé de Tavel; *doctor, magister*] (1/4) - La Neuveville
3. Leid, Peter, «meister -, l'organista» [aussi fondeur d'étain] (1/2) - Les Hôpitaux

Barbitonsores, cirorgici, bastubatores (les barbiers, chirurgiens et maîtres-baigneurs)

A.- Les Hôpitaux

1. Bergeret, Pierre [*cirorgicus, barbitonsor*] (1) LB 1467
2. Chappotat, Henry [frère de Jean], [*barbitonsor*] (1/4) LB 1482
3. Donzel, Jaquet [*barbitonsor*] (1/4)
4. Maury, Antheno, [«docteur en médecine»] (?) (1/8)
5. [de la Grange, Pierre], «le barbier d'Orbe» (1/8)
6. Vienna, Yannin de - [*barbitonsor*] (1/8)

B.- Le Bourg

1. Liderspach, Niclaus [*barbitonsor*] (1) LB 1461
2. Schmaldienst [alias Kleindienst], Niclaus, «der Schurer» (1) [LB 1479 (: 'de Frangken»)]
3. Chappotat, Jean [frère de Henri], [*barbitonsor*] (1/2) LB 1468
4. Guiger, Willi [*barbitonsor, cirorgicus*] (1/2)
5. Prex, Antheno de - [*barbitonsor*] (1/4)

C.- La Neuveville

1. [Kolwing], Andreas, «le bastubare» (1/2) LB 1467 (: «von Ballingen»)
2. [Wiser], Bendich, «le bastubare» (9 sols)
3. Coson, Cristoffle, [*barbitonsor*] (1/8)

D.- L'Auge

1. Heyo, Heintz(o), [«le bastubare»] (1/2)
 2. Bentz, Pierro* [aide-baigneur, compagnon de Hans Pur] (1/8)
- Pur, Hans*, «der Bader» (*follator*) (1/8)¹

¹Est à compter sous la rubrique *preparatores/fulones*.

Pistores (les boulangers)

A.- Les Hôpitaux

1. Hentzen, Niclaus (3) LB 1469 («...de Ey»)
2. Zimmermann, Hensli (3)
3. Bonvisin, Jean (1) LB 1475
4. Filibert, Ruoffli (1) LB 1467
5. Valckli [alias Falcklich], Hensli, «forneir» (1)
6. Vetterling, Hugo (1) LB 1466
7. Stadler, Thiebold (1/2) LB 1478
8. Alwil, Allenwil, Pierre d'- (l/4)
9. Dingkly, Jean [alias Nicod] (1/4)
10. Kolbo, [Nicolas], «le forneir» (1/4) LB 1484
11. Schmutz, [Hanso], «le forneir» (1/4)
12. Hurni, Bendich (1/8) LB 1476

B.- L'Auge

1. Beriswil, [Hensli] (-)
2. «und sein Tochtermann» [Martin, Johannes] (2) LB 1467
3. Cleinbrot, [Henslinus Ymer dictus -] (2) LB 1467
4. Jungen, Heini (2) LB 1462
5. Schutz, Michael* (2) LB 1481 («...de Mureto»)
6. Webers, Tschan (2) LB 1471
7. Loewenstein, Rodolphe (1) (hospes) LB 1467
8. Buoch, Hansi von - (1/2) LB 1484
9. Kummers, Nigkli* (1/2) LB 1476
10. Cottié, Willi (1/8)
11. Thorer, Reynaud* (1/8) (multor)

C.- La Neuveville

1. Hermann, Hanns¹ [«der Pfister, alias Loiffer»] (hospes) (3) LB 1463
2. Drüben, Henntz (1) LB 1466
3. Fulistorff, Ruffli (1)
4. Sterchenfuoss, Stertzenfuss, Heintzmann (1) LB 1481
5. Kummers, Otty (1/2)
6. Peterly, «lo forneir» [alias Klein, Peter] (1/2)
7. Stoubis, Piero (1/2) LB 1478

8. Tigenser, Tigisser, Hans [von Basel] (1/2) LB 1466
9. Eberscher, Antheno (1/4)
10. Helman, Antheno (1/4) LB 1458

¹Ne pas confondre avec Hermann, Hensli, religator

D.- Le Bourg

1. Fluogisen, Bernhart (1) LB 1463
2. Keiser, Rutzschman (1) LB 1467
3. Raischi, Cuony (1) LB 1473
4. Webers, Ulli (1) LB 1466
5. Fruyo, Hensi, «forneir» (1/2) LB 1477
6. Martin, «le patissier» [alias Gruson, Martinus, du Sault] (1/2)
7. Moeri, Hansli [senior] (1/4)
8. Moeri,[Hensli], «le jeune forneir» (1/8) LB 1478

Multores (les meuniers)

A.- L'Auge

1. Stain, Heyni, «der Müller» (1)
2. Wissmüller, Hans (1) LB 1467
3. Kinden, Hans zer-, mit den -*, «der Müller» (1/2) LB 1484
4. Kummer, Bendicht* (1/2)
5. Dornhalterhus, *«der Müller im -» [=Lorberry, Jacob?] (1/4)
6. Peter, Hanso (1/4)
7. Wippingen [Vuippens]¹, Hans von-* (1/4)
8. «der Habermelmacher [=Meydemay, Hanso]* (1/8)
9. Pfyster, Hans* (1/8)
10. Ruechterwil, Ully* (1/8)
11. Semans, Hansi* (1/8)
12. [Werder], Cuonrat, «der Muller» (1/8)

¹Dit de Vuippens, parce que son moulin était mouvant du sire Rodolphe de Vuippens, chevalier, domicilié en l'Auge.

B.- La Neuveville

1. Loewenstein, [Yost] (1/2)

Nota: Ces moulins se trouvent localisés presqu'exclusivement sur le cours du Gottéron, donc dans le quartier de l'Auge, à une exception près. Il ne faut pas oublier en outre que cette partie du rôle ne comporte que les habitants compris dans les limites de la paroisse de Fribourg. Plusieurs meuniers, quoiqu'installés sur les eaux du Gottéron (celles-ci actionnant plus d'une vingtaine de rouages au total point tous affectés à la meunerie, tant s'en faut) faisaient partie en fait de la paroisse de Tavel (*Tafers*), et échappent donc à cette liste en ce qui concerne la ville de Fribourg.

Carnifices (les bouchers)

A.- Le Bourg

1. - 2. Cleinpeter, Clewi «et son gendre» (2) LB 1458
3. Duc, Vuillaume (2) LB 1464
4. Espagnyod, Beney [fils de feu Hensli, *carnifex*] (2) LB 1478
5. Espagnyod, Hansi [fils de feu Hensli, *carnifex*] (2) LB 1469
6. Nuspengel, Jacob (2) LB 1465
7. - 8. Wurst, Huguy [Fromen, dit -] «et ses deux fils [Hansi et Pierre]LB 1469: «Hansonus Fromen dictus Wurst] (2)
9. Kilchsperg, Bendich (1) LB 1476
10. Schwitzer, Claus (1) LB 1466
11. Schwitzer, Hansi (1)
12. - 13. Seiler, les hoirs de Werli - (1) LB 1476: Hensli & Ulric, *carnifices* fils de Werli.
14. Goltschi, Willi, [fils de feu Sigmund Goltschi, jadis *hospes* et de Johanneta] la Goltschina [*hospessa*] (voir sous *hospites*) LB 1478
15. Guillod, Hensli [alias Schauffer] (1/2) LB 1476
16. Kneppel, Lienhard (1/2)
17. Curbray, Petermann (1/4) LB 1477
18. Curbray, Vuillaume (1/4) LB 1477
19. Folmans, Jean (1/4) LB 1483
20. Kouso [alias Keiso], Cristan (1/4) LB 1479
21. Salo, Jean, [fils de Nicod]; (preco) (1/4) LB 1465
22. Seiler, Uelli, «der Kuttler» (1/4)
23. Krummo, Petermann (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Piat, Jean (indivis avec son frère [Jacques *tonson*] (1/2)
2. Angello, Aymo, Ianista (1/4)
3. Kuttler, Ruffy* [der -] (1/4)

Hospites, tabernarii (les hôteliers et aubergistes)

A.- Les Hôpitaux

1. Mestraul, Jean [alias Godiun] (3)
2. - 3. Avry, Yanni d'- «et son fils» [Johannes Grand dictus d'-](2)
[Hôte de «la Croix Blanche»] LB 1466
4. Zimmerman, Peterman [ancien hôte de «la Singine», hôte du «Jeger» dès la fin 1477] (1) LB 1467

5. [Groesch] Marti [alias] Hutmacher [Hôte de «la Grue»] (1/2)
6. Mouillin, Loys [alias Perrin] (1/2) [Hôte de «la Croix d'or»] LB 1475
7. Grand, Claude (*pistor*) (1/4) LB 1467 (: *pistor*)
8. Knuby, Hensli [*tabernarius*] (1/8)

B.- L'Auge

1. Beck, Jacob [Hôte du «Cerf»] (2) LB 1477 (: «de Bibrach»)
2. Wilerman, Hans [alias Bockschinto, *dictus*] (2) LB 1471
3. Müntzer [alias Stoss], Thony der - [Hôte de «la Tour perse»] (1/2)
4. Elgi, Egly [Johannes]*, [Hôte de l'Agneau] (1/8)
5. «der Schumacherwirt»* [Hôte «des escoffiers»] (1/8)

C.- Le Bourg

1. «la Goltschina» [Johanneta dite -, vve. Simon Goltschi, jadis dit hôte; hôtesse du «Mouton»] (1/2)
2. Schmid, Ulrich [Hôte des «Merciers»] (*pelliparius*) (1/4)
3. Buoch, Willi von - [Hôte du «Jeger»] (*mimus*) (1/8)
4. Hag, Hagk, Yost, «der Jeger» [Hôte du «Jeger»] (1/8)
5. Wilhelm, «der Metzkernwirt» [Hôte du «Boeuf»?] (1/8)

D.- La Neuveville

1. Muller, Uelli (*carpentator*) (1/2)
2. Chésaul, Jean du - (1/4)

Carpentatores (les charpentiers)

A.- La Neuveville

1. Balsinger, Peter (1) LB 1486
2. Girod, Richard (1)
3. Bergier, Pierre (1/4) LB 1484
4. Bricod, Rodolphe (1/4)
5. - 6. Eissers, Ruffli d'-, «et son fils» [Johannes]* (1/4)
7. Minna,-nnen, Jacob (pontonnier/nautonier) (1/4)
8. Minna,-nnen, Uelli (pontonnier/nautonier) (1/4)
9. Ried, Heintz ab- (1/4)
10. Rosat, Guillaume (1/4)
11. Schaffer, Peter* (1/4)
12. - 13. Schwatz, Swatz, Richard [et son fils Hanso]* (1/4)

14. Stoss, Heintzmann (1/4)
15. Abor, Avor, Hensli d'- (1/8)
16. Andres, «meister -, [mit den Kinden]», «le chapuis» (1/8)
17. Jantzli, [Hanso, «maistre des charpentiers de la Ville»](1/8) [LB 1483]
18. Kess, Peter* (couvreur) (1/8)
19. Rosa, -ssa, Jean (1/8)
20. Schindler, Hans (couvreur) (1/8)
21. Schinder, Schnider, Uelli (*multor* en 1480) (1/8)
22. Weber, Wibert, Hensli (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Espeney, «maitre Antheno d'-» (*factor imaginarum*) (1)
2. Brichard, Antheno (1/2) LB 1483
3. Espeney, Claude d'- [alias dou Peney] (1/2)
4. Pittet, Pierre (1/2) LB 1469
5. Wiprecht, Rolet (1/2) LB 1467
6. Erlach, Hans, Hensli von - (1/4)
7. Prex, Jean de - (1/4) LB 1467 (: preco)
8. Schmidly, Georges, «le curvisseur» [tuiles et bardeaux] (1/4)
9. Villard, Nicod de - (1/4) LB 1478
10. Wiprecht, Jean* (1/4)
11. [Buren], Peterli (1/8)

C.- L'Auge

1. Frowenlob, Peter* (?) (1/8)
2. Hiltprand*, «der Zimmermann» (1/8)
3. Zergelt, Hans (1/8)

D.- Le Bourg

1. Marmye, Jean (1/8)
2. Rottpertli [= Rotteir, Peterli] (1/8)
3. Valck, Cuno*, «brunnmeister» (1/8)

Mensarum factores (les menuisiers et tourneurs)

A.- Les Hôpitaux

1. Stadler, «tischmacher, le frère à Thiebold» [Stadler, pistolri] (1/4)

2. Wullo, [Jackly] (l/4) [tourneur, menuisier]
3. Tornarre, George [le?] (l/8)
4. [Equetaller, alias Eggenteller], Werly, «Tischmacher» (1/8)

B.- L'Auge

- 1.-2. [Zittelman], Cunrat, «der Träyer und sin Tochtermen» (1/2) LB 1484
3. [Hans]*, «der Treyer» (1/8) [Hans Frig, le tourneur LB 1473?]
4. [Hasslower], Michel¹, «der Tischmacher» (l/8)

¹D'après RN 62, en 1477, Hasslower serait déjà mort; sa veuve aurait alors épousé Werly "Tischmacher" (Equetaller).

C.- Le Bourg

1. [Forbach], Mathis, «Teschenmacher» (1/4)
2. [Werly], «der Teschenmacher» (1/8)

D.- La Neuveville

1. Furjod, [Rolet]* «et sa fillie»(tourneur; *factor mensarum*) (l/8)
2. Houdrin, Hans (*factor mensarum*; tourneur) l/8

Religatores (les tonneliers)

A.- La Neuveville

1. Schroeter, [Willi, alias Ulli], «le relierre» (1/4) LB 1473
2. Erny [alias Bindo], Hensli (1/8)
3. [Henrich], Hensli*, «le relierre» (1/8)
4. [Villarsel], Hensli [de-], «lo relierre» (l/8)

B.- L'Auge

1. [Herman], Hansi, «der Kuffer» (1/4)
2. Marmet, Hansi (1/4)
3. Stebler, Cuny (1/4) LB 1476

C.- Les Hôpitaux

1. Ballenwegk, Baldenweg, Nigkli (1/4)
2. Haltz, Peter von -* (1/4)

Divers artisans du bois

Nautores (les bateliers; constructeurs de barque)

1. Wernher, -hart, Peter* (1/2) LB 1478 (L'Auge)
2. Gracias, Hensli (1/4) (La Neuveville)

Holzschumacher (le sabotier)

[Hagk], Sigmund, «der Holtzschumacher» (I) (Le Bourg) LB 1466

Lathomi et fornелатоrеs (les maçons, carriers et poêliers)

A.- L'Hôpital

1. Hardi, Nicod [*lathomus*] (2)
2. Touf, Jaquet dou - [*perrerius, carrier*] (1)
3. Guillerin, Jean «et sa mère» [*lathomus*] (1/2)
4. Merlo, Jean [*lathomus*] (1/2)
5. Perrosa, Antoine de la -*, [*lapicida, lathomus*] (1/2)
6. Schuelly, Pierre [*quetellator, fornелатоr*] (1/2) LB 1478
7. Barnabo, Antoine dit - [*lathomus, fornелатоr*] (1/2) LB 1453
8. Borgognon, Hugonin [*lathomus*] (1/4)
9. Gentillesse, Peterman* [*lathomus, gissator*] (1/4)
10. Gerdil, François du - [*lathomus*] (1/4) LB 1477
11. Gerdil, Pierre du - [*lathomus*] (1/4) [frère du no 10]
12. Gayet, Pierre [*lathomus*] (1/8)

B.- La Neuveville

1. Pigkinyer, -nyot, Henri [*lathomus*] (1/2) LB 1466
2. Ferrere, Pierre* [*perrerius*], (preco) (1/4) LB 1466 [frère de Jean, [*preparator pannorum*]]
3. Gentillesse, Pierre [*gissator*] (1/4) [frère du no 9]
4. Wisin, Rolet* [*lapicida*] (1/4)

C.- L'Auge

- 1.-2. Rieder [alias Götschi], Jacob «und sein Tocherman» [*fornela[tor(es)]* (1/2)
3. Steinhower, Ludwig [Müller], der - «le compagnon de Hugonin Borgo-gnyon» - voir plus haut no8] (1/8)
4. Werlis, Clewi [*chaufournier*]¹ (1/8)

¹Cette qualification n'exclut nullement que ledit Werli n'ait été à l'origine qu'un *cerdo*, les tanneurs produisant souvent eux-mêmes la chaux qu'ils utilisaient.

D.- Le Bourg

1. Perrin, [Cristin dit] «l'ancian» (1/8) [père de Pierre Cristin, le *sartor*/Neuveville]

Autres métiers du bâtiment: tuiliers, verriers, potiers, etc.**Tegulatores** (les tuiliers)

1. Wicht, Hentzo [alias Heintzmann, *tegulator*, «le tioley»] (1/4)(Les Hôpitaux)

Vitrici (les verriers)

1. Jacob [der] Glaser (1/2) (Le Bourg) LB 1470 (:«...dictus Sengenrieder de Munchen in Bavaria»)
2. [Cheireti, Cherver, Zirieter]¹, Glaudo, «le verreir» (1/2) (L'Hôpital)
3. «le Glaser atot [=avec] le Peyruvillier» (1/8) (Le Bourg) [Hans Müller, le [Glaser, CT 1478; LB 1484: Gregorius Rarcher, der Glaser»]

Miroitiers

1. [Winberger], Jacob*, «der Spengler» (1/8) (La Neuveville)²
2. [Wurin, Jacob]³, «le Spengler» (1/8) 1La Neuveville)

¹ Originaire du Val d'Aoste; ² Il existe deux Jacob Winberger, nommément cités par RN 66 et RN 890, en 1477, l'un étant qualifié de «Kessler», l'autre de «Spengler»; ³ sa veuve, Gertru, citée par RN 72, fol. 357 v., en 1488.

Potterii (les potiers)

1. Potteir, Jean [*potterius*] (1/4) (Les Hôpitaux) LB 1465 (:Johannes Follarre, *poterius*, frère de Hensli Follarre

Paviatores (les paveurs)

- 1.-2. Chappuis, Benoit [*pavior*] (1/8) (La Neuveville)et son fils, Jaquet, travaillant aux côtés de son père, cité par les CT sous le nom de Jaquet Benet (Benoît).

Lanterniers

1. [Biclet, Johannes]*, «le lanternier» (1/8) (La Neuveville)

Fabri (les forgerons)A.- Les Hôpitaux

1. Walther, Peter (2) LB 1463 (:«de Ulma»)
2. Sutz, Hentzli deis - (1)
3. [Auberlis, Clewi soit Niclaus], «le Messerschmid» [*cutelator*] (1/2) LB 1478

4. Elbly, Hans (1/2) LB 1460
5. Gillquin, Jacques (1/2) LB 1467
6. Pfefferly, Pierre [«der Schlosser»] (1/2)
7. [Meder], Wilhelm, [der] «Windemacher» (1/4) LB 1471 (:«faber windarum de Friburgo in Brisgow»)
8. Meyer, Henrich, «le Slosser» (1/4) LB 1460 (:«de Westhafelen»)
9. Vogt, Cuonrat [*ensium furbisiator, factor ensium*] (1/4)
10. "Windemacher"¹, Guehart [der] (1/4)
11. Ammely, Amnilly, [Wilhelm]* (1/8) LB 1479
12. Duens, Anthoine de - (1/8)

¹«Windemacher»: fabricant de «windes» ou «guindeaux», soit «cranequins» ou crics pour tendre les arbalètes. Les Fribourgeois en ont importé l'usage d'Allemagne, grâce à leur allégeance habsbourgeoise et semblent en avoir répandu l'usage en Suisse.

B.- L'Auge

1. Soefftinger, Rueff (2)
2. Buman, Ruoff (1) LB 1461
3. Frissisen, Peter (1) LB 1484
4. Krafft, Cristan (1) LB 1467
5. Feix [alias Veist], Hango [*serrarius*] (1/4) LB 1473
6. Herten, Cristan (1/4) LB 1486
7. Herten, Martin (1/4)
8. Leman, Tiebold* (1/4)
9. Bendicht, Christian*, «der Kettler» (1/8)
10. «Schwingenhammer» [=martinet] (1/8) [un Jacob, «Scmitt» au Gottéron est signalé dans le rôle militaire de 1478 (Bellinzone); en 1481, un Hansonus Kil loue le martinet du Gottéron - RN 66, 1481, fol. 343]
11. Wannere, Ulrich* (1/8) [en 1478, «maître des boîtes»]
12. Welty, «der Slosser» (1/8)

C.- La Neuveville

1. Servion, Humbert (2) LB 1465 (:«de Melduno»)
2. Krumenstoll, Cunrat [*marescallus; hospes*] (1) LB 1466 (:«marescallus»)
3. Stoubis, Uelli (1)
4. Ramlinger, Rammyger, Jost (Jodocus), «le favre» (1/2) LB 1466
5. Stoubis, Willi [fils d'Uelli] (1/2) LB 1478
6. Biegisen, Jacob (1/4)
7. Georg, Jaquet, «der Schmid» (1/4)

8. Nigk, Ulli [fils de Pierre, faber] (1/4 (LB 1480)
9. Speting, Bendich (1/4)
10. Nigk, Pierre (1/8) LB 1466

D.- Le Bourg

1. Rott, Hans [*serator*, «favre de la Ville»] (1/2)
2. Wagner, Ultich, «le favre» (1/2) LB 1465(:«*factor orilogiorum*, de München»)
3. Husswirth, Cuonrat [*cuthelarius* de Bâle] (1/4)
4. Vering, Hans (1/4)
5. Bock, Hans, «der Harnischer» (=fabricant de harnois) (1/8)
6. Glarner, Ulrich (1/8) 1B 1483 (:«*filius quondam Ullini Lager de Glarus»)*

Falcifices (les fabricants de faux)

A.- Les Hôpitaux

1. Gaul, Vuillaume (1)
2. Flegk, Wilhelm (1/2) LB 1469
3. [Rieter], Bernhart, «foucheour» (1/2)
4. Bugniet, Jacques, «foucheour» (1/2)
5. «le foucillièr» (fabricant de fauilles; soit Mirivau, Antoine, falcifex (+1479); soit Föllisen, Johannes, «der Sichler», mentionné en 1467.) (1/4)
6. Curtet, Willi* (1/8) (également *pistor*)
7. Pur, Hans, «foucheour» (1/8)

B.- La Neuveville

1. Peider, Willi [*falciculator*, soit fabricant de fauilles] (1/8) LB 1461
2. Roto, Hans*, «der Segenser» (1/8)

Currifices (les charrons ou «chapuis de char»)

1. Gilg, Peter, «der Wagner» (1/4) (L'Auge)
2. Chablais, [Antheno]*, «chappuis de chers» (1/8) (Les Hôpitaux)
3. Thufel, Hans, «le chapuis de char» (1/8) (La Neuveville)

Divers: métaux non ferreux et autres métiers de la ferronnerie

A.- Le Bourg

1. Scheffli, Jost, «lo doreir» [*aurifaber*] (1) LB 1471 (:«de Argentina»¹)
2. Ysembart, Hans [*poterius*; potier d'étain] (1)

3. Grappin, Hans [*aurifaber*] (1/2)
4. Follare, Hensli [*fusor campanarum*]² (1/4) LB 1465
5. Schieffli, Hans, «der Armbruster» (1/4)

¹ De Strasbourg. ² Fondateur de coches.

B.- La Neuveville

1. [Hiltprand], «der Kessler»* (1/4) [*cuprifaber*] LB 1467(:Hiltprand, Cunrad, *cacabifex*)
2. Yost, «le Kessler»* (1/4) - «mortuus est»
3. [Winberger, Jacob], «le Kessler» (1/8)
4. «lo Sager» [scieur de long] (1/8)

C.- L'Auge

1. [Kör, Anthonius], «der Kessler» (1/8)
2. «des Müntzmeister(s) Bruder» [Stoss, Ulric, frère de Thony Müntzmeister, hôte de la Tour perse] LB 1475 (: «Stoss, Ulric, de Thurego, monetarius») (1/8)

D.- Les Hôpitaux

1. Pollat, Jean* [*factor olarum*, soit marmites en fer] (1/4) LB 1467(: «de Moudon»)

Textores (les tisserands)¹

¹ Figurent dans les RN en qualité de «textores»; d'autre appellations complémentaires entre parenthèses.

A.- Les Hôpitaux

1. Bichard, Nicod (4)
2. Blanc, Pierre (2)
3. Bonvisin, Nicod (2)
4. Galliard, Rolet (2) [fils de Nicolet] LB 1467
- S. Mouneir, Pierre, senior (2)
6. Rossalet, Jehan (2) LB 1467
7. Velliard, Jehan (2) LB 1467 (: «drapperius»)
8. Borgognyon, Etienne (1) LB 1471
9. Boublan, Ulli (1)
10. Branche, Jehan (1)
11. Chappusat, Loys (1)
12. Cugnyn, Jehan (1)
13. Huguet, Vuillaume (1) LB 1470 (: «filius Johannis -, textoris»)
14. Loriod, Nicod (1)

15. Reymont, Fransois «et la mère de sa femme» (1) LB 1477
16. Volland, Jehan (1) LB 1486
17. Chappotat, Pierre (1/2) LB 1467
18. Chavanel, Henri (1/2) LB 1484
19. Fer, Pierre de - (1/2) LB 1486
20. Fruyo, Jehan (1/2)
21. Granges, Hensli deis - (1/2)
22. Grangier, Pierre, [senior] (1/2) LB 1483
23. Huser, Pierre (1/2)
24. Malgarni, Nicod (1/2)
25. Mouneir, Pierre [junior] LB 1460 (1/2)
26. Perey, Pierre dou - (1/2)
27. Poterra, François (1/2)
28. Reidet, Jehan, «tissot» (1/2) LB 1469
29. Sallamin, Jehan (1/2) LB 1460
30. Tabusset, Antoine (1/2) LB 1463
31. Vige, -jo, Jehan, [senior] [alias Aubert] (1/2)
32. Angello, Benet* (1/4)
33. Bellu, Antoine (1/4)
34. Bertod, Pierre (1/4) LB 1467
35. Bioley, Bloley, Jaquet (1/4) LB 1458
36. Bletzu, Loys [alias Blehu] (1/4)
37. Borbon, François (1/4)
38. Bosset, Pierre LB 1466 (:son fils Jehan)
39. Bremmo, Marmet (1/4)
40. Champ, Pierre dou-* (1/4)
41. Cochatt, -char, Jehan (1/4) LB 1463
42. Erbetaz, Jehan* (1/4)
43. Galliard, Pierre* (1/4)
44. Galliard, Rolet (1/4) [fils de Marmet]
45. Gauchon, Jehan, senior (1/4)
46. Gindroz, Aymonet* (1/4)
47. Granges, Petermann dez - (1/4)
48. Grognuz, Jehan (1/4)
49. Hugonau, Jacques (1/4) LB 1476
50. Jognye, Rod (1/4) LB 1467

51. Jolins, Odet* (1/4)
52. Maugin, Jehan (1/4) [ou Mangin ?]
53. Moser, Willy [alias Uilly] LB 1466] (1/4)(1/4)
54. Patrix, Pierre (1/4)
55. Sibilliat, Pierre [alias Morel] LB 1485 (1/4)
56. Tabusset, Pierre* (1/4)
57. Villard, Petermann (1/4)
58. Advoyer, Richard (1/8)
59. Bergier, Jehan [senior] (1/8)
60. Bricod, [Pierre]*, «le fils a Rod» (1/8)
61. Cachat, Pierre (1/8)
62. Chappa, Loys (1/8)
63. Charroton, Jehan (1/8) LB 1463 (: alias Palliar]
64. Chevalley Jaquet (1/8)
65. Chieffaud, Pierre, Petermann (1/8)
66. Curtet, Jehan (1/8)
67. Curtet, Vuillaume (1/8)
68. Dominge, Nicod* (1/8)
69. Dominge, Vuillaume (1/8)
70. Gauchon, Jean, [junior] (1/8)
71. Grangier, Pierre, [junior] (1/8) LB 1486
72. Guiba, Nicod* (1/8)
73. Guiba, Richard (1/8)
74. Lorencier, François (1/8)
75. Loys, Rod* (1/8)
76. Reber, Willi (1/8)
77. Thomas, Jaquet [alias Remey] (1/8)
78. Thoret, Richard [*sargiator*] (1/8)
79. Videboz, Petermann* (1/8)
- Textores telarum** (tisserands de toile)
80. Bremmo, Petermann (1/4) LB 1463
81. Malley, Pierre* (1/4) LB 1486
82. Jordan, Jehan,* «le mary de la fille a Ouguinet dit -» (1/8)

B.- La Neuveville

1. Marlié [Marly], Jaquet de - (3)

2. Cro[u]z, Crousa, Willerme des, de - (1)
3. Gribollet, Jehan (1)
4. Mursing, Willi (1) LB 1470
5. Wiprecht, Girard (1)
6. Michiel, Nicod (1/2)
7. Ruff, Hansi (1/2)
8. Ursellen, Willi von - (1/2)
9. Baron, Pierre [*sargiator, factor sargiarum*] (1/4)
10. Bergier, Aymon (1/4)
11. Berner, Jaquet (1/4)
12. Bernachon, Pierre* (1/4)
13. Borgognyon, Pierre (1/4)
14. Chevrier, - vrer, Jehan* [junior] (1/4)
15. Chevrier, - vrer, Pierre* [frère du précédent] (1/4)
16. Curtion, Jehan (1/4) LB 1474
17. Cusiney, [Jaquet] (1/4)
18. Duens, Richard de - * (1/4)
19. Fayod, Ulman (1/4)
20. Fischer, Vuillaume (1/4)
21. Fuma, Pierro (1/4)
22. Galliard, Jehan (1/4) LB 1461
23. Gerber, Lorentz* [alias Gervex, Laurent, de Flumet]¹
24. Gunyand, Jehan (1/4)
25. Malley, Jehan (1/4)
26. Marlié, Hango de - (1/4) LB 1463
27. Morel, Jehan (1/4)
28. Musica, Pierre (1/4)
29. Valentin, François (1/4)
30. Yorant, Hango (1/4) LB 1484
31. Cuontzi, Rolon (6 sols)
32. Chevallier,-ley, Jaquet* (1/8)
33. Cordeir, Jehan (1/8)
34. Erny, Augustin (1/8)
35. Hennigki, Richard (1/8)
36. Kittelhans, Hango (1/8)
37. Martin, Pierre (1/8)

38. Perronet, Christan* (1/8)
39. Ramu, Rolet (1/8)
40. Rattel, Jehan* (1/8)
41. Tabary, Remonet (1/8) LB 1466
42. Verreir, Pierre*(1/8)

¹Flumet, Albertville, Savoie; germanisation évidente d'un patronyme français, respecté dans d'autres contextes.

Textores telarum

43. Souner, Heintzman (1) LB 1471 (: «de Trevaul»)
44. Pfarisey [alias Pharisez] (1/2) LB 1466 (:«Petrus -, textor telarum»)
45. Buosswil,Hensli [*magister*] (1/4)
46. S[ch]werfuoss, Hensli [alias Franciscus de Balterswil] (1/4)
47. «lo Linweber» [Peter Eigensetz] (1/8)
48. Yoenly, Hensli* (1/8) LB 1465 (: Henricus)

C.- Le Bourg

1. Cornet, Jehan [junior] (1/2) LB 1478
2. Gotraux, Jehan (1/2)
3. Guillaume, Jehan (1/2)
- 4.-5. Cagnyeta, Jaquemin «et son gendre» (1/4)
6. Chambrey, Jaquet (1/4)
7. Cornet, Jehan [senior] (1/4)
8. Pallanche, -chi, Nicod (1/4)
9. Riondel, Jehan (1/4)
10. Bader, Johannes (1/8) LB 1486
11. Chieffau, «le jeune» [son frère ou son père sous *Hôpitaux*] (1/8)
12. Cornet, Guillaume (1/8)
13. Lovin, Vuillaume [alias Loys]* (1/8)
14. Rolon, Uldri (1/8)
15. Sales, Nicod (1/8)
16. Stallknecht, Jacob* (1/8)

Textores telarum

17. Banderet, Hansli (1/4)
18. Meryé, Jehan (1/8)

D.- L'Auge

1. Bertschi, Jacky [alias Rocard] (1/2) LB 1467

2. «der Weber von Arberg»* (1/4)
3. Rum[t]linger, Ruttlinger, Hanso* (1/8) LB 1463 (:in Nov. Hosp)

Arsonatores et pectinatores lane (les batteurs et peigneurs de laine)

A.- Les Hôpitaux

- 1.-2. Curtiman, Jehan «son fils et sa fille» [*pectinator, preparator*] (2)
3. Chaland, Jean de - (1/2) [*pectinator*] LB 1473 (:fils naturel de Louis de Chaland, sgr. de Villarsel)
4. Credeir, Jehan «et la Busarde» (1/2) [*arsonatores, preparatores*] LB 1461
5. Moudon, Pierre [alias Cunchy]* [*arsonator*] (1/2)
6. Botterin,-ens, Jehan [*arsonator; textor*] (1/4)
7. Bremollu, Petermann [*pectinator*] (1/8)
8. Violant, Loys* [*arsonator*] (1/8)

B.- L'Auge

1. Charboneir, Vuillaume* [*pectinator*] (1/4)
2. Claude, «l'arsonare» (1/4)
3. Michel, «der Wulsleger» (1/4)
4. Wullsleger, Hans [der]* (1/8)

C.- La Neuveville

1. Galliard, Loys* (1/2) [*pectinator lanarum, arsonator*]
2. Françey, Jehan (1/8) [*arsonator; sutor*]
3. Recullet, Pierre* (1/8) [*arsonator*]

Preparatores pannorum (les apprêteurs de draps)

A.- La Neuveville

1. Heinrich, Henntz (1) LB 1466
2. Vöguilli, Cuono (1)
3. Vöguilli, Jehan (1) LB 1467 (:«filius Cononis -, junioris»)
- 4.-5. Borard, Aymonet et Guy,[frères] (1/2)
6. Fillin[g], Hensli [*follator, fullo*] (1/2) LB 1466
7. Berner, Jaquet (1/4) LB 1460
8. Biclet, Odet (1/4)
9. Bora, Henri* (1/4)
10. Ferreres, Jehan* (1/4) LB 1469
11. Gambach, Jehan* (1/4)

12. Gatelin [de Val Sesia] (1/4)
13. Gervaux [alias Gevray] (1/4)
14. Heinrich, Peter (1/4) [*junior, fullo*] LB 1466 (:fils de Peter, senior)
15. Krammer, Claude (1/4) LB 1486
16. Filin[g], Petermann* (1/8)
17. Zwinger, [Petrus]*, «le fils a Gilgian» (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Gurnel, Huguet, «rebaissière» (2) LB 1467
2. Kung, Hango (2) LB 1463
3. George, Jacques (1) [*pannitonsor*]
4. Granges, Pierre des - (1) LB 1458
5. Loschard, Nicod (1) LB 1466
6. Farconnet, Uldri (1/2) LB 1480
7. Kun[i]g, Claude (1/2) LB 1472
- 8.-9. Mullibach, Rolet [et Mathias, son fils: LB 1480] (1/2)
10. Piat, Jacques (0) [*tonson*; indivis avec son frère Jean, *carnifex*]
11. Pilliard, Jehan (1/2)
12. Schorro, Petermann (1/2)
13. Bracza, Jean, «appareilleur» (1/4)
14. Chauce, François (1/4)
15. Ribau, Petermann [*follator*] (1/4)
16. Rore, Jacob de -* (1/4) LB 1467
17. Russicon, Wilhelm [et Jehan, son frère?] (1/4) LB 1471

C.- L'Auge

1. Reiff, Hensli* [*preparator; follator*] (2) LB 1460
2. Lünwil, Heintz von -* [*fullo*] (1/4)
3. [Sleser], Hans, «der Tuchscherer» (1/4)
4. Thuring, Heintz* [*fullo*] (1/4)
5. Pannelet, Hensli* [*fullo*] (1/8)
6. Pur, Hans* (1/8) [*fullo* et «bader» (maître baigneur)]

D.- Le Bourg

1. Elpac, Wilhelm [*pannitonsor*] (1) LB 1473
2. Marmet, «[der] Tuchscherer» (1/2)

Cartatores (les fabricants de cardes)

A. Les Hôpitaux

1. Le Bochier, Guilliemin dit le - LB 1462 (:«factor cartarum»)(1)
2. «le Deney», Berhardus [cartifex] (1)
3. «le Cartenmacher» (1/8)

B.- La Neuveville

1. [Glauder], Marthi, «der Cartenmacher»¹ (1/8)

¹Il s'agit ici d'un fabricant de cartes à jouer, ainsi qu'en témoignent ses achats de papier passés devant notaire. Pour les précédents, il est impossible de se prononcer.

Tinctores

A.- La Neuveville

- 1.-2. Alwan, Hensli et Hansi [frères, senior et junior] (2)
- LB 1464 (: Hensilli, *pannitonsor*). LB 1475 (: Hansi, *tinctor*)
3. Frieso, Heyni (2) LB 1466
4. Alwan, Henri (1)
5. Bourgeois, Jehan (1)
- 6.-7. Burquinet, Willi «et son fils» [Jacob] (1/2) LB 1484 (:«Jacob Willi Burquinet des Ferwers Sun»)

B.- Les Hôpitaux

1. Aigro, Petermann (*mercator*) (3) LB 1467
2. Aigro, Wilhelm (3) LB 1467
3. Favre, Jacob (*preparator*) (3) LB 1463
- 4.-5. Burquinet, Pierre et Claude (1) LB 1465 (: Claude)

C.- L'Auge

1. Aigro, Jacob* (1/2) LB 1467
2. Mertz, Nicod* (1/2)

Sartores (les tailleurs)

A.- Les Hôpitaux

1. Wolland, Willi (2) LB 1467
- 2.-3. Fruyo, «Pierre et son gendre» (1) LB 1466
4. Furter, Hensli (1)
5. Gay, Pierre (1/2)
6. Reidet, Jehan, «cosandeir» (1/2)

7. Bonnamour, Ulli (1/4)
8. Chollet, Jehan (1/4) LB 1464
9. Gaye, Hensli (1/4) LB 1481
10. Heyen, -yo, Peter* (1/4) LB 1467 (: alias Peterman)
11. M[o]ullin, Petermann dou - (1/4)
12. Pur, Bartholomée (1/4)
13. Reidet, Jehan, «fils de Jehan , cossandeir» (1/4)
14. Schuely, Jehan (1/4) LB 1485
15. Tiersdorff, Hans von - (1/4)
16. Chappusat, Pierre (1/8)
17. Emonet, «le cossande» (1/8)
18. Fillin(g), Niclaus (1/8)
19. Groleir, «le cosandeir de-» [alias Gaydamour - LB 1482: Petrus sartor], (1/8)

B.- Le Bourg

1. Rono, Hansli (2)
2. Hack, Peter [«de Flandria»] (1) LB 1461
3. Laris, Heintz (1/2) LB 1453
4. [Lang], Michel «[der] Schnider» (1/2) LB 1477
5. Soldner, Hans (1/2)
6. Frutinger, Heinrich (1/4) LB 1467
7. Fruyo, Hansi, «cosandeir» (1/4) LB 1466 (: frère de Pierre)
8. Rour, Rorer, Bendich (1/4) LB 1467
9. Selmather, Hans (1/4) LB 1485
10. [Furgernau], Erhart* (1/8)
11. Hennys, [Jackinus], «le cosandeir» (1/8)
12. Marthi, «le cosandeir» (1/8)
13. [le garçon de Michel Lang], Ulli, Hans (?) (1/8)

C.- L'Auge

1. Hennis, Jacob (1) LB 1471 (: «de Uetschenwil = Jetschwil»)
2. Schnegans, Ulrich* (1) LB 1467 (: «...de Stutgarten»)
3. Werren, Hans, «der Schnider» (1) LB 1479
4. Heymen, -mo, Peter*, «der Schnider» (1/2)
5. Kolli, Ulli (1/2) LB 1467
- 6.-7. Luoff, Jehan «und sein Tochtermann» (1/2)

8. Tavers, Hans von - [alias Segenser] (1/2)
9. Guerhart, Willi* (1/8)
10. «der Schnider, der by [Webers Tschan mutters huss] ist* (1/8)

D.- La Neuveville

1. Berchter, Ulli (1/2)
2. Béquin, Pierre (1/4)
3. Cristin, Pierre (1/4)
4. Gottador, Jean (1/4) LB 1484
5. Tossis, Peter* (1/4)
6. Golpet, Hensli* (1/8)

Factores pileorum (les bonnetiers et chapeliers)

A.- Les Hôpitaux

1. Pur, Burcart (1/2) LB 1480
2. Turlinger, Cuonrat [alias de Türingen in Elsiaco] (1/2) LB 1462
3. Nagel, Ulrich, «le chappalley» (1/4) LB 1485
4. Rosemberg, Hensli (1/4)

B.- L'Auge

1. [Bernjeckli, Marmet] «der Huotmacher am Stalden» (1/4) LB 1478
2. Pfiffer, Thomas* [alias Jacob?] (1/8)

C.- La Neuveville

1. [Grosch], Andreas*, «Huotmacher» (1/8)

Factores cordarum (les cordiers)

A - Le Bourg

1. Son, Jehan du - [alias d'Osson], «le cordeir» (1) LB 1479
2. [Regis, Rey], Pierre, «le cordeir» (1/4)

B.- Les Hôpitaux

1. [Lambelli], Pierre, «le cordeir» (1/4)

C.- La Neuveville

1. Adam, Pierre (1/2)

Le «pattey» (chiffonnier)

- «le pattey*, mari de la fillie [a] Antheno Brichard» (1/4)

[voir Blavignac, Guillaume le Pattoy, mercier]

N.B. Il est compté sous «Merciers»

Cerdones (les tanneurs et mégissiers)

A.- L'Auge

- 1.-2. Garmanswil, Olman et Jegkli, [frères] (5)
3. Reiff, Tchan [Jean] «et sa mare» [Elsa]* (5) LB 1465 (:Elsa) LB 1483 (:Tchan)
4. Techterman, Ulman (5)
5. Techterman, Willi (5)
- 6.-7. Studer, Tchan* «und sin Sün» (3) LB 1478 (: «Hanns, filius Johannis»)
8. Tocherman, Hansi (3) LB 1460
9. Furer, Hansi (2) LB 1483 (: «filius quondam Rufflini Furer»)
10. Furer, Hensli* (2)
11. Guglemburg, Jean (2) LB 1463; LB 1478 (:Hansinus et Marmet, fils de Jean, consul]
12. Praderwan, Guillaume (2)
13. Techterman, Peter (2) LB 1460
14. Garmanswil, Hugui von - (1) LB 1477 (: fils d'Ullman]
15. Heymo, Johannes (1)
16. Louppers, Rudi (1) LB 1466 (: «ab dem Frienisperg»)
17. Mertzo, Willi (1) LB 1469 (: «filius Niclini -, cerdonis»)
18. Nicolas, «der Wissgerwer» (1)
19. Büherli* [Buher, Hentzo] (1/2)
20. Heymen, -mo, Jacki* (1/2)
21. Kobelentzer, Hans (1/2) LB 1467
22. Mellingen, Hans von - [alias Kulmy] (1/2) LB 1467 (:«Hanso Kulmy, von Mellingen¹»)
23. Mertzen, Hanso (1/2) LB 1485 (: «der Elter, filius Nicli Mertzen»)
24. Meyer, Jost [Jodocus] (1/2) LB 1465 (: «von Eszlingen»)²
25. Praderwan, Hansi (1/2) LB 1480 (chaufournier également)
26. Wild, Hans*, «der Gerwer» (1/2) LB 1486
27. Barra, Jehan de - (1/4)
28. Laris, Cunrat (1/4) (Hôte «des affeitiours de l'Auge»)
29. Meyer, Ulrich (1/4)
30. Muller, Peter*. «der Gerwer» (1/4)
31. Pascho, Andre[a]s (1/4)
32. Pöty, Jacob (1/4) LB 1468

33. Swatz, Rolet (1/4)
34. Tietschi, Mathis (1/4) LB 1465 (: «de Solodoro»)
35. Kesseler*, «der Gerwer» (1/8)
36. Mertz[o], «der Junge» [Nicod?] (1/8)

¹Mellingen, canton d'Argovie; ²Esslingen, en Würtemberg.

B.- La Neuveville

1. Regis, Rey, Jehan [alias Guilligod] (3)
2. Adam, Rolet [fils d'Ulschi] (2) LB 1467
3. Stapfes, Staphes [Estavayer/Stäffis], Jehan de - (2)
4. Adam, Nicod [junior] (1) LB 1462
5. [Alea, Rodolphe] «le fil[s] [de] Mathey de l'-»¹ (1)
6. Cordeir, Willi (1) LB 1479
7. Kymo, Jacob (1) LB 1479
8. Lentzbourg, Johannes de -* (1) LB 1481 («Hans zer Zuben, deLentzbourg»)
9. Adam, Pierre [fils d'Ulschi] (1/2)
10. Basel, Fridlich [alias Marthy Fridly von Basel] (1/2) LB 1481
11. Boumer, Hensli (1/2)
12. Charvié, Uelli (1/2) [frère d'Ottonet-] LB 1466
13. Willard, Jean de - [alias Grandjean (Magnus Johannes) de -] (1/2)
14. Kess, Marmet (1/4)
15. Lando [alias Anthonius Funo] (1/4)
16. Bourgeoy, Henri (1/8)
17. Schwab, Hans (1/8)
18. Velliard, Antoine* (1/8) LB 1472

¹«Mathieu de l'Ale» jadis *hospes*

C.- Les Hôpitaux

1. Potteir, Willi (1)
2. Luger, Hango (1/2) LB 1467 (: alias Heiny, «von Randeck»)¹
3. Wiber[t], Jagkli (1/4)

¹Randegg, Grand-Duché de Bade.

D.- Le Bourg

1. Bugniet, Petermann (1)
2. Elsass, Johannes von - [alias Kleinhans] (1/2) LB 1466

Sutores (les cordonniers)

A.- Les Hôpitaux

1. Duc, Pierre (1)
2. Joly, Claude (1) LB 1463
- 3./4. Jordly, Yordly, Pierre [alias Petermann] «et son gindro»(1) LB 1467
5. Chamonin, - nens (1/2) LB 1467
6. Kymo, [Niclaus], «l'escoffeur» (1/2)
7. Matherm [von Spir], «l'escoffey» (1/2)
- 8./9. Monbrello, Jean «et son fil[s]» (1/2)
10. Pilliat, -liotz, Claude (1/2) LB 1485
11. Roguynet, Vuillaume (1/2) LB 1478
12. Taller, Petermann (1/2) LB 1463
- 13./14. Uldriou* [alias Uldriard] Aymonet «et son fil[s]» (1/2)
15. Andrey*, «l'escoffey» (1/4)
16. Bracza, Jehan (1/4)
17. Cottier,-tty, Aymon (1/4)
18. Farquié, Otto (1/4) LB 1485
19. Joly, Hanso (1/4) LB 1478
20. Pont, Pierre du- (1/4) LB 1467
21. Rossalet, Heintzmann (1/4) LB 1467

B.- L'Auge

1. Fullistorf, Ruoff (2) LB 1467
2. Stultz, Stoltz, Conrat (2) LB 1471
3. Bliss, Jacob (1/2) LB 1480 (: «de Wittlich,¹ in dominio archiepiscopi de Triel»)
4. Schwartzwalt, Hans (1/2) LB 1471
5. Steinegker, Hans (1/2) LB 1471
6. Studer, Niclaus (1/2) LB 1484
7. Paradix, Peter (1/4)
8. [Rosemboum], Tilman «[der] Schumacher» (1/4)
9. Winchler, Hugui* (1/4)
10. Wannenmacher, [Hensli] (1/8)

¹Wittlich, Rhénanie-Palatinat, voisinage de Trèves-Coblence.

C.- Le Bourg

1. Ulmer, Hans (3)
2. Schmid, Sigmund, «der Schumacher» (1)
3. Gerfa[u], Guillaume (1/2) LB 1482 (: «de Flumet»)¹
4. Hoeffly, Conrat (1/2) LB 1467 (: «von Wachenumb»)²
5. Kundigo, Ruoff [alias Nagelholtz] (1/2) LB 1467(:«fils Lienhard -, sutoris»)
6. «l'escoffey qui desmoure enchief Hensli Voguilly [*sellifex*]»(1/8)

¹Albertville, Savoie; ²inconnu; sans doute sud-ouest de l'Allemagne.

D.- La Neuveville

1. Doreir, Jehan, «escoffair» (1/2) LB 1466
2. Arsapierra, Petermann d'- (1/4) LB 1463
3. Gapan, Pierre (1/4)
4. Hoffherr, Pierre (1/4) LB 1485
5. Schorro, Jehan (1/4)
6. Ypocras, Hugui* (1/4)
7. Jouly, Petermann [*calceator*] (1/8)

Pelliparrii (les pelletiers-fourreurs)A.- Le Bourg

1. Castrod, Guillaume [alias de Willié] (2)
2. Hirser, Jehan (2) (fait aussi le commerce de chevaux)
3. Ladendorff, Georg (1) LB 1461 (: «de Wienna in Austria»)
4. Hoffkilchherr, Heintzmann (1/2) LB 1477
5. Chappusat, Marmet (1/4) LB 1486
6. Schusseli, Rüffli* (1/4) LB 1467
7. Sallamin, Jaquet (1/8)

B.- Les Hôpitaux

1. Bourgeoy, Jacques (1) LB 1473
2. Helbling, Hensli* (1) LB 1485
3. Friburg, Hans von - [in Brisgau?] (1/4) LB 1482
4. «le pillicier, mari de la fille a Rosay» (1/4)
5. Spir, Hans, Johannes von - (1/4)
6. Gurnel, Jehan* (1/8) [minister pellificum]

C.- L'Auge

1. Guglemburg, Hans (1/4) LB 1485
2. Sprengo, Hansi (1/4) LB 1480
3. Conrat, «der Kursener» (1/8)
4. «der Kursener» (1/8)

D.- La Neuveville

1. Lanther, Johannes (1/2)
2. Pur, Hans (1/2) LB 1466
3. Palliard, Willi* (1/4) LB 1467

Sellifices (les selliers)A.- Le Bourg

1. Keilder, Heinrich (2) LB 1459
2. Schoewemberg, Peter (1) LB 1465
3. Fritag, Willi [alias Hurni] (1/2) LB 1466
4. Erbetta, Aymo, «salleir» (1/4)
5. Vöguilly, Hensli, «salleir» (1/8)¹

¹A ne pas confondre avec le Conseiller et négociant du même nom [voir *mercatores*].

B.- Les Hôpitaux

1. Arbel, Pierre d'- (1/4)
2. Voltz, von Me(n)tz, le«salleir» (1/4)
3. Aymo, «le garson a Pierre d'Arbel lo salleir» (1/8)

Pergaminatores (les parcheminiers)A.- La Neuveville

1. Bonjour, Jehan [junior], «parchiminarre» (1/2)
2. Bossel, Jehan [*pergaminator*] (1/2)

Divers (ceinturier)

1. Ganntz, Ulrich, «der Gurtler» (ceinturier) (1/2) LB 1472(: «factor zonarum») (Le Bourg)

Femmes seules (veuves, célibataires, etc.)

A.- La Neuveville

1. Adam, [Perrissone], «la relaixée de Nicod -» [jadis *cerdo*] (1)
2. Kempff, «la relaixée de Jacob -» [jadis *tinctor*] (1)
3. Arle, «la relaixée de Hensli -» [voir Arlina, Alix, «chandelere»
[ou sacristine de Notre-Dame, avec un salaire annuel] (1/2)]
4. «la Berchtera» (1/2) [mère d'Ulli Berchter, *sartor*?]
5. «la Boumera» (1/2) [mère de Hensli Boumer, *cerdo*?]
6. Hoffherr, «la relaixée de Sigmund» [jadis *sutor*] (1/2)
7. «la Ramlingerra» (1/2) [mère de Jost Ramlinger, *faber*?]
8. Adam, «la femme de Henri -» [jadis *cerdo*] (1/4)
9. «la Gobina» (1/4) [veuve de Petrus Goby, jadis *cerdo* (LB 1466)?]
10. [Anna], «la femme a Hanso de Köln» [jadis *textor*] (1/4)
11. «la soeur de la femme de Jehan Rey» [alias Guilligo, *cerdo*] (1/4)
12. Sibilliat*, «la relaixée de Jacques -» (7 sols)
13. Abried, Cristina* (1/8)
14. Bergier, «la servante de Pierre -» [le *carpentator*?] (1/8)
15. «la Berna»* (1/8) [veuve de Nickli Berna, *manuop.*?]
16. Berna*, «l'ostesse de la -» (1/8) [auberge de l'Ours -«t'ze Beren»]
17. Bugnyon*, «la femme de -» (1/8)
18. Cappa*, «la femme de Loys -» (1/8)
19. «la Charbonery» (1/8) [on connaît un Snewli, Junghans, «charboneir»]
20. «la Charviere» (1/8)
21. Cho[u], «la femme de Willi -» [jadis *textor*] (1/8)
22. «la Choubresa» [femme Choubrey] (1/8)
23. «la Dignan» (1/8) [«nourrice» des enfants abandonnés]
24. Fatta, Marmeta (1/8)
25. «la Fayna» (1/8)
26. Follare*, «la femme de Hensli -» [*fusor campanarum*](1/8)
27. «la Friburgerra» (1/8) [vve. de Hanso von Friburg, jadis *faber*?]
28. Fridrich, «la mare de la femme de -, von Basel» [*cerdo*] (1/8)
29. Frowenlob, «la femme de -» (1/8) [Peter, *carpentator*?]
30. Grineti, Johanneta*, «la servante de Domp -» (1/8)
31. «la Grossatesta» [Catherine, vve. de Pierre Velliard, dite -] (1/8)
32. «la Grossatesta»* (1/8)
33. «la Gruisoda»* (1/8)

34. Guidola, «la femme de Glaudo» (1/8)
35. Kolis, Heyni, «la femme de -» (1/8)
36. Koye, «la relaixée de Peterman -» [jadis *textor*] (1/8)
37. «la Leneta»* (1/8)
38. «la fillie de la Lucqueta»* (1/8) (1/8)
39. «la femme a Maringo» [vve. de -, jadis *manuop.*] (1/8)
40. «la Massalery»* (1/8) [vve. del'ancien «hôte» de l'abbaye des bouchers?]
41. «[la] Perquita»* (1/8)
42. Puttoz, «la fillie a -» (1/8)
43. Stertzenfoss, «la mare de -» (1/8) [la mère de Schwerfuss, *textor*?]
44. «[la] Tillitzerra», Jaqueta (1/8) [vve. de Tillitzer, jadis *manuop.*?]
45. Tresarre*, «la femme d'Uldry - et sa fillie» (1/8) [Agnès, vve. d'Uldric Tresarey, jadis *textor*?]
46. Uldriou*, «la relaixée de Pierre» - (1/8) [jadis *textor*]
47. Varnerra, Elsa (1/8)
48. Wicht, «la femme de Conrat -» (1/8)
49. Winhartma, «l'ancianna» (1/8) [mère de Winhart, *nauta*?]
- 50.-51. «dues femmes povres*, desmorant prex de la bastube de la Planche, chacune (5) sols» -
«Quittaverunt messrs. les banderets»] (1/8)
52. «une femme povre desmorant derra la Fallerra» (4 sols 7 dn.)
53. «la Moserra»* [vve. Ulli Moser, jadis *auriga*?] (3 sols)
54. «la Fallera»* (3 sols)
55. «la Mosera» (2 sols 6 dn.)
56. «la Fallera» (2 sols 6 dn.)
57. «la relaixée de Jacques Sibilliar» (2 sols)

B.- Les Hôpitaux

1. Carralet, «la relaixée de Richard -» [jadis *tinctor* et *consul*] (1)
2. Gurnel, «la relaixée de Nicod -» (1)
3. Arsent, «la relaixée de Pierre -» (1/2) [frère de Jacques, jadis *mercator*]
4. Bastian, «la relaixée de - Altenstig [jadis *pistor*] (1/2)
5. Pellerin, «la relaixée de Philippe -» (1/2) [jadis *cerdo*]
6. «la Ruliarda» (1/2) [Emellina, vve. de Jean Ruliard, jadis *auriga*]
7. Bellia, Jaqueta*(1/4)
8. Clers, «la femme d'Antheno -» (1/4) [la vve. d'Antoine Clers, jadis *pectinator lane*]
9. «la Cotteralla» (1/4) [vve. de Pierre Cotterel, jadis *preparator pannorum* LB 1454]
10. «la Kramerra» (1/4) [vve. de Claude Krammer, jadis *pelliparius* -LB 1478]

11. Rossalet*, «la femme de Williermo -» (1/4) [jadis cerdo]
12. Schuely, «la relaixée de Hanso» (1/4) jadis *figulus*, frère de Petrus -, *quetellator* - LB 1471
13. Vijo, «la relaixée de Jehan» (1/4) [jadis *textor*]
14. Visinant, «la relaixée de Pierre dou -» (1/4)
15. Arbel, «la servante de Pierre d'-, lo salleir» (1/8)
16. «le femme* qui demoure enqui pre[s] de Nicod Ardi [lathomus]»(1/8)
17. Barbly*, «enchieff Jehan Bracza, escoffey» (1/8)
18. «la Bicelta» * (1/8)
19. Blechia, Catherine (1/8)
20. Brunisholtz, «la femme a [Cunrad -], jadis *sartor*] (1/8)
21. «la Chappeta» (1/8)
22. Chaucy*, «la femme de -, de Montagnye» (1/8)
23. Charboneir, «la soeur a Vuillaume -» [*pectinator lane*] (1/8)
24. Erbetta, Jaqueta (1/8)
25. «la servante de l'encura d'Escuvilliens» (1/8)
26. «la Farisery» [vve. d'Etienne Farisey, jadis auriga?] (1/8)
27. «la Forotery» (1/8) [vve. de Willy F[o]rotter, jadis *religator*?]
28. Frenny* (1/8)
29. «la mare de Hensli deis Granges» [*textor*] (1/8)
30. «la Guillauma» (1/8)
31. «les (2) Lengardes» (1/8) [la mère et la fille de Lengard, jadis [*textor*?]]
32. «la relaixée* de Guillaume Lepet» (1/8) [jadis *patisserius*]
33. «la relaixée* de Jehan Loy[s] (1/8) [assassiné, jadis *textor*]
34. «la Marmilloda» (1/8) [vve. de Pierre Marmillod, jadis *textor*?]
35. «la relaixée d'[Anthoine] Mathis» (1/8) [jadis *textor telarum*]
36. Meria (1/8) [juive? femme de Viviant, «le juif»?]
37. Mervillieusa, Loyse (1/8) [fille publique?]
38. «la mare de Moula» (1/8) [Ulrich -, jadis *textor*]
39. Oste, la femme de Jehan d'- (1/8) [*manuop.*?]
40. «la Oudriseta» (1/8)
41. «la grande Perrisson» (1/8)
42. Remont, Brouna de -* (1/8)
43. «la Roge» (1/8) [vve. de Roge, le «docteur en médecine»?]
44. Rudu, «la relaixée de Pierre -» (1/8)
45. Schaller, «la relaixée de Roff - [jadis *auriga*] (1/8)
46. Schorro, «la servante de Jehan -» [notaire] (1/8)

47. Souters, «la servante de Nicod -» [alias Jacki, *piscator*] (1/8)
48. Triny (1/8) [vve. de Slettis, jadis *furbissiator*?]
49. «la Venaz*» inchié Jehan de Prez«(1/8)
50. «la Venaz*» inchié Tocquet«(1/8)
51. «[la] Villenda», Marguereta (1/8)

C.- Le Bourg

1. «la Chambloda» (3) [vve. de Jehan Chamblod, alias Blanc, soeur de Pierre Ramuz; LB 1468:
«recepit burgensiam eiusdem viri sui...»]
2. «la Cheynina» (2) [Agnès, veuve de Huguet Chénens, *mercator*?]
3. «l'ancianna Faulconna» (2) [vve. de Pierre Faulcon, jadis notaire?]
4. «la Concheta, Coucheta» (1)
5. Espagnyod, «la relaixée de Nigkli» [jadis *carnifex*] (1)
6. les hoirs de Pittié, Yanni [jadis *cerdo*] (1)
7. «la Purlina» [vve. de Hanso Purli, jadis *carnifex*] (1)
8. Bontemps, Jaqueta (1/2)
9. Buoswil, «la femme de -» (1/2) [Hensli -, textor telarum?]
10. «la Cusinora» (1/2)
11. «la Ferwera» (1/2) [femme de Loys Ferwer, donzel, bg. Fr., rés. Payerne?]
12. Garmanswil, Ulli von -, les hoirs - «Erben» - de - (1/2) [jadis *preparator pannorum*]
13. Lombard, les hoirs de Jacques - (1/2) [jadis *notarius*]
14. Stadlera, Loisa (1/2) [vve. de Pierre Stadler, jadis *falcifex*]
15. Agnel, servante de la Ferwerra (1/4)
16. Blintzögly, Greda (1/4)
17. Joly , Anna* (1/4)
18. Studere, «la relaixée de Claude - (1/4) [jadis *pannitonsor*]
19. Anthena, «servante de monsr. le vicaire» (1/8)
20. «l'arbalestery» (1/8) [vve. de Willy Meyer, jadis *balistarius*?]
21. «la Bretona» (1/8) [vve. de Guillaume Rosay, de Fougères (Bretagne) jadis *preparator pannorum*]
22. Brunyn, la femme de Willy - (1/8)
23. «la soeur de Hansi von Erlach» (1/8)- («recessit ad Bernum»)
24. Giroda, Marguerete (1/8)
25. Granettes, «Johannette filie de Pierre dez -» (1/8) [jadis *sutor*]
26. Jolya, Anny (1/8)
27. Kreps, «les femmes qui demourent ou -» (1/8) [filles publiques?]
28. «la mare* dou Muntzmeister» (1/8)

29. «la fillie* du Grand Conrat» (1/8) [Cunrad im Forst, pistor?]
30. Perroneta, «fille du Grand Conrat» (1/8)
31. «la Phariey*» (1/8)
32. «la fillie de l'ancian Snider» (1/8)
33. Wally, Aly (1/8)
34. Warens, «la servante de Domp Jehan -» (1/8)

D.- L'Auge

1. Schuolis, Rudi, «Wib»-(3)
2. Götzchi, «la relaixée de Nicod -» [jadis *cerdo*] (1/2)
3. «la Wannenmachera» (1/2) [Barbly Grunenwald, vve. du«Wannenmacher» [fabricant de cuveaux]
4. «[la] Biristillina* und ir Tochter» (1/4) [vve. de Willy Birenstil, [jadis *pistor et hospes*]
5. Guglers, Else (1/4)
6. Melaters*, Elle (1/4)
7. «la Schifflimachera» (1/4) [fabricante de navettes?]
8. Schniders, Peter, Wib -, von Bountels«(1/4)
9. «[la] Anderlina» (1/8)
10. «eine Frow*, [so] ist by Bentzenhuss» (1/8)
11. «[la] Burlina» * (1/8)
12. «[la] Cartenmachera» (1/8) [fabricante de cardes, -cartes ou vve.?]
13. «[la] Goebelina»* (1/8) [vve. d'Arli Goebel, jadis *textor*]
14. «[la] Grafflina»* (1/8)
15. Langenman, «la relaixée de Peter -» (1/8) [Claudia, vve. de Peter -, [jadis *cerdo*]
16. «[la] Lotma»* (1/8) [femme ou vve. de Loten, Petrus, religator, LB 1476 ou femme de Lot, Hanso, *mercator* - 1478]
17. Motzchen, Hans, «Wib -» (1/8)
18. Mummel, Hans, «Wib -» (1/8) [vve. dudit Hans, jadis *hospes* de la «Tour perse»]
19. Scherer, Michel, «Wib -» (1/8) [vve. de Michel, jadis *barbitonsor?*]
20. «une femme* qui desmoure enchief Jacob [Bliss?], Schumacher» (1/8)
21. «[la] Schwendimanna»* (1/8)
22. «[la] Switzerra»* (1/8)
23. Zug, Margueret von - (1/8)
24. «une autre femme» (5s.6dn.) [sic, citée à la suite du no 23]
25. Webers, Tchan [*pistor*], [«die】 Mutter-» (1/8)
26. Adelheit (3 sols)
27. «La tettlingera»

Manuoperarii (les manœuvres et semi-qualifiés)

A.- Les Hôpitaux

1. «la Bernarda et ses fils» [Jean, Nigkli et Petermann Bernard] (1/4)
2. Brucelles, Jehan de - (1/4)
3. Fattiber, Pierre (1/4)
4. Genève, Pierre de - (1/4) [*cocus* à l'Hôpital]
5. Girard, Amé (1/4)
6. Guilland, Jean* (1/4)
7. Osta, Jehan d'- (1/4)
8. Osta, Pierre d'- (1/4)
9. Paccod, Philippe (1/4)
10. Patrix, Petermann (1/4) (*nuncius*)
11. Perrin, Pierre (1/4) [père de Loys?, alias du Moulin, hôte]
12. «le grand Pierre» (1/4) [journalier]
13. Pigkinyet, -niot, Vuillaume (1/4) [aide-maçon, frère de Henri, *lathomus*]
14. Sindner, Niclaus (1/4) [aide-charpentier]
15. Waliser, Antheno (1/4) [*auriga*]
16. Burinions, Kuno* (1/8) (roulier)
17. Chappa, Loy(s) (1/8)
18. Giba, Jean* (1/8) [valet de charrue, roulier]
19. Guillan, Rolet* (1/8) [journalier agricole]
20. Knaby, Hensli* (1/8)
21. Lazerro, Pierre (1/8) [aide-carrier]
22. Malley, Jehan* (1/8)
23. Moule, Uldry* (1/8) [*nuncius*, *januarius*, *manuop.textor*]
24. Perrin, «le neveu a Jehan d'Osta» (1/8)
25. Prumiers, Pierre deis - (1/8) [roulier; aide-maçon]
26. Rattaley, François* (1/8) (journalier agricole)
27. Sinaide, Uldry* (1/8) (porcher)
28. [Vischer, Hans]*, «le charroton de l'Hospital» (1/8)

B.- La Neuveville

1. Cuseney et son fils* [Ansel] (1/2) [cuisinier?]
2. Charvié, Ottonet (1/4)
3. Curtion, Pierre (1/4)
4. Muot, Richard* (1/4) [aide-charpentier]

5. Muot, Hans (1/4) [aide-charpentier]
6. Perronet, Jacques (1/4) [aide-maçon]
7. Pugniou, Marmet* (1/4) [journalier agricole]
8. «les Barjon» * (1/8) [Johannes -, aide-paveur]
9. «le chastrare» (1/8) [hongreleur]
10. Dëgens, Heyni (1/8) [journalier]
11. Gaillard, Jehan* , «serviteru de l'ancien advoyer» (1/8)
12. Grauser, Hans (1/8) [aide-charpentier]
13. Haio, Jacob* (1/8)
14. Joly, Petermann* (1/8)
15. Kundigo, Yantzli, Yackli (1/8)
16. Moullin, Guillaume du - (1/8)
17. Mursing, Hensli* (1/8) [aide-charpentier]

C.- L'Auge

1. Heymen, «Ithy et son mari» [Jacky] (1/2)
2. Furer, Willi (1/4) [*auriga*] (ancien *cerdo*; ancien hôte «des affeytiours de l'Auge»)
3. [Fuchsli], Ludwig, «der Trom[p]etter» (1/8)
4. Gniessen, [Peter] (1/8) (roulier)
5. Koechlis, Richard* (1/8)
6. Marmet*, Willi Furers Knecht (1/8)
7. ab Ried, Hensli* (1/8) [aide-chapuis]
8. Stoechly, Gredly (1/8) (roulier)
9. Strasbourg, Hans von - (1/8)

D.- Le Bourg

1. Sales, Nycod (1/4)
2. Schmid, Loys (1/4)
3. Cordeir, Jehan (1/8)
4. Bonvisin*, dit Bergier, Jehan (1/8) [aide-charpentier]
5. Pierre [alias Petro]*, «lo manoevre» (1/8)
6. Raffino, Nicod (1/8) [aide-maçon]
7. Umbscheiden, Hans* (1/8) [*nuncius*]
8. Walliser, Peter, Petermann (1/8)

Hommes dont la profession n'a pas été identifiée

A.- La Neuveville

1. Boumgart[n]er, «Ulli et sa femme» (1)
2. «le jeune Drüben»* [*pistor?*] (1)
3. Fullistorf, Ruffi* (1)
4. Bader, Olli (1/2)
5. Curasso, Hensli et son fils (1/2) [«Harnischer»?]
6. Fingerly (1/2)
7. Frytag, Jehan* (1/2) [*carpentator?*]
8. Godalet* (1/2)
9. Boczel, Loys (1/4)
10. Cornu, Claude (1/4) (*januarius*?)
11. Chevrier, Richard* (1/4)
12. Curtet, Willi (1/4) [*pistor?*]
13. Lepet, «le mari de la fille à Guillaume» [jadis patissier] (1/4)
14. Loschard, Richard* [anc. maçon?] (1/4)
15. Magnyen, Nicod (1/4)
16. Malley, Pierre (1/4)
17. Muot, Tchan (1/4)
18. Muot, «le mari de la fille a Schindler» (1/4)
19. Rey, Petermann (1/4)
20. Surweid, Hensli (1/4)
21. Walen, Helman* (1/4)
22. Yonly, Uldry (1/4)
23. Bugniet, Pierre* (8 s. 4 dn.)
24. Advoyer, Pierre* (1/8)
25. Fillin[g], Jaquet (1/8)
26. Funstmacherly (1/8)
27. «le mari* de la Guigera, qui est soeur de la femme du Nachrichter» [*sic*] (1/8)
28. Racau «et sa femme» (1/8)
29. Rischy*, Rolet «et sa femme» (1/8)
30. Rott, Jorg (1/8)
31. Sarro, Marmet* (1/8)
32. Schaller (1/8)
33. «ung Alaman» (1/8)
34. Abor,-vor, «le mari de la fille a Hensli d'» (4 s. 11 dn.)

35. Cuontz, Rolon* (4 s.)
36. Bugniet, Pierre* (1 s. 8 dn.)

B.- L'Auge

1. Furer, Hensli* (2)
2. Buob, Burqui (1/2)
3. Fulistorff, Heini von-* (1/2)
4. Amman, Antheno* (1/4)
5. Herten, Martini (1/4)
6. Hurnis, Hansi* (1/4)
7. Jegers, «der Zimmerman, bruder Jost -» (1/4) [*carpentator?*]
8. Lentzlis, Bertschi (1/4)
9. Mentzisperg, Hans* (1/4)
10. Sumiger, Hans* (1/4) [= Sumis, Hans, *carpentator?*]
11. Scherrer, Hans* (1/4)
12. Vöguilly, Ulrich (1/4)
13. Goeblis Tochtermann* (1/8)
14. Gugkisperg, Peter (1/8)
15. Guglemburg, Clari* (1/8)
16. Kalbkopff, Hans* (1/8)
17. Klein, Elgst (1/8)
18. Kolis, Hugonin, Tocherman*-(1/8)
19. Lang, Cüntzen (1/8)
20. Metzker, Andres* (1/8)
21. Ruppen, Cuony (1/8)
22. Schilingo, Heintz* (1/8)
23. Schweby (1/8)
24. Spar, Ruff (1/8)(1/8)
25. Swartzenburg, Cuonrat von - (1/8)
26. Sweby (1/8)

C.- Les Hôpitaux

1. Corsereyt, Uldriard (1)
2. Groperro, Marmet (1) [*mercator ou hospes: vin pris de lui*]
3. Alwil, Jehan d'- (1/4)
4. Banwart, Henri (1/4)

5. Beyna, Rod* (1/4)
6. Granges, «le mari de la fille de Hensli des -» (1/4) [textor?]
7. Mischo, Claude (1/4)
8. Sprigimkle, Lienhart (1/4)
9. Thomassin (1/4)
10. Tornarre, «le mari de la fille a -» (1/4)
11. Adam, Vuillaume (1/8)
12. Blanchet (1/8)
13. Brugk, Hans von - (1/8)
14. Caschat, Michel (1/8)
15. Chausina, Antheno (1/8)
16. Fossou, «le mari de la femme a Jehan -» (1/8) [?]
17. Gerfa, Bertho (1/8)
18. Grandnicod, Pierre (1/8)
19. Grognyu, «le fils de Jehan-» (1/8)
20. Pierre «qui demoure avec le Glaser» (1/8)
21. Pred, Jehan* (1/8)
22. «le Schwab qui demeure enchief Rolet Basset» (1/8)
23. Toutesarmes [= Toutesâmes, Toussaint], Jacques (1/8)
24. Vignyon, Uldriod (1/8)

D.- Le Bourg

1. Guglemburg, Marmet [alias Jacob? LB 1467 (: *pistor*) (1/2)
2. Schott, Albrecht* (1/4)
3. Doreir, Jaquet (1/8) [fils de feu Jehan -, jadis notaire?]
4. Kuffer, Auberly (1/8)
5. Ranery, Huguet (1/8)
6. Richenow, Hans in der - (1/8) [tambour dans l'armée à Yverdon 1476]
7. Seitenmacher, «le mary a la fillie de Jacob -» (1/8) [Seitenmacher = licier?]
8. «der alte Sumer, Sinner*(?) (1/8)
9. Jehan, «fils de la Phariserey» (3 s. 9 dn.)

ANNEXE A

**RÉPARTITION DE LA CHARGE FISCALE SELON LES QUARTIERS
ET SELON LES PROFESSIONS ET STATUTS**

Charge totale: 25'460 sous ou 1'273 £

Nobles

Bourg	2'280	sous
Hôpitaux	840	
Auge	<u>400</u>	
	<u>3'520</u>	

Hôpitaux 75 sous

Auge	30
Neuveville	<u>34</u>
	<u>269</u>

Négociants

Bourg	1'495
Hôpitaux	560
Auge	360
Neuveville	<u>410</u>
	<u>2'825</u>

Boulangers

Bourg	215
Hôpitaux	465
Auge	490
Neuveville	<u>340</u>
	<u>1'510</u>

Notaires

Bourg	365
Hôpitaux	55
Neuveville	<u>10</u>
	<u>430</u>

Meuniers

Auge	175
Neuveville	<u>20</u>
	<u>195</u>

Huissiers

Auge	10
Hôpitaux	10
Neuveville	<u>10</u>
	<u>30</u>

Bouchers

Bourg	745
Hôpitaux	<u>40</u>
	<u>785</u>

Divers

Neuveville	50
Hôpitaux	<u>20</u>
	<u>70</u>

Hôteliers

Bourg	45
Auge	190
Hôpitaux	295
Neuveville	<u>30</u>
	<u>560</u>

Charpentiers

Bourg	15
Hôpitaux	<u>175</u>

Auge	15	sous	Hôpitaux	115	sous
Neuveville	<u>220</u>		Auge	30	
	<u>425</u>		Neuveville	<u>50</u>	
				<u>440</u>	
<u>Menuisiers/tourneurs</u>					
Bourg	15		<u>Potiers d'étain</u>		
Hôpitaux	30		Bourg	40	
Auge	30		<u>Orfèvres</u>		
Neuveville	<u>10</u>		Bourg	60	
	85				
<u>Tonneliers</u>			<u>Bronzier</u>		
Auge	30		Bourg	10	
Hôpitaux	20		<u>Selliers</u>		
Neuveville	<u>25</u>		Bourg	115	
	75		Hôpitaux	<u>25</u>	
<u>Divers bois</u>				<u>180</u>	
Bourg	40		<u>Parcheminiers</u>		
Auge	20		Neuveville	40	
Neuveville	<u>10</u>		<u>Ceinturier</u>		
	70		Bourg	20	
<u>Tanneurs et mégissiers</u>					
Bourg	60		<u>Forgerons</u>		
Hôpitaux	70		Bourg	70	
Auge	1'890		Hôpitaux	250	
Neuveville	<u>615</u>		Auge	260	
	2'635		Neuveville	<u>245</u>	
<u>Cordonniers</u>				<u>825</u>	
Bourg	225		<u>Fabricants de faux</u>		
Hôpitaux	350		Hôpitaux	120	
Auge	275		Neuveville	<u>10</u>	
Neuveville	<u>75</u>			<u>130</u>	
	925				
<u>Pelletiers</u>			<u>Potier de fer</u>		
Bourg	245		Hôpitaux	10	

<u>Charrons</u>		<u>Lanternier</u>	
Auge	10	sous	
Hôpitaux	5		
Neuveville	<u>5</u>		
	20		
<u>Scieur de long</u>		<u>Tisseurs de draps</u>	
Neuveville	5	Bourg	145
<u>Arbalétrier</u>		Auge	35
Bourg	10	Neuveville	621
		Hôpitaux	<u>1'670</u>
			2'471
<u>Chaudronniers</u>		<u>Tisseurs de toiles</u>	
Auge	5	Bourg	15
Neuveville	<u>25</u>	Hôpitaux	25
	30	Neuveville	<u>90</u>
			130
<u>Monnayeur</u>		<u>Batteurs de laine</u>	
Auge	5	Hôpitaux	160
<u>Maçons/poêliers</u>		Auge	35
Hôpitaux	265	Neuveville	<u>30</u>
Auge	30		225
Neuveville	<u>50</u>		
	345		
<u>Tuilier</u>		<u>Foulons/tondeurs</u>	
Hôpitaux	10	Bourg	60
<u>Verriers</u>		Hôpitaux	430
Bourg	25	Auge	120
Hôpitaux	<u>20</u>	Neuveville	<u>260</u>
	45		870
<u>Potier de terre</u>		<u>Fabricants de cadres</u>	
Hôpitaux	10	Hôpitaux	85
<u>Paveur</u>		Neuveville	<u>5</u>
Neuveville	5		90
		<u>Teinturiers</u>	
		Hôpitaux	400

<u>Neuveville</u>	260	<u>Manœuvres</u>	
Auge	40	Bourg	50
	700	Hôpitaux	215
		Auge	65
		Neuveville	<u>130</u>
<u>Tailleurs</u>			460
Bourg	240		
Hôpitaux	310		
Auge	210	<u>Sans profession</u>	
Neuveville	65	Bourg	63 sous 9 dn.
	825	Hôpitaux	230
		Auge	275
		Neuveville	<u>428 sous 11 dn.</u>
<u>Bonnetiers</u>			997 sous 8 dn.
Hôpitaux	60		
Auge	15		
Neuveville	5	<u>Femmes vivant seules</u>	
	80	Bourg	700
		Hôpitaux	425
		Auge	303 sous 6 dn.
<u>Cordiers</u>		Neuveville	<u>439 sous 7 dn.</u>
Bourg	50		1'868 sous 1 dn.
Hôpitaux	10		
Neuveville	20		
	80		

CHARGE FISCALE PAR QUARTIERS (RÉCAPITULATION)

Bourg	7'589	sous	29.81%
Hôpitaux	7'855	sous	30.85%
Auge	5'353	sous	21.03%
Neuveville	4'663	sous	18.31%
	<u>25'460</u>	sous	<u>100.00%</u>

ANNEXE B

**APPARTENANCE LINGUISTIQUE ET RÉPARTITION PAR QUARTIERS
ET PROFESSIONS**

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
Nobles			
Bourg	11	5	16
Hôpitaux	5	0	5
Auge	2	1	3
	18	6	24
Négociants			
Bourg	8	15	23
Hôpitaux	6	2	8
Auge	0	8	8
Neuveville	5	1	6
	19	26	45
Notaire			
Bourg	5	1	6
Hôpitaux	1	3	4
Neuveville	1	0	1
	7	4	11
Huissiers et divers			
Hôpitaux	1	1	2
Auge	0	1	1
Neuveville	3	0	3
	4	2	6
Barbiers/chirurgiens			
Bourg	2	3	5
Hôpitaux	6	0	6
Auge	0	2	2
Neuveville	1	2	3
	9	7	16

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
<u>Boulangers</u>			
Bourg	1	7	8
Hôpitaux	1	11	12
Auge	1	10	11
Neuveville	0	10	10
	3	38	41
<u>Meuniers</u>			
Auge	0	12	12
Neuveville	0	1	1
	0	13	13
<u>Bouchers</u>			
Bourg	6	17	23
Hôpitaux	2	1	3
	8	18	26
<u>Hôteliers/aubergistes</u>			
Bourg	0	5	5
Hôpitaux	5	3	8
Auge	0	5	5
Neuveville	1	1	2
	6	14	20
<u>Charpentiers</u>			
Bourg	1	2	3
Hôpitaux	6	5	11
Neuveville	5	17	22
Auge	0	3	3
	12	27	39
<u>Menuisiers et tourneurs</u>			
Bourg	0	2	2
Hôpitaux	1	3	4
Auge	0	4	4
Neuveville	1	1	2
	2	10	12

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
Tonneliers			
Hôpitaux	0	2	2
Auge	1	2	3
Neuveville	1	3	4
	2	7	9
Divers bois			
Bourg	0	1	1
Auge	0	1	1
Neuveville	1	0	1
	1	2	3
Tanneurs et mégissiers			
Bourg	1	1	2
Hôpitaux	1	2	3
Auge	1	35	36
Neuveville	10	8	18
	13	46	59
Pelletiers			
Bourg	2	5	7
Hôpitaux	3	3	6
Auge	0	4	4
Neuveville	1	2	3
	6	14	20
Selliers			
Bourg	1	4	5
Hôpitaux	2	1	3
	3	5	8
Parcheminiers			
Neuveville	2	0	2
Ceinturier			
Bourg	1	0	1

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
Cordonniers			
Bourg	2	4	6
Hôpitaux	15	6	21
Auge	1	9	10
Neuveville	4	3	7
	22	22	44
Forgerons			
Bourg	0	6	6
Hôpitaux	1	11	12
Auge	0	12	12
Neuveville	1	9	10
	2	38	40
Fabricants de faux			
Hôpitaux	3	4	7
Neuveville	0	2	2
	3	6	9
Charrons			
Auge	0	1	1
Hôpitaux	1	0	1
Neuveville	0	1	1
	1	2	3
Métaux non-ferreux/divers			
Bourg	1	4	5
Hôpitaux	1	0	1
Auge	0	2	2
Neuveville	0	4	4
	2	10	12
Maçons et poêliers			
Hôpitaux	11	1	12
Neuveville	4	0	4
Auge	0	4	4
	15	5	20

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
<u>Tuiliers</u>			
Hôpitaux	0	1	1
<u>Verriers</u>			
Bourg	0	2	2
Hôpitaux	1	0	1
	1	2	3
<u>Potier</u>			
Hôpitaux	1	0	1
<u>Tisseurs de draps</u>			
Bourg	14	2	16
Hôpitaux	75	4	79
Auge	0	3	3
Neuveville	33	9	42
	122	18	140
<u>Tisseurs de toiles</u>			
Bourg	2	0	2
Hôpitaux	2	1	3
Neuveville	1	5	6
	5	6	11
<u>Batteurs et peigneurs de laine</u>			
Hôpitaux	7	0	7
Auge	2	2	4
Neuveville	3	0	3
	12	2	14
<u>Foulons et tondeurs de draps</u>			
Bourg	0	2	2
Hôpitaux	11	6	17
Auge	1	5	6
Neuveville	7	10	17
	19	23	42

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
<u>Fabricants de cardes</u>			
Hôpitaux	2	2	4
<u>Teinturiers</u>			
Hôpitaux	5	0	5
Auge	1	1	2
Neuveville	1	6	7
	7	7	14
<u>Tailleurs</u>			
Bourg	0	13	13
Hôpitaux	11	8	19
Auge	0	10	10
Neuveville	4	2	6
	15	33	48
<u>Bonnetiers</u>			
Hôpitaux	0	4	4
Auge	0	2	2
Neuveville	0	1	1
	0	7	7
<u>Cordiers</u>			
Bourg	2	0	2
Hôpitaux	1	0	1
	3	0	3
<u>Maneuvres</u>			
Bourg	5	3	8
Hôpitaux	23	5	28
Auge	0	9	9
Neuveville	10	7	17
	10	7	17
<u>Sans profession connue</u>			
Bourg	3	6	9
Hôpitaux	16	8	24

Profession/statut	Français	Allemand	Feux
Auge	0	26	26
Neuveville	15	20	35
	34	60	94
<u>Femmes vivant seules</u>			
Bourg	21	13	34
Hôpitaux	37	14	51
Auge	0	27	27
Neuveville	25	32	57
	83	86	169
Total:	502	594	1'096

Note

Le chiffre de 1'096 est légèrement supérieur à celui qui figure dans les tableaux précédents, soit 1'076. La raison de cette différence est fort simple. Le second est celui des feux *fiscaux* qui font l'objet chacun d'une taxation forfaitaire. Le premier prend en outre en considération les membres d'une même famille qui sans être soumis à une imposition distincte n'en étaient pas moins des chefs de feu réel vivant séparément (tels que frère, gendre, mère etc.). On s'aperçoit de cette distinction en suivant la numérotation des noms qui compose les listes par quartiers extraites du rôle et publiées en annexe.